

Grève terminée à Ste-Justine

La grève des infirmières de l'hôpital Ste-Justine qui avait débuté le 16 octobre dernier a pris fin samedi après-midi. Dès le retour des infirmières au travail, des représentants de la direction de l'hôpital et de l'Alliance des infirmières ont réglé les conditions temporaires de la reprise du travail sous la direction du sous-ministre adjoint du Travail Donat Quimper en présence du Dr Jacques Gélinas, sous-ministre de la Santé.

Ces conditions sont les suivantes :

- rétroactivité des salaires au 15 février 1963;
- procédure de règlement des griefs;
- procédure de perception des cotisations syndicales par l'employeur;
- création d'un comité conjoint ayant pour fonction de surveiller l'application des normes de travail établies par le ministre de la Santé.

Les deux parties en sont venues à un accord sur une entente temporaire qui règle les principaux points de litige en attendant une véritable convention collective de travail qui sera signée sous peu.

L'accord intervenu entre les deux parties revêt une importance considérable. Il aura des répercussions importantes non seulement sur les conditions de travail des infirmières de Ste-Justine mais sur celles de tout le personnel hospitalier de la province. On estime même que les conséquences de cette entente se feront sentir jusque dans l'administration du service d'assurance-hospitalisation du Québec.

Un communiqué de l'Alliance des infirmières précise que les termes de ce mémoire d'entente représentent une très grande victoire syndicale. La plupart des problèmes qui avaient entraîné cet arrêt de travail ont été réglés à la complète satisfaction des infirmières.

L'objet principal du litige, à savoir le "fardeau des tâches", a reçu une solution sans précédent dans le secteur de l'hospitalisation. Les infirmières soutenaient qu'elles étaient surchargées de travail et n'arrivaient pas à prodiguer les soins adéquats aux jeunes patients qui leur étaient confiés. Dorénavant les problèmes relatifs au fardeau des tâches pourront être soumis à un arbitre, en l'occurrence un médecin désigné par le ministre de la Santé. La décision rendue par cet arbitre sera finale et exécutoire.

Un porte-parole de l'Alliance des infirmières souligne qu'il s'agit là d'un gain majeur. Cette procédure, a-t-il ajouté, obligera le service d'assurance-hospitalisation à préciser les normes générales et à les adapter à chaque situation particulière. D'autre part la direction de l'hôpital sera tenue de respecter la proportion qui doit exister entre le nombre de lits et le nombre d'infirmières disponibles.

LES COMMISSAIRES D'ECOLES DEMANDENT :

Qu'on applique intégralement les normes de Gérin-Lajoie concernant l'impôt foncier

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec souhaite que la politique du ministre de la Jeunesse concernant la normalisation de l'impôt foncier "soit intégralement appliquée et que les commissions scolaires se fassent un devoir d'en faciliter l'application". Une résolution en ce sens a été adoptée samedi au cours du XVII^e congrès de la F.C.S.C.Q. (Voir autres informations concernant ce congrès dans les pages 3 et 9). Cette politique a été exposée dans une circulaire en date du 13 septembre dernier.

L'organisme fédérateur des dirigeants du ministère de la Jeunesse pour avoir reconnu, dans cette circulaire, "le principe de la non-ingérence politique dans la normalisation de l'impôt foncier". Elle souhaite que ce principe de non-ingérence politique et de non-favoritisme "soit appliqué dans toutes les relations entre elle et le ministre que dirige M. Paul Gérin-Lajoie.

Ces normes concernant l'impôt foncier visent à uniformiser l'effort fourni par tous les contribuables de la province en ce qui a trait à l'éducation. La F.C.S.C.Q. précise que ces normes, "étant déjà trouvées trop élevées", doivent constituer "le maximum de la participation de la taxe foncière au coût de l'éducation". Elles doivent en outre être "une mesure temporaire", à savoir, en attendant les recommandations de la Commission Bélanger (qui enquête sur la fiscalité au Québec).



MÉTÉOROLOGIE

Averses
maximum : 50

Gratuité de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

Dédicace, Basilique
St. Pierre, Paul

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

La France veut fournir elle-même des bombes atomiques aux chasseurs canadiens stationnés sur son territoire

BONN — Des officiers français ont suggéré aux membres du comité canadien de la défense, en visite à Paris, que la France pourrait livrer des bombes atomiques aux chasseurs CF-104 de l'ARC, quand la "force de frappe" française sera établie, l'an prochain. Ces appareils seraient en place dans les bases françaises. Cette offre permettrait de circonscrire la politique française qui n'admet pas la présence d'armes nucléaires américaines en territoire français.

Le gouvernement canadien serait plutôt hésitant face à une telle offre, même si elle était praticable, parce qu'elle impliquerait la présence de bombes atomiques aux chasseurs CF-104 de l'ARC, quand la "force de frappe" française sera établie, l'an prochain. Ces appareils seraient en place dans les bases françaises. Cette offre permettrait de circonscrire la politique française qui n'admet pas la présence d'armes nucléaires américaines en territoire français.

Le brigadier M. R. Dare, a souligné qu'il peut obtenir de l'état-major la permission de lancer des fusées nucléaires Honest John, dans le court intervalle des préparatifs de lancement. Selon des militaires bien au fait de la question, il faudra quelque trois mois avant que les engins atomiques de fusées Honest John soient disponibles; l'accord technique avec les États-Unis sera signé le mois prochain. Le brigadier Dare a noté que sa brigade a besoin d'un

nouveau type de transport blindé du personnel; il faut également substituer des armes plus modernes au canon Howitzer de 105 millimètres et au tank Centurion. L'armée britannique du Rhin serait désappointée de constater le retrait éventuel de la brigade canadienne, selon le brigadier.

Le comité doit recevoir demain l'assurance que l'Allemagne occidentale ne va pas d'armes nucléaires sous son propre contrôle. Les Allemands ont saisi avec empressement l'occasion de s'entretenir avec les membres du comité canadien de la défense, parce qu'à leur avis, le sentiment antiallemand est plus accentué au Canada qu'en Europe.

Le comité de la défense, à l'heure de l'orientation

par Jean-Pierre FOURNIER

PARIS — Sous la présidence de M. Maurice Sauvé (Lib., l'île-de-la-Madeleine), le Comité parlementaire sur la défense est devenu l'un des membres les plus actifs de la Chambre des communes et s'est rapidement imposé à l'attention du gouvernement.

Lorsqu'il a été créé au début de la session dans l'intention de procéder à la révision générale de notre politique de défense, le Comité ne semblait pas devoir justifier l'importance que lui reconnaissait pompeusement le premier ministre Lester Pearson dans son discours de présentation à la Chambre. Les uns prétendaient qu'il ne serait qu'une tribune politique sur laquelle conservateurs et libéraux chercheraient à s'imputer mutuellement la responsabilité de l'acquisition des armes nucléaires; les autres craignaient qu'il ne serve qu'à camoufler les intentions véritables du gouvernement en matière de défense et qu'à détourner l'attention de sa décision discutable d'admettre l'entreposage d'armes nucléaires sur le territoire canadien. En outre, disait-on, la politique de défense, comme la politique extérieure, a toujours été un chapitre gardé et il est improbable qu'un comité parlementaire improvisé à la hâte et dans de telles circonstances, parvienne à briser cette tradition et à exercer quelque influence sur l'orientation future de notre programme de défense.

Cependant, composé à la proportionnelle de représentants de tous les partis (ce qui donne à l'opposition une représentation majoritaire à l'intérieur du Comité), le Comité de la défense s'est mis à travailler avec une ardeur la première séance, le président Maurice Sauvé, dans sa déclaration liminaire, a mis

Voir page 8 : Le comité

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIV — NO 270

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1963

"Les journalistes ont besoin d'une formation technique et économique..."

Les journalistes du Québec, comme tous les Canadiens français, souffrent d'un manque de formation et de compétence dans les domaines technique et économique. C'est ce qu'a soutenu le ministre des Richesses naturelles M. René Lévesque que l'Union canadienne des journalistes de langue française avait invité hier midi à dire ce qu'il pensait des journalistes.

Le ministre s'est qualifié lui-même de "journaliste qui s'est provisoirement fourvoyé dans un autre métier". Il a reproché au journalisme une certaine incohérence, mais une incohérence qui est partagée non seulement par toute la société canadienne-française, à l'heure actuelle mais aussi par le Canada tout entier. Le journaliste n'est qu'une partie de la société où il exerce son activité, on ne peut pas exiger qu'il aille plus vite que "le violon collectif" dont il est l'un des cordes".

Voir p. 8 : Les journalistes

LÉVESQUE et l'achat du moyen-courrier : "Le peuple a le droit de savoir!"

M. René Lévesque a déclaré hier midi que les sociétés de la couronne, dont le public assume les frais, se doivent de motiver publiquement leurs décisions administratives. Au sujet du débat qui se poursuit à l'heure actuelle à propos de l'achat de nouveaux avions moyen courrier pour Air Canada, le ministre a affirmé que la population du Québec, aussi bien que son gouvernement, sont en droit de poser des questions concernant le choix que la compagnie aérienne fera entre le Caravelle, de conception française, et le Douglas DC-9, de conception américaine.

M. Lévesque, qui s'adressait aux délégués au congrès de l'Union canadienne des journalistes de langue française, s'est demandé pourquoi, si Air-Canada avait effectivement choisi de remplacer ses appareils Viscount et Vanguard par les futurs DC-9 américains, ce choix portait sur un "avion qui n'a jamais volé, qui vient à peine de sortir de la planche à dessin et qui ne représente aucun progrès technique", alors que l'appareil français Caravelle a été "éprouvé par d'innombrables heures de vol dans bien des pays".

En second lieu, M. Lévesque s'est demandé s'il est vrai que le DC-9 serait construit en grande partie aux États-Unis — des parties seulement étant fabriquées au Canada, alors que notre pays souffre de chômage, particulièrement dans le secteur de l'industrie aéronautique, et pourquoi la fabrication de la nouvelle flotte de moyens courriers ne se ferait pas dans les avionseries de Montréal qui sont, selon lui, les plus avancées du Canada.

"Il y a peut-être des réponses à ces questions, a-t-il dit mais il faudrait les connaître, et ne pas en être réduit à n'obtenir que des rumeurs plus ou moins inspirées par on ne sait qui."

Si le choix du DC-9 est justifié, il faudra l'accepter, même si cela ne nous plaît pas. Mais auparavant, il faut connaître les motifs de cette décision.

Il ne faudrait pas, a conclu M. Lévesque, que sous prétexte d'indépendance administrative d'une société de la couronne et d'efficacité technique, prévalent des préjugés culturels, des intérêts personnels et des préférences régionales.

Le PSQ confirme sa tendance "gauche nationale" et affirme sa primauté sur le NPD-Québec

de notre envoyé spécial, Réal PELLETIER

QUEBEC — Le congrès du parti socialiste du Québec a consacré, en fin de semaine, les tendances nouvelles de la gauche québécoise à se distinguer du socialisme canadien par un socialisme "d'ici", plus rigoureux, axé sur une planification économique concrète et appliquée au Québec. En guise d'affirmation de leur existence autonome, les 150 délégués réunis dans la capitale ont accordé à leurs membres, après discussions, le droit d'allégeance au Nouveau parti démocratique à la condition qu'ils fassent en premier lieu valoir au sein de la formation fédérale les tendances du PSQ, lesquelles entrent sur plusieurs points en contradiction avec la politique du NPD, notamment en ce qui concerne la planification économique.

La "gauche nationale" a

réussi hier, après des heurts multiples, à faire triompher le principe de la primauté du PSQ chez les membres appartenant aux deux partis socialistes, après que les "orthodoxes" eurent tenté d'éliminer toute limitation touchant l'appartenance d'un membre du NPD au PSQ, au nom de la solidarité socialiste. La veille, les nationalistes avaient tenté en vain d'exiger, au niveau de la constitution du parti, que soit interdite aux membres l'allégeance à toute autre formation politique, ce qui excluait le NPD.

En assemblée plénière, Jean-Claude Lebel a tiré le débat ardu d'une impasse en présentant une formule de compromis selon laquelle il sera permis "aux membres du PSQ de faire partie du NPD tant et aussi longtemps que le NPD respec-

tera l'entente conclue lors du congrès d'orientation du parti", à savoir la reconnaissance plus

Voir page 8 : Le PSQ

Michel Chartrand à la présidence des socialistes

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — M. Michel Chartrand a été élu hier à la présidence du parti socialiste du Québec. Les trois autres candidats inscrits se sont désistés. Il s'agissait de MM. Pierre Vaboncoeur, Alfred Dubuc et Jean-Marie Bédard.

Ce dernier a toutefois accepté la première vice-présidence à titre de responsable du bureau politique. Le deuxième vice-président, chargé du bureau d'organisation du parti, est M. Jean-Paul Gagnon. Le troisième, qui dirigera le bureau de propagande, est M. Roger Nantel. Enfin, M. Emile Boudreau occupera la quatrième vice-présidence à titre de responsable du bureau d'action.

MM. Robert Robert et Jean-Claude Lebel ont respectivement été élus secrétaire-correspondant et trésorier. Le comité central du parti socialiste du Québec sera composé de neuf membres suivants : Fernand Daoust, président qui a refusé de se représenter à un poste de l'exécutif; Edmour Harvey; Guy Paulin; Gabriel Gagnon; Paul Bélanger; Camille Legendre; Martine Laforest; Robert Millet; et Jacques-V. Morin.

Johnson: le bill 60 est un écran de fumée

JOLIETTE. — M. Gérin-Lajoie n'a aucunement besoin du bill 60 pour régler les problèmes financiers des commissions scolaires, a déclaré l'honorable Daniel Johnson devant un groupe de militants de l'Union nationale réunis samedi à Joliette, à l'invitation du député du comté, Me Maurice Majeau.

"Le ministre de la Jeunesse possède déjà tous les pouvoirs voulus pour sauver les commissions scolaires d'une faillite imminente, s'il veut bien les sauver," a dit le chef de l'opposition.

"Il possède ces pouvoirs depuis trois ans et demi, plus précisément depuis l'arrêt ministériel du 5 juillet 1960, alors qu'il s'est fait attribuer toutes les fonctions financières et administratives que remplissent jusque là le Département de l'Instruction publique.

"Or, jamais les commissions scolaires n'ont été en plus mauvaise posture que depuis qu'elles relèvent directement du ministre".

M. Johnson dit que le ministre de la Jeunesse a profité de ses pouvoirs accrus pour annuler l'autonomie des commissions scolaires et faire porter aux cultivateurs, aux petits propriétaires ruraux et urbains, et indirectement aux locataires eux-mêmes le poids des promesses démagogiques contenues dans le programme de son parti.

L'étatisme commence toujours par la centralisation financière, poursuit le chef de l'Union nationale. Le gouver-

nement Lesage a commencé par enlever aux commissions scolaires la taxe d'éducation qui

Voir page 8 : Johnson

Les jeunes libéraux: plus d'autonomie aux provinces

Les jeunes libéraux du Canada favorisent un remaniement de la Constitution, assurant aux provinces une plus grande autonomie. Cette attitude se reflète dans les résolutions que les jeunes libéraux ont adoptées à l'issue de leur congrès, en fin de semaine. Les jeunes libéraux, dans l'optique de leurs dirigeants, doivent apporter au pays des idées nouvelles qui peuvent paraître même quelque peu osées. Selon le premier ministre Pearson, les idées que les jeun-

nes libéraux pourraient proposer, si révolutionnaires soient-elles, n'auraient plus, dans une dizaine d'années, qu'un caractère assez modéré. Le premier ministre a confié aux jeunes libéraux sa certitude que le gouvernement réduira de 21 à 18 ans l'âge de l'inscription sur les listes électorales.

Les rapports entre groupes de langue française et de langue anglaise au Canada et les problèmes de l'unité nationale ont pris au congrès une importance dominante.

Les délégués ont partagé leurs suffrages au sujet de plusieurs propositions, en favorisant leur groupe linguistique. Il y eut toutefois une étonnante unanimité autour de diverses questions.

Un délégué de Calgary, M. Cameron Milliken, opposant acharné de toute "tentative" pour imposer le français aux provinces de l'Ouest, a proposé la candidature de Me Michel Robert, un avocat de 25 ans, au poste de président de la Fédération des jeunes libé-

raux. Me Robert a été élu avec l'appui des délégations de l'Ouest canadien.

Les délégués de la Colombie-Britannique ont formé un sous-comité d'études économiques dans le but de faire échec aux prétentions des délégations du Québec et de l'Ontario dans le domaine économique.

Les jeunes libéraux de la Colombie-Britannique sont

Voir page 8 : Les jeunes

L'Europe ne peut plus accepter la prétention des E.-U. à maintenir le dollar comme une "super-monnaie" — François Perroux

par Jean-Marc LÉGER

"Il est proprement inadmissible que le dollar américain ait encore des prétentions à être une sorte de super-monnaie alors que les États-Unis subissent les conséquences à la fois d'une pression constante sur leurs réserves d'or et du déséquilibre de leur balance des paiements. Cette crise dont ils n'arrivent décidément pas à sortir doit nous être l'occasion d'affirmer que l'Europe entend secouer les impérialismes monétaires".

C'est strictement en homme de science que s'exprime François Perroux, professeur au Collège de France, économiste de réputation internationale, l'un des maîtres de l'économie politique dans le monde actuel. Venu à Montréal avec cinq autres économistes français pour participer au colloque franco-canadien sur la planification, M. Perroux accordait samedi en compagnie de l'un de ses collègues, M. Dessau, un entretien à la presse locale.

ECONOMIE DE "GASPILLAGE", AUX E.-U.

C'est en parlant des rapports entre les six pays de la Communauté économique européenne et du plan d'un économiste hollandais, Postumas, pour la constitution d'un nouveau type de réserves d'or et de devises entre les membres de la "petite Europe", que M. Perroux a été amené à faire, en quelques formules bien frappées, le procès de la politique monétaire américaine et de l'acharnement des États-Unis à maintenir le dollar dans une position qui ne se justifie plus aujourd'hui.

"L'essor économique de la France — et de l'Europe occidentale en général — entraîne, entre autres conséquences, le refus désormais d'accepter sans discussion les devises perturbantes, le refus d'une sorte d'hégémonie permanente du dollar et le refus des idées héritées d'une époque où la domination américaine était incontestée. Au reste, l'économie américaine est en état de gaspillage (la plupart des grands économistes américains en conviennent), de gaspillage des ressources, du travail, des produits agricoles, etc. L'Europe nouvelle, pour sa part, entend définir et appliquer une doctrine économique plus scientifique que celle des États-Unis actuels".

DISCORDANCES ENTRE L'ECONOMIE ET LES FINANCES

Interrogé, d'autre part, sur la valeur et les chances de succès du "plan de stabilisation" mis en oeuvre à la fin de l'été en France, par le gouvernement, à l'instigation du ministre des finances, M. Perroux a clairement expliqué le problème de fond que révèle le "plan de stabilisation".

"Ce plan ou ce programme soulève naturellement la question suivante: le IV^e Plan français a-t-il été mal calculé ou y a-t-il discordance entre le plan et la monnaie? Il faut bien constater qu'il n'existe pas actuellement de coordination réelle entre l'autorité économique qui est en somme le Commissariat au Plan et l'autorité monétaire, représentée en l'occurrence par le ministère des finances. C'est un problème extrêmement intéressant et important qu'ont connu ou auquel se heurteront la plupart des pays qui font ou feront un effort sérieux de planification. J'ai pour ma part proposé une formule qui pourrait, me semble-t-il, comporter une solution à long terme".

SOLUTION PROPOSÉE

La proposition de M. Perroux consiste dans la création d'un comité restreint (premier ministre, ministre des finances et commissaire général au plan) et permanent, qui se réunirait une fois par mois avec, pour rôle principal, d'enregistrer les discordances qui se manifesteraient entre la situation monétaire et l'état de réalisation du plan général d'expansion économique. L'analyse constante de ce rapport ferait ressortir les défauts majeurs de coordination et permettrait de remédier aux discordances avant que celles-ci ne deviennent trop aiguës. Ce comité remplirait une tâche préventive éminemment importante et son action, en empêchant de laisser s'aggraver les discordances, dispenserait du recours à des mesures d'urgence que le présent programme de stabilisation des prix.

M. Pierre Massé, commissaire général au Plan, ne dispose pas encore des moyens qui lui seraient nécessaires pour amener le ministère des finances à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer, à chaque étape, la réussite du Plan. Cette absence de coordination doit être corrigée".

LE PROGRAMME FRANCAIS DE STABILISATION

M. Perroux fait à ce point de la conférence de presse, un vif éloge de M. Pierre Massé — dont l'influence déborde d'ailleurs les frontières françaises — et exprime les regrets du commissaire général au Plan de n'avoir pu venir participer personnellement aux travaux du colloque franco-canadien.

Revenant à la mise en oeuvre du programme de stabilisation des prix en France (dont on sait les remous qu'il a provoqués dans les milieux syndicaux et même patronaux), M. Perroux explique: "Comme l'adaptation de l'épargne globale à l'investissement global n'a pas été calculée rigoureusement et que le taux de croissance annuel (5,5%) est particulièrement élevé, il était clair que des mesures spéciales devaient être prises pour juguler les inflations structurelles. A cet égard, le plan de stabilisation de M. Giscard d'Estaing représente un effort sérieux mais très limité parce qu'il ne s'attaque pas aux racines profondes du mal, aux causes premières des inflations structurelles et aux facteurs de base de la discordance Plan-Monnaie".

A L'ECHELLE DU MARCHÉ COMMUN

Après avoir analysé succinctement les principaux éléments du programme de stabilisation, l'éminent économiste français poursuit: "Le problème n'est pas à l'immédiat, en France, la restauration de conditions économiques des coûts, des prix et des qualités qui puissent assurer l'équilibre, mais un équilibre dynamique (en expansion) de notre balance extérieure. Mais la solution de ce problème ne tient pas à la France seule mais aussi dans une bonne mesure à ses partenaires au sein de la Communauté économique européenne. En matière d'expansion dans la stabilité, relative (l'inflation tolérée est de 1 à 2% par an), le problème européen est "un". Il n'y a plus de stabilité réellement possible pays par pays: une politique conjoncturelle commune doit être définie, qui soit ajustée effectivement aux besoins fondamentaux des "six" de la C.E.E.

Voir à la page 8 : L'Europe ne peut plus

LES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DE LA TECHNOLOGIE

La conception de la politique de croissance est transformée par les industries "entièrement nouvelles"

C'est par une grande conférence du professeur François Perroux qu'a commencé, hier, à l'Ecole des hautes études commerciales, le colloque franco-canadien sur la planification. L'économiste de réputation internationale et professeur au Collège de France avait donné pour titre à sa conférence (qui était en vérité un cours magistral, difficilement accessible aux non-initiés): "La propagation d'un effet dans l'analyse matricielle et la planification".

M. Perroux s'est attaché à étudier les changements profonds dans les structures industrielles des pays les plus avancés et à faire voir les conséquences de cette transformation sur le taux de croissance des économies nationales. Plus précisément, il a voulu montrer que la propagation dans une économie moderne des formes les plus récentes de l'innovation technologique obéit à certaines règles et suit certains modèles dont doit tenir compte au premier chef toute politique conjoncturelle d'expansion économique.

Environ 400 personnes ont assisté à la séance inaugurale du colloque. Au premier rang d'entre elles, on remarquait M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, M. Jean Deschamps, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Joubert, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec, plusieurs hauts fonctionnaires de l'industrie et de l'éducation, de l'industrie et du commerce, un grand nombre de professeurs d'économie et de sociologie de l'Ecole des H.E.C., des universités de Montréal, Laval et McGill, etc. C'est M. François-Albert Angers, directeur de l'Institut d'économie appliquée rattaché à l'Ecole des H.E.C., qui anime le colloque; soulignons que M. Perroux est également directeur de l'Institut français d'économie appliquée. Cinq autres économistes américains prendront également la parole au cours du colloque qui durera jusqu'à mercredi soir.

Voir page 8 : La conception

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Smallwood ne veut pas témoigner aux E.-U.

ST-JEAN, T.-N. — Le premier ministre Joe Smallwood et sept de ses ministres n'ont pas l'intention de se rendre à Hartford, Conn., dans la cause de John C. Doyle, président de Canadian Japan Limited, accusé par le gouvernement américain de fraude au sujet de la vente de valeurs mobilières. Selon M. Smallwood, les témoignages pourraient être recueillis sans qu'il soit nécessaire de subir un interrogatoire à Hartford. Le premier ministre comparaitrait devant un commissaire du tribunal américain s'il se présentait à Terre-Neuve.

M. Roblin ne veut pas légaliser les loteries

WINNIPEG. — Le premier ministre Duff Roblin a déclaré vendredi qu'il préférerait rendre légale l'activité des preneurs aux livres, plutôt que celle des organisateurs de loteries. Mais, il ne préconise pas que les preneurs aux livres soient autorisés à exercer leur commerce au grand jour. On a demandé au premier ministre du Manitoba, au cours d'une conférence de presse, s'il favorisait l'établissement de loteries provinciales au bénéfice du gouvernement manitobain.

Le public et le NPD

CALGARY. — Les difficultés qu'éprouve le Nouveau parti démocratique à faire élire des députés au Parlement ne tiennent pas au programme du parti, mais à la conception que le public s'en fait, selon M. Mervyn Johnson, président national du NPD. Il est d'avis que le programme du parti tel qu'énoncé avant les dernières élections fédérales, "était excellent puisque les autres partis y ont fait écho," mais, les électeurs n'en ont pas tellement tenu compte. "Un bon nombre de problèmes au Canada sont extrêmement complexes et les solutions ne sont pas faciles à mettre en oeuvre. M. Johnson, ex-député de Kindersley, Saskatchewan, aux Communes, a adressé la parole à Calgary à une conférence de dirigeants du NPD.

Les magnats du pétrole sont dénoncés auprès de Chevrier

HALIFAX. — M. R. H. Carter, vice-président et administrateur général de la compagnie Provincial Motors de Halifax, a expédié vendredi un mémoire confidentiel au ministre de la Justice à Ottawa, il a déclaré que son mémoire est la première mesure de combat contre les "magnats du pétrole" en général et de la compagnie Canadian Petrofina limitée en particulier.

Le 26 août dernier, M. Carter ordonnait la réduction du prix de détail de l'essence dans son entreprise afin d'accroître ses profits et de concurrencer les postes d'essence distribuant des "trucs" pour stimuler leurs propres ventes dans la région de Halifax et de

Dartmouth.

Le 10 septembre, Canadian Petrofina avait Provincial Motors d'avoir à évacuer l'édifice du poste Fina de la rue Queen dans Halifax dans les 30 jours. L'avis, venant à échéance le 11 octobre, n'a pas eu de suite et Provincial Motors y loge toujours.

M. Carter soutient que Canadian Petrofina a envoyé cet avis à cause de la réduction du prix de vente au détail de l'essence ordonnée par sa compagnie. Il a précisé que le contrat de location intervenu entre Canadian Petrofina et ses dépositaires reconnaît à celle-ci le droit d'expulser le locataire de son établissement à la suite d'un avis de 30 jours.



A LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX — M. Lucien Rémillard, gérant de la Caisse centrale Desjardins et l'un des pionniers de la Caisse Populaire Saint-Jean-de-la-Croix a été samedi soir dernier l'objet d'une manifestation d'amitié au restaurant Sambo. Plusieurs centaines de parents, d'amis et de dirigeants des Caisses Populaires ont tenu à lui rendre hommage à l'occasion de son 30e anniversaire au service du mouvement Desjardins. Une bourse substantielle et de nombreux cadeaux ont été offerts à M. et Mme Rémillard. Cette photo, prise après le banquet de circonstance, fait voir dans l'ordre, de gauche à droite: M. Donat Paquette, directeur de la Caisse Populaire Saint-Jean-de-la-Croix, Mme Donat Paquette, Mme R. Brouillette, M. R. Brouillette, directeur, Mme Laviolette, M. J. Lauzon, vice-président, Mme Lucien Rémillard, M. Lucien Rémillard recevant les félicitations de M. Emile Girardin, président de la Fédération des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins, Mme Emile Girardin, M. Jean-Paul Labelle, vice-président de la Caisse Centrale ainsi que Mme Jean-Paul Labelle.

Ottawa ne pourra bien s'acquitter de sa tâche

WINNIPEG. — Le premier ministre Duff Roblin est d'avis que le gouvernement fédéral ne pourra pas s'acquitter convenablement des tâches qui lui incombent, en raison du coût du programme de pensions que propose le gouvernement fédéral. M. Roblin a dit que le programme de pensions soumis par le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, aurait pour conséquence d'augmenter aux salariés de deux à neuf p.c. de leur revenu, pour le donner à d'autres personnes. Le montant ainsi soustrait au pouvoir d'achat des travailleurs s'élèverait de \$450.000.000 jusqu'à \$1.935.000.000.

Conférence sur les pêcheries

VANCOUVER. — Des entretiens internationaux sur les pêcheries s'ouvrent ce matin à Vancouver. Le Japon y réclamera avec détermination que le Pacifique-Nord soit accessible à sa flotte de pêche au saumon et au flétan. Cette conférence annuelle n'a rien de commun avec les négociations en vue de la signature d'un nouveau traité de pêche. Les entretiens reprendront à Ottawa, le printemps prochain. Le Canada et les Etats-Unis ont maintenu depuis la fin de la guerre que la flotte japonaise hauturière ne pouvait exploiter les pêcheries de saumon et de flétan près des côtes de l'Amérique du Nord.

Avis ne peut pas vous permettre de "voir rouge"

**Vous avez loué une auto.
Il vous faut stationner.
Zut, pas de monnaie!
Vous allez en chercher.
Vous revenez...et l'on vous
a "collé" un billet.
Vous êtes furieux!
Avis ne peut pas se per-
mettre d'avoir des clients
furieux.**



**C'est pourquoi nous mettons de la monnaie pour les
parcomètres dans les compartiments à gants de toutes
nos autos. Et quelles autos!**

**Prenez nos superbes Pontiac Parisienne, par exemple...
Quand on n'est pas les mieux connus, il faut se don-
ner plus de peine pour louer ses autos.
Beaucoup plus.**



Town & Country

Commodités de motel

A compter de \$7.50

- Un coquetel complémentaire par invité!
- Stationner à la porte
- Danse et spectacle chaque soir
- Pour rés.: RI. 8-8871

Town & Country

6061 Chemin Côte de Liesse
RI. 8-8871



DU SOLEIL EN
BOUVEILLE

Agent général pour le Canada:
J. Alfred Oulmet, Montréal

BRUNET

DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyage

J. BRUNET Liée
Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

Un programme d'étude pour les élèves de 11e année

La Fédération des comités scolaires catholiques du Québec a décidé samedi, lors de son XVIIe congrès annuel, de créer immédiatement une commission qui sera chargée de préparer un programme d'urgence qui sera soumis à la 11e année scolaire et qui permettra aux finissants du secondaire public de remplir les conditions d'admission aux divers établissements professionnels (universitaires et techniques).

On sait qu'en juin 1964, les finissants du secondaire public ont été confrontés à une situation normale : à la suite d'un changement de programme d'études, en vertu duquel la 12e année n'existera plus en septembre prochain, les finissants des 11e et 12e années se présenteront en même temps dans les divers établissements d'enseignement professionnel (universitaires et techniques) du Québec. Plusieurs de ces institutions ont déjà manifesté leur intention de ne pas admettre les finissants des 11e années.

Devant "l'inquiétude des parents, des éducateurs et des commissaires d'écoles à l'endroit du sort réservé à ces élèves", et devant l'indécision apparente des autorités provinciales, la FCSQ a décidé d'agir en invoquant que "l'autonomie académique des commissions scolaires trouve à s'exercer dans de telles circonstances".

Au sujet de l'inaction apparente des autorités provinciales, le préambule de la résolution déclare que, "dans la période de réorganisation du système scolaire de la province, ni le Département de l'Instruction publique ni le ministre de la Jeunesse ne semblent en mesure de prendre des décisions rapides sur cette question".

La résolution a été adoptée par l'Association des directeurs généraux des écoles avant d'être adoptée par la FCSQ.

La commission qui devra préparer le programme d'urgence sera composée de directeurs d'écoles représentant les régions de Montréal, Québec, Sherbrooke et Hull, ainsi que du directeur pédagogique de la FCSQ. Elle travaillera de concert avec les directeurs des études des diverses facultés universitaires et des diverses maisons d'enseignement supérieur concernées.

Dans une autre résolution, la FCSQ demande au DIP de faire "une révision rapide des structures et des programmes d'études afin que nos finissants des 11e et 12e années ne se trouvent pas, en juin 1964 et dans les années à venir, en face d'une situation sans issue, où la chose s'est produite dans le cas d'un très grand nombre de finissants, au 30 juin 1963". La résolution précise que cette révision devrait tendre vers "une meilleure coordination des programmes entre le niveau secondaire public (d'une part) et le niveau collégial et universitaire (d'autre part)".

CAPOTAGE

MONT-LAURIER — M. Maurice Denard, âgé de 77 ans, de Rosemère, a perdu la vie vendredi soir quand l'auto dans laquelle il voyageait a capoté sur la route No 11 à quelque six milles de Mont-Laurier.

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1963

LE MOUVEMENT SYNDICAL DE LA C.B. EN COLERE

Boycottage en représailles contre les navires des E.-U.

Le Syndicat international des marins aux Etats-Unis et sa filiale canadienne dirigée par Hal C. Banks semblent perdre de nombreux appuis dans le monde ouvrier tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

A Vancouver, la Fédération du travail de la Colombie-Britannique a exprimé en termes prudents l'avis que les navires américains qui font escale dans les ports de cette province pourraient être boycottés par les syndicats canadiens en guise de représailles contre le boycottage de navires américains dans les ports américains des Grands Lacs.

A New-York, le président Joseph Curran de l'Union maritime nationale a dénoncé l'attitude du président George Meany du FAT-COI face au litige des Grands Lacs.

Boycottage

L'attitude de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique semble refléter l'opinion du syndicalisme canadien. Les membres de la direction de cette Fédération soutiennent que les débardeurs et les manutentionnaires d'entre pôt bien que syndiqués d'une union internationale respecteraient toute ligne de piquetage qui pourrait être établie contre la venue de navires américains dans les ports canadiens de la côte du Pacifique.

M. Pat O'Neal, le principal théoricien d'un tel piquetage de représailles, jouit de la confiance des affiliés à la Fédération puisqu'il a été réélu vendredi secrétaire de cet organisme.

La Fédération a endossé officiellement la tutelle imposée par le gouvernement aux unions maritimes du Canada. La déclaration de la Fédération dit: "Le comité exécutif regrette que le gouvernement ait été forcé de passer une loi de tutelle. C'était la seule option possible en apparence pour corriger la situation dans les Grands Lacs. Toutefois, la Fédération croit que le mouvement syndical du Canada doit faire tout en son pouvoir pour se libérer de chefs décadents et de dictateurs syndicaux et contribuer ainsi à faire lever la tutelle aussi rapidement que possible".

M. Charles Stewart, président de l'Union des conducteurs de tramways et d'autobus, a rappelé que l'ancien Congrès des métiers et du travail du Canada et d'anciennes administrations gouvernementales ont été les responsables de la venue de Hal Banks au Canada pour "y exécuter une mission"; cette mission a été remplie mais le monde ouvrier du Canada est demeuré avec un "Frankenstein" sur les bras.

Et à New York

A New York, le Syndicat maritime national des Etats-Unis a accusé la direction de la FAT-COI de mettre en danger les intérêts du mouvement syndical au Canada et aux Etats-Unis par son comportement devant le conflit syndical des Grands Lacs.

Il a demandé que des mesures soient prises contre le SIM du Canada selon les dispositions du code d'éthique de la FAT-COI.

La position de cette union a été formulée dans un éditorial signé par son président, Joseph Curran, éditorial qui a été publié dans le journal du syndicat "The Pilot".

Cet éditorial doit être distribué aujourd'hui aux délégués qui participent au congrès national de la FAT-COI.

Sa distribution soulève la possibilité d'un débat animé sur tout le problème des navires américains qui font escale dans les ports de la semaine dernière il apparaissait que ceux qui sont directement intéressés par cette question avaient bien l'intention de ne pas l'évoquer en public.

Adversaires

M. Curran et son syndicat sont des adversaires du SIM. M. Curran a émis la suggestion que le SIM canadien et son président Harold C. Banks devraient faire l'objet d'une enquête.

"J'affirme que la protection que la FAT-COI a accordée au SIM canadien est à l'origine de la crise qui affecte actuellement les travailleurs canadiens et américains, nos mouvements syndicaux et nos gouvernements", déclare M. Curran dans son éditorial.

"Le SIM n'aurait pas pu maintenir ses attaques désordonnées contre le mouvement syndical canadien s'il n'avait pas utilisé le prestige de la FAT-COI pour harceler les bateaux canadiens dans les ports américains".

M. Curran a déclaré que les preuves qui ressortent du rapport Norris sont écrasantes contre le SIM et il écrit: "La direction de la FAT-COI a continué à couvrir le SIM alors qu'il était évident qu'il avait violé, corruption et mesures dictatoriales de la part de la direction de cet organisme au Canada".

"Le responsable: George Meany"

Il a déclaré qu'à sa connaissance le conseil exécutif de la FAT-COI n'avait pas endossé le SIM canadien et que, par conséquent, la responsabilité en incombait au président de la FAT-COI, M. George Meany.

M. Curran, qui ne peut pas assister au congrès à cause d'une grave maladie de sa femme, a déclaré dans son éditorial que la FAT-COI peut encore prendre des mesures positives selon les dispositions de son code d'éthique.

"Ce serait la manière la plus efficace de restaurer notre solidarité avec nos frères canadiens et de mettre fin à la rupture qui existe en ce moment entre le syndicalisme américain et canadien".

Savoir si son appel sera entendu des autres délégués est une autre question. On sait d'ores et déjà que des membres de l'organisation tels que Walter Reuther et David McDonald partagent le même point de vue que M. Curran.

A LA CHASSE

Roger Lavoie, âgé de 29 ans de Montréal, a été tué samedi après-midi non loin de Hudson dans un accident de chasse. L'arme d'un compagnon s'est déchargée dans le dos de M. Lavoie.

M. Henri White, âgé de 67 ans, de Calumet dans le comté d'Argenteuil a connu une fin tragique alors que son arme s'est déchargée quand il a trébuché dans un petit sentier dans un bois.

M. J.-B. Desrosiers, fondateur de l'Institut Pie-XI, est décédé

Le dimanche 17 novembre est décédé, au Grand Séminaire de Montréal, M. Jean-Baptiste Desrosiers, prêtre de Saint-Sulpice.

Né à Sainte-Luce, comté de Rimouski, le 15 janvier 1896, il avait fait ses études classiques au Séminaire de Sainte-Anne de Beaurivage. Il étudia ensuite au Séminaire de Philosophie et au Grand Séminaire de Montréal. Admis dans la Compagnie de Saint-Sulpice, puis ordonné prêtre à Paris le 17 décembre 1921, il poursuivit ses études à Rome, et revint à Montréal en 1924. Il enseigna la morale et la doctrine sociale de l'Eglise au Grand Séminaire pendant près de 40 ans.

Travailleur infatigable, il écrivit de nombreux volumes et quelques centaines d'articles sur des sujets de théologie morale et de doctrine sociale de l'Eglise. Reconnu comme l'un des pionniers de la diffusion de la doctrine des Papes en matière sociale, il en organisa l'enseignement par le moyen des Cercles Ou-



Les gagnants des prix de l'UCJLF en compagnie de M. René Lévesque: (première rangée) Yves Michaud (éditorial), Dominique Clift et Richard Daignault (grand prix), Michèle Lasnier (information féminine); (deuxième rangée) Jules LeBlanc (éducation), Roger Saint-Jean (photographie), Jean-Pierre Bonhomme (cadres), Serge Deyglun (sport), Gilles Marcotte (cadres), Teddy Chevalot (nouvelles) et Michel van Schendel (économie).

LES JOURNALISTES ETUDIENT LEURS PROBLEMES

Ethique professionnelle, institut de journalisme, orientation générale du mouvement, tels ont été les trois thèmes étudiés en fin de semaine par le congrès de l'Union canadienne des journalistes de langue française. Quelque 250 personnes ont pris part aux diverses manifestations du congrès.

Reçus à déjeuner par les journaux de Montréal samedi midi au Reine-Elisabeth, les journalistes étaient, en soirée, les invités de la Ville de Montréal au chalet du mont Royal où ils ont été accueillis par le président Lucien Saulnier. Dimanche midi, le gouvernement de la province offrait aux journalistes un déjeuner d'apparat présidé par M. René Lévesque et au cours duquel les gagnants des prix de journalisme ont été officiellement présentés à leurs confrères.

Depuis quelques années déjà les journalistes étudiaient les problèmes relatifs à l'éthique professionnelle. Au cours de ce congrès, les membres de l'UCJLF avaient été saisis d'une charte d'intégrité qu'ils ont adoptée à l'unanimité et qu'ils proclament officiellement. (On trouvera le texte ci-contre).

Les délégués ont en outre étudié le rapport d'une commission de formation professionnelle qui expose les grandes lignes d'un projet d'Institut de journalisme. Les journalistes ont souscrit à ce projet et ont prié la commission de poursuivre ses travaux. La formule envisagée prévoit la fondation d'un Institut dans le cadre d'une université. Les candidats n'y seraient admis qu'une fois titulaires d'un diplôme universitaire dans une quelconque des sciences de l'homme.

L'Assemblée générale s'est en outre penchée sur l'orientation générale de l'UCJLF. Le

(Suite à la page 8)



M. Lévesque s'entretient avec le nouveau président de l'UCJLF, Fernand Beauregard (au centre) et Michel Roy, président sortant.

M. Fernand Beauregard est élu président de l'UCJLF

MM. Fernand Beauregard, journaliste à LA PRESSE, et Mario Cardinal, journaliste au DEVOIR, ont été élus hier respectivement président général et secrétaire général de l'Union canadienne des journalistes de langue française. M. Beauregard succède à M. Michel Roy, du DEVOIR, et M. Cardinal succède à M. Beauregard.

MM. Clément Trudel, du "Soleil" de Québec, et Pierre de Bellefeuille, directeur de la revue "Maclean", ont été élus hier et 2e vice-présidents. Mme Gisèle Bergeron-Leboeuf, journaliste à Radio-Canada, et M. Jean-Claude Paquet, journaliste à "La Presse", ont été élus secrétaire-archiviste et trésorier.



MARIO CARDINAL

L'APPEL DE MARCOTTE, PLAIDE CETTE SEMAINE

Mercredi ou jeudi, cette semaine, les cinq juges de la Cour des appels du Québec entendront les représentations de la Couronne et de la défense dans la cause de George Marcotte. Cet homme a été condamné à mort le 2 mars dernier, pour avoir assassiné les policiers Brabant et Maréchal de Saint-Laurent.

Ce double meurtre avait été exécuté le 14 décembre 1962 lors d'un hold up à la mitrailleuse accompli contre une succursale de la Banque canadienne impériale de Commerce de la Côte-de-Liesse.

Au procès qui a duré deux semaines, on a décrit Georges Marcotte comme le guman déguisé en Père Noël. Au cours de ce procès, le principal témoin de la Couronne a été Jean-Paul Fournel, également accusé de

meurtre. Il ne subira son procès qu'une fois décidé le sort de Marcotte par la Cour des appels. Quant à Jules Reeves, autre présumé complice dans cette affaire, on lui fait subir des examens psychiatriques afin de déterminer s'il est en mesure de passer en procès.

Lorsqu'il y a un verdict de culpabilité à une accusation de meurtre qualifié, ce verdict et

la peine de mort obligatoire sont automatiquement portés à l'attention de la Cour des appels de la province sous l'empire du Code pénal amendé en 1961.

Me Jacques Durois sera le porte-parole de la Couronne, tandis que Me Dollard Daneseau assumera la défense, avec Me Yves Maynard comme conseil devant la Cour des appels.

LES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE ONT UNE CHARTE D'INTEGRITE PROFESSIONNELLE

L'Union canadienne des journalistes de langue française, au cours de son congrès de fin de semaine, a adopté et décidé de proclamer officiellement une "charte d'intégrité professionnelle" qui servira de base à l'élaboration d'un code d'éthique plus détaillé. Voici le texte de cette charte:

Tout journaliste digne de ce nom...

1— s'emploie activement à la connaissance exacte et à la diffusion des faits, multiple les procédés d'investigation afin d'arriver au maximum de certitude et de vérité;

2— prend la responsabilité morale de son travail et n'impose ni n'accepte que des tâches compatibles avec sa dignité professionnelle;

3— tient la diffamation, le chantage et les accusations sans preuve pour les plus graves fautes professionnelles; ne porte d'accusations, même fondées, ni ne révèle de faits de caractère personnel, que dans l'intérêt public;

4— s'interdit de recourir à des moyens déloyaux, tels la fraude, le chantage et l'intimidation pour connaître les faits ou découvrir la vérité. A moins de circonstances qui justifient ce procédé, ne dissimule ni ne fausse son identité pour obtenir des renseignements qui lui seraient autrement refusés;

5— ne touche jamais de pots-de-vin; refuse les gratifications, cadeaux ou avantages personnels susceptibles de porter atteinte à son indépendance et d'aliéner sa liberté de pensée ou d'action;

6— n'exerce aucune activité commerciale nuisible au libre exercice de sa profession ou contraire aux intérêts de celle-ci;

7— ne cautionne pas de sa signature un texte dont l'insertion est payée et, dans l'exercice de sa profession, n'accepte pas de mission publicitaire;

8— ne commet aucun plagiat;

9— ne sollicite jamais la place d'un confrère ni ne provoque son renvoi en offrant de travailler à des conditions inférieures;

10— tend à l'objectivité, c'est-à-dire s'efforce d'exposer tous les faits d'une situation donnée, toutes les opinions

dans un conflit, toutes les données d'un problème; mais, rendant compte d'une réalité, n'omet pas, sous aucun prétexte, d'apporter les explications ou de relier les circonstances sans lesquelles cette réalité serait inintelligible;

11— tend constamment, par l'emploi de toutes les techniques et méthodes dont dispose la presse, par l'effort personnel et par le travail soutenu, à la recherche et l'innovation pour rendre les informations plus accessibles au public;

12— s'engage, s'il abandonne la profession, à ne plus se prévaloir des titres ou des qualités auxquels il n'a plus droit;

13— garde le secret professionnel.

TRAGÉDIE

TORONTO — Le sénateur Duncan K. MacTavish, 64 ans, millionnaire, avocat et ancien président de la Fédération libérale nationale, a perdu la vie, vendredi soir, dans une quintuple collision d'automobiles sur la route Reine Elisabeth, qui fit quatre autres morts.

Les autres victimes sont le chauffeur de taxi Frank G. Collinson, 56 ans, de Toronto; Erven Daniel Cuttnik, 22 ans, de Downsview, une banlieue de Toronto; Brian Kenneth Sandover, 22 ans, un jockey de Port Washington, C.B.; et Norman William Roger Redmond, 25 ans, d'Edmonton.

Le sénateur MacTavish, venait d'assister à un spectacle à la Foire d'hiver de Toronto et d'éprouver la joie de voir le cheval de sa fille Sheila remporter deux deuxième prix dans la catégorie des sauteurs. Il retournait dans le taxi de Collinson à l'aéroport de Malton d'où il devait regagner son domicile.

toujours gais



C'est parce qu'ils sont en bonne santé, une santé qu'ils entretiennent en buvant tous les jours, au besoin, Vichy CÉLESTINS.

IMPORTÉE DE FRANCE, L'eau Minérale Alcaline Naturelle Vichy CÉLESTINS vous apportera une provision quotidienne de sels minéraux pour exercer un effet salutaire sur votre système digestif en général, tout en vous désaltérant de façon fort agréable.

Vichy CÉLESTINS, par la richesse de sa composition, convient à tous, aux enfants comme aux adultes.

Méfiez-vous des imitations.

Demandez toujours

CÉLESTINS

L'eau qui fait... du bien!



FIERTÉ FAMILIALE



Votre famille sera heureuse, et vous serez fier, de les voir porter des vêtements immaculés si vous en confiez la tâche à des experts. Un seul coup de téléphone et vous oublierez vos fatigues hebdomadaires du lundi. Pourquoi ne pas appeler dès maintenant les spécialistes Jolicoeur.

LA. 1-2161 **Jolicoeur**
Fondé en 1907



90 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MEDARD DENGIER président

CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA

VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

Longueuil

AUSSE LOCATION à long et court termes

258 St-Charles ouest, Longueuil

OR. 4-1571

Centre professionnel de Montréal Inc.

801 est, rue Sherbrooke

- \$4.50 le pied carré
- Cloisonnement
- Climatisation
- Chauffe
- Murs Peints
- Couvre plancher
- Canalisations électriques
- Fixtures électriques

527-2497

VOTRE FATIGUE??

"LE BAIN TURC" APOLLON

DE L'HOTEL REINE ELISABETH INVITE PROFESSIONNELS, RELIGIEUX, et HOMMES D'AFFAIRES

A venir visiter le plus luxueux bain de santé de l'Amérique sous un contrôle professionnel. Spécial pour hommes d'affaires, professionnels et religieux, une consultation gratuite vous est offerte pour remédier à votre fatigue, insomnie, tension nerveuse et embonpoint.

Hôtel Reine-Elisabeth

Tél.: UN. 1-5497

L'amour de la patrie est-il dépassé ?

AVIS DE DÉCÈS

DESROSIERS — M. Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., est décédé dimanche au Grand Séminaire de Montréal où il était professeur, à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil: son frère, le Dr J.-A. Desrosiers; ses sœurs, Mme Rosalie Blais (Marie-Luce), Mme P.-E. Pichette (Marie-Marthe), Mme Paul Braun (Irène), Mlle Berthe Desrosiers et Sœur Juliette du Précieux-Sang des Sœurs de Ste-Anne. La dépouille mortelle est exposée au Grand Séminaire de Montréal, au 2065 ouest, rue Sherbrooke. Mardi soir, le 19 novembre, il y aura une messe chantée à cet endroit avant la translation des restes mortels à l'église Notre-Dame. Le service funéraire sera chanté dans cette église mercredi matin, le 20 novembre, à 9 hres, et l'inhumation aura lieu dans la crypte du Grand Séminaire.

DWANE — M. Martin Dwane est décédé à Québec le 16 novembre. Il était l'époux d'Angélique Cousineau. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Pauline et Sœur Madeleine-du-Crucifix de la communauté de Ste-Croix. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire J.-R. Deslauriers, au 790, boul. Ste-Croix, dans St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi matin, le 19 novembre, en l'église de St-Laurent, à 9 hres, et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-Laurent.

PEPIN: laïciser l'administration de l'Un. d'Ottawa

OTTAWA — L'administration de l'université d'Ottawa devrait être sécularisée, a déclaré hier M. Jean-Luc Pépin, membre d'une faculté de cette institution.

M. Pépin, député libéral aux Communes pour le comté de Drummond-Arthabaska et secrétaire parlementaire du ministre du commerce, M. Sharp, a déclaré dans une entrevue que tout en admirant le travail accompli par les autorités religieuses actuelles, "je pense qu'il est temps de procéder à une réorganisation".

Il a suggéré que les nombreux organismes consultatifs actuels soient transformés en une administration séculière, prêtres et laïques coopérant dans une corporation publique.

"Aujourd'hui, dans l'Eglise catholique, la tendance vers ce genre de coopération est de plus en plus prononcée".

L'université d'Ottawa est administrée par les Pères Oblats.

Multiculturalisme: chimère dangereuse pour la minorité francophone de l'ouest

De notre correspondant particulier Jacques OUVRAD

WINNIPEG — Prêché par certains, utilisé par d'autres pour assurer une domination culturelle anglo-saxonne, exclusive, dans les provinces de l'Ouest, le multiculturalisme est-il vraiment un danger pour le succès de la commission Laurendeau-Dunton?

Il l'est très certainement. Mais il n'est pas le fait de la majorité des "5 millions" d'autres Canadiens, dont il a été question avec tant d'insistance, au cours des premières audiences publiques. Il est, en fait, beaucoup plus un danger pour les communautés canadiennes-françaises de l'Ouest que pour les aspirations des Canadiens français du Québec.

Les suggestions faites par le juge Lindall, au nom de la presse ethnique, semblent refléter l'opinion générale des Allemands, Polonais, Islandais et autres Néo-Canadiens, y compris la plupart des Ukrainiens. Elles le font beaucoup plus que les récentes déclarations, à Winnipeg, de M. Mandziuk, député manitobain à la Chambre des Communes. M. Mandziuk affirme que le troisième groupe est menacé

de relégation à une citoyenneté de second ordre. Le juge Lindall admet l'existence des deux groupes de base.

Il fait les suggestions suivantes: le français devrait être enseigné dans toutes les écoles, à partir de la première année. Lorsqu'il commence le cycle des études secondaires, l'élève devrait avoir la possibilité d'étudier, en sus, une autre langue de son choix. Cette façon de voir est partagée par de nombreux porte-parole des diverses minorités, parce qu'elle suffirait à la préservation de l'héritage culturel.

Attitude dictée par le plus sain des réalismes. Les enfants s'identifient très vite à l'élément anglo-saxon de la population.

Le multiculturalisme, s'il parvenait à s'implanter, consacrerait le triomphe de la théorie de la mosaïque culturelle. Mais il ne durerait, aussi certainement, qu'un feu de paille, que l'espace d'une génération. Le fameux "melting pot", que l'on renie avec vigueur, possède un atout puissant: la jeunesse. Le professeur George W. Simpson, de Saskatoon, l'a admis récemment à Winni-

peg. Il a dit: "J'ai peur qu'il soit bien fini le temps où il était possible de trouver une communauté ukrainienne".

C'est contre cette défection de leur jeunesse, bien plus que contre le principe de biculturalisme, que se rebellent les Néo-Canadiens. La vieille garde va essayer de tirer parti, le plus qu'elle pourra, de la commission Laurendeau-Dunton, pour combattre l'indifférence de sa jeunesse.

Elle peut compter sur deux alliés. Premièrement, les irréductibles Anglo-Saxons qui veulent empêcher les Canadiens français — ceux à tout le moins qui ne vivent pas dans la province de Québec — d'obtenir l'égalité qui leur a été garantie, il y a un peu moins d'un siècle. Comme il sera facile, lorsque Ukrainiens, Polonais, Allemands, etc. réclameront des écoles où l'enseignement soit donné dans leur langue maternelle — comme le font les Canadiens français — de refuser à ces derniers. Ce serait une véritable tour de Babel. Pouvons-nous refuser à d'autres qui sont plus nombreux que vous?

Le second allié de la vieille garde néo-canadienne n'est autre que les Canadiens français eux-mêmes. Ils fournissent d'excellents arguments aux irréductibles Anglo-Saxons, dont il vient d'être question, en acceptant de s'identifier aux "minorités ethniques". Signe encourageant, plusieurs chefs de file canadiens-français de l'Ouest sont décidés à ne pas exposer leur revendication à la commission d'enquête, au nom des droits fondamentaux des minorités. Ils le feront au nom du droit que leur confère le titre de co-fondateur du Canada. À noter un des rares éditoriaux sur les audiences d'Ottawa, paru dans la presse anglaise de l'Ouest. Il indique qu'il existe chez certains Anglo-Saxons, une compréhension de la situation. "The Albertan", de Calgary, écrit que le problème réel, auquel le Canada doit faire face, est la restauration de l'égalité culturelle des deux partenaires de la nation. Il exprime également la crainte que, en parlant très fort, certains porte-parole des "5 millions" d'autres "Canadiens" n'aient qu'un désir — sous le couvert du respect des autres cultures — l'assimilation des Canadiens français dans une mosaïque dominée par l'élément anglais.

ST-TITE OBTIENT LA DEMISSION DE SES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

ST-TITE-DES-CAPS — Une foule de plus de 300 contribuables et de citoyens de St-Tite-des-Caps a demandé et obtenu au cours d'une tumultueuse assemblée, tenue vendredi soir dans le couvent de l'endroit, la démission en bloc des membres de la commission scolaire.

Le président de celle-ci, M. Henri Boivin, et ses quatre commissaires, malgré leur réticence et après avoir vainement tenté de convaincre la population de leur bonne volonté et du travail acharné qu'ils ont dû accomplir, ont été forcés de remettre leur démission.

La réunion avait été convoquée par les commissaires dans le but d'informer les contribuables de leur décision de hausser le taux de la taxe scolaire de \$3.75 du \$100 d'évaluation, à \$5.31 pour l'année en cours et à \$7.81 d'ici deux ans.

Dès le début de l'assemblée, le secrétaire de la commission scolaire a tenté de

justifier cette décision qui venait à l'encontre de vigoureuses protestations manifestées la veille dans une assemblée par les contribuables, en alléguant que plusieurs citoyens avaient réclamé la réouverture des écoles à tout prix, même au coût de l'augmentation de la taxe scolaire.

Cette déclaration a soulevé un tollé général durant lequel la voix du secrétaire fit place à celle des contribuables.

Décès du Frère Lanfranc Dubé

Le Frère Lanfranc Dubé, de la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne, directeur de l'école secondaire Saint-Stanislas, est décédé samedi, à l'âge de 55 ans. Natif de Saint-Paul de Grand-Mère, le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme William Dubé, trois frères, MM. Léo, Emile et Maurice Dubé et une sœur, Mme Léonard Massicotte.

Les funérailles auront lieu à la Maison provinciale des F.I.C., à Laprairie, le mardi 19 novembre, à 10 heures.

En mission au Congo

Le brigadier Jacques A. Dextraze de Montréal, sera nommé chef d'état-major au quartier général des opérations des Nations Unies au Congo.

Ancien commandant du Royal 22^e Régiment en Corée, le brigadier Dextraze était commandant, depuis février 1962, du secteur militaire de l'Est du Québec, dont le quartier général est à Québec même.

La commission Laurendeau-Dunton sera saisie du problème du divorce

OTTAWA — Deux nouveaux députés néo-démocrates qui ont fait campagne pendant des années contre le prononcé des divorces par le parlement, se proposent d'exposer leurs opinions sur cette question devant la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

L'un d'eux, M. Frank Howard, député de Skeena, a déclaré dans une interview, que lui et M. Arnold Peters, de Témiscamingue, avaient l'intention de soulever la question pour la raison que le divorce est une question sociale qui relève du mandat de la commission.

Il rappelle que le co-président de la commission, M. André Laurendeau, avait déclaré à la séance d'ouverture de la commission, que celle-ci aurait à compiler "une énorme quantité de faits se rapportant aux questions économiques et sociales aussi bien que politiques et culturelles".

M. Howard soutient que la loi du divorce est la cause de l'inégalité existant entre les façons dont on règle les problèmes conjugaux dans les provinces qui

ont des tribunaux de divorce et celles qui n'en ont pas.

"A part les empêchements religieux intéressant la conscience individuelle, un résident de l'Ontario par exemple, qu'il soit français ou anglais, a plus de chance ou une chance différente de trouver une solution à un problème conjugal qu'il ne pourrait en avoir dans le Québec", fait observer M. Howard. Québec et Terre-Neuve n'ont pas de tribunaux de divorce. Les habitants de ces provinces doivent actuellement s'adresser au parlement pour obtenir un bill de divorce. Les autres provinces ont des tribunaux de divorce.

M. Howard dit que son intention est de convaincre la commission de recommander l'adoption de lois de divorce uniformes pour toutes les provinces, en plus d'amplifier les motifs pour lesquels on peut obtenir le divorce.

PIANO A QUEUE

Marque Knabe, 5 pieds, 6 pouces.

seulement \$800.00

Raison de vente: voyage en Argentine.
CR. 2-0725

QUAND IL S'AGIT DE BOURGOGNES, choisissez

J. Thorin
BOURGOGNES

Denandez le Chambertin—c'est le plus noble bourgogne rouge... ou encore le Montrachet — un bourgogne blanc sans égal.

Vous pouvez aussi choisir sans hésiter, ces autres bourgognes Thorin réputés:

ROUGE	Clos de Vougeot	Corton
	Pommard	Volnay
BLANC	Moulin-à-vent	Chablis
	Pouilly-Fuissé	Corton-Charlemagne
	Chablis	Meursault

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES LTÉE, MONTRÉAL



Il a mordu à l'hameçon...

dans les eaux de l'Atlantique ou du Pacifique... et les pêcheurs l'ont expédié par réaction à Montréal, où nos cuisiniers l'ont apprêté de main de maître pour qu'il vous soit servi au Bar des fruits de mer de notre salle Au Coin du Feu. Dégustez les mets préparés avec les belles prises de nos pêcheurs canadiens: palourdes, anglet délicat, homard vivant, saumon de Gaspe, crevettes fraîches, fumantes soupes aux palourdes et huîtres délicieuses.

MONTRÉAL Aéroport HILTON

situé près de l'aéroport international de Montréal.
6500 Chemin de la Côte-de-Liesse. Pour réservations composez 631-2411



Pourquoi vous faire du souci... quand la solution est si simple?

ELIECO

n'est-il pas là pour vous aider à résoudre vos problèmes de CHAUFFAGE à l'HUILE!

ELIECO

Joseph Elie, président

Un simple appel de votre part

CL 4-7141

et nous accourons chez vous

- LIVRAISON D'HUILE AUTOMATIQUE
- INSTALLATION DE BRULEURS
- ASSURANCE-PIECES \$13.95

GRATUIT

- NETTOYAGE
- ENTRETIEN
- SERVICE D'URGENCE JOUR ET NUIT
- PLANS BUDGETAIRES



"ÉTÉIFIEZ" L'HIVER

*Étéifier: v. tr., 1^{er} gr.: rendre semblable à l'été; mot que Littré n'a pas connu, mais qu'il eût, lui-même, sûrement apprécié!

...GRÂCE AU SERVICE MONTRÉAL-FLORIDE \$134
D'AIR CANADA — LE SEUL SANS ESCALE!

L'hiver, on peut s'y plier, s'y résigner, y résister, l'injurier; on peut hiberner...

Air Canada vous offre de l'"étéifier", et met pour cela à votre disposition ses rapides et confortables appareils Vanguard à moteurs Rolls-Royce qui vous prennent dans la neige et vous déposent à Tampa/St. Petersburg, au chaud soleil de la Floride! Quatre petites heures suffisent pour opérer la transformation. Quatre petites

heures que vous passez agréablement à lire, converser, vous reposer et savourer un délicieux repas sous l'oeil attentif d'un personnel expert. Puis c'est Tampa — la Floride — et vous oubliez hiver, neiges, frimas. SI, POUR ALLER À MIAMI, VOUS DEVEZ CHANGER D'AVION, FAITES-LE DONC À TAMPA, AU GRAND SOLEIL DE LA FLORIDE. C'EST PLUS AGRÉABLE QUE SOUS UNE TEMPÊTE DE NEIGE!

Pour tous renseignements, voyez votre agent de voyages ou téléphonez à Air Canada: 489-3411
Air Canada a des bureaux de vente des billets à Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert

VOYAGEZ À LA CANADIENNE, PAR



AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

le Théâtre par Jean HAMÉLIN

Dalmain et "Le Fils d'Achille"

Devant une comédie comme LE FILS D'ACHILLE, je me demande toujours un peu qui dit. Dans son genre c'est bien fait, c'est assez drôle, c'est assez rose, on rigole bien, on passe une soirée amusante, etc., etc. On peut en dire autant de certaines pièces de boulevard parisien, tant elles se ressemblent entre elles!

Celle-ci, qui est de Claude Chabrier (c'est-à-dire la comédienne Marie Mauban), n'est point bête du tout. Il est impossible d'en raconter l'intrigue tant elle est fertile en rebondissements. Tous ces "mensonges", toutes ces restrictions mentales, tous ces quiproquos, tous ces enfants à naître et qui ne naissent jamais, cela est en soi plutôt amusant. Je laisserai donc aux spectateurs qui se presseront au "Stella" au cours des semaines qui viennent le plaisir de s'y perdre, puis de s'y reconnaître; qu'ils ne comptent pas sur moi pour évaluer la mesure!

Je me bornerai donc à signaler le mouvement irrésistible qui anime cette comédie, le savoir-faire de la comédienne-auteur, l'humour qui déclenche certains bons mots et j'aurai à peu près tout dit du "Fils d'Achille", qui coûte un peu le sujet de "L'Enfant qui pleure", d'André Roussin, mais en moins sentimental et en plus gai. Vive donc la gaieté du "Fils d'Achille" puisque beaucoup de gens ne vont au théâtre que pour s'amuser!

On ne s'en prive pas au "Stella" et ce spectacle est intéressant à plus d'un égard. L'un des aspects les plus séduisants du "Fils d'Achille" est que le Rideau Vert y a retourné entièrement sa veste, c'est-à-dire que l'on se retrouve ici devant une

équipe qui n'est pas habituelle au "Stella", ce qui suscite chez le critique et aussi probablement l'analyse très saine. J'admire qu'au Rideau Vert on en soit arrivé à renouveler entièrement les cadres et les deux spectacles précédents et celui-ci. Le public a besoin de changer d'air, les comédiens aussi sans doute!

Jean Dalmain a groupé autour de lui Monique Leyrac, qu'on n'avait pas vue au Rideau Vert depuis "L'Idiot", et le ne m'abus, Geneviève Bujold, Julien Genay, Yvan Canuel et Dominique Chantel, qu'on n'y avait jamais vus, et Mireille Lachance, qu'on n'y a pas vue souvent.

Jean Dalmain a produit un bon spectacle, en ce sens que c'est un spectacle qui rejoint ses objectifs sans chercher midi à quatorze heures. Il a su imprimer au tout du mouvement, bien que ce mouvement aurait pu commencer plus tôt à l'acte initial, un brin trainard au début. Pour le reste, on pense peu à sa mise en scène, ce qui fait supposer qu'elle est dans le ton de l'œuvre.

Lui-même est fait pour les rôles de ce genre, qui confinent toujours un peu à l'exaspération. Son personnage d'un homme d'affaires parisien plus ou moins en goguette est plausible et dessiné avec vraisemblance. Dalmain a l'air d'être exactement ce qu'il faut avoir dans ce théâtre où tout, ou à peu près, peut tourner du ciel sur la tête du personnage, donc de l'interprète.

C'est, pour tout dire, un très bon "rendement".

Monique Leyrac n'a évidemment pas ici un rôle à la mesure de ce qu'elle avait fait dans "L'Idiot", mais elle aus-

si, bien que légèrement handicapée par un problème d'âge (on imagine une femme plus mûre), campe un très bon personnage. Monique Leyrac joue ici en douce à mi-chemin entre la complaisance et la tendresse. Ses scènes sont diluées avec beaucoup de tact et de délicatesse dans des situations qu'il n'est pas exagéré de qualifier de difficiles. Elle porte avec aisance de belles créations de Mario di Nardo.

Geneviève Bujold est, pour sa part, bien mignonne. Au point de vue comédienne, elle a fait d'énormes progrès et elle possède ici toute la commande qu'il lui faut d'un personnage plutôt dissimulé, mais sympathique. Son minois frais, sa taille fine, son charmant va-et-vient en scène, lui gagnent l'approbation générale.

Composant un personnage qui varie peu, ni dans le ton ni dans le comportement, Julien Genay est une solide acquisition pour le Rideau Vert dans un rôle de petite gouaille qui n'est pas aisément distribuable sur nos scènes. C'est un peu un rôle à la Belmonte, dont Julien Genay donne une excellente traduction.

Enfin, en bonne, Mireille Lachance, petit bout de femme toujours amusant, en impose par sa désinvolture, tandis que Dominique Chantel est exactement dans le ton qu'il faut en Marceline avec un ton gouailleur qui rappelle l'aimable celui d'Arletty. Yvan Canuel fait un grand diable qui terrorise tout le monde, à la fois chez les maîtres et les valets.

A voir la chaleureuse réception de la salle à la première, vendredi, il semble bien que "Le Fils d'Achille" fera de bonnes recettes au "Stella".

Fritz Reiner meurt à 74 ans

NEW-YORK. — Le chef d'orchestre Fritz Reiner, ancien directeur musical des orchestres de Cincinnati, de Pittsburgh et de Chicago, est décédé à l'âge de 74 ans. Durant cinq années, il avait dirigé le répertoire allemand au Metropolitan Opera de N.Y., où il avait d'ailleurs été invité à diriger jeudi soir, après dix ans d'absence.

Originaire de Budapest, Fritz Reiner était arrivé aux États-Unis en 1922 afin de prendre charge de l'Orchestre symphonique de Cincinnati. En 1928, il avait obtenu la citoyenneté américaine. De 1931 à 1938, il avait enseigné la direction d'orchestre au Curtis Institute, de Philadelphie, et il avait eu au nombre de ses élèves Leonard Bernstein, qui dirige actuellement la Philharmonie de New-York. De 1938 à 1949 il avait dirigé l'Orchestre symphonique de Pittsburgh, de 1949 à 1953, il avait été chef du Metropolitan puis de 1953 à 1960, il avait dirigé l'Orchestre symphonique de Chicago. Il était reconnu comme l'un des meilleurs chefs d'orchestre aux États-Unis et un spécialiste du répertoire wagnérien. Il avait fait de nombreux enregistrements.

Téléselection

A l'émission scolaire télévisée, à 10 h. 30, l'Univers des figures.

Long métrage, à 11 heures, le Cas du docteur Laurent, film de Jean-Paul Le Chanois, avec Jean Gabin, Nicole Courcel et Sylvia Montfort.

Long métrage, à 1 heure, la Reine Margot, film de Jean Dréville, avec Jeanne Moreau, Françoise Rosay et Armando Francini.

A Miroir d'Éves, à 3 h. 30, la Suisse.

A la Revue des arts et des lettres, à la radio, à 8 heures, on entend, entre autres, Eva Kushner qui parlera de Léo Ferré et de Georges Brassens.

Gala d'ouverture à l'Égrégore, mercredi

Mercredi, aura lieu, sous la présidence d'honneur de Madame Jean Lesage, le Gala d'ouverture du nouveau local du Théâtre de l'Égrégore. La pièce à l'affiche sera "Le Roi se meurt" d'Eugène Ionesco et mettra en vedette Charlotte Boissjoli, Kim Yarochevskaya, Denise Morelle, Maurice Dallaire, Jacques Godin et André Muller. Le metteur en scène, Jean-Pierre Ronfard, nous livre ici ses impressions sur la pièce d'Ionesco: "Voici l'une des plus grandes pièces de Ionesco et peut-être la seule authentique tragédie de notre époque. En effet, "Le Roi se meurt" possède, au même titre que Cinna ou Bérénice, la simplicité dans l'opposition des forces et des caractères qui est le propre des grands chefs-d'œuvre classiques. Le pouvoir pour le verbe de s'élever à la hauteur de l'incantation, enfin cette ligne rigoureuse qui mène infailliblement le héros à la catastrophe ou aux résolutions supérieures, l'intérêt pour le spectateur n'étant pas de trembler pour lui, on sait, car cela est écrit, qu'il devra se soumettre au destin, mais de le suivre dans sa lutte et d'éprouver ses consentements ou ses révoltes. Il s'agit ici de la mort d'un homme qui fut roi d'un pays prospère et qui a assisté en aigreur à l'effondrement de son royaume. Le mal l'atteint. Ses membres s'engourdissent.

Les deux reines qui l'entourent donnent leurs voix à ces deux forces entre lesquelles Béranger l'hermé et s'épouvent sa voie propre. En effet, cette mise à mort, à laquelle nous sommes conviés, est aussi une conversion à la vie. Au seuil de la résignation finale, Béranger découvre la vertu qui aurait dû être la sienne, la vertu d'abandonnement. Sur ce thème grandiose Ionesco a bâti une pièce aux résonances shakespeariennes sans renoncer à son langage propre: l'ironie n'est jamais absente, la médiocrité dénoncée sans complaisance, le saut du comique au tragique effectué avec désinvolture. "Le Roi se meurt" se jouera du mardi au samedi à 9 heures, le dimanche en matinée à 2 h. 30, et en soirée à 7 h. 30. Relâche le lundi.

Du 21 au 30: Léo Ferré à la Comédie-Canadienne

21 novembre 1963: pren lère visite de Léo Ferré à Montréal. Il était attendu depuis longtemps dans la Métropole par ses fervents admirateurs et on désespérait presque de le voir jamais. Et puis un beau jour, tout arrive, même Léo Ferré qui présentera son tour de chant du 21 au 30 novembre à la Comédie-Canadienne et les 2, 3 et 4 décembre au théâtre Capitot à Québec.

Ce tour de chant, véritable "one-man-show", est un tour de force, si l'on songe que Léo Ferré, accompagné par un orchestre complet, tient seul la scène deux heures entières. Il est vrai qu'il a beaucoup de choses à dire ou plutôt, à chanter et que son répertoire est des plus étendus. Léo Ferré accomplit de plus quelque chose de quasi miraculeux: en montant sur la scène, il permet à la poésie de descendre dans la rue.

Voilà ce que réussit ce phénomène qui se permet de tuer Villon en public; qui signale aux poètes édités depuis Rimbaud — et quelques-uns sont de taille, s'il n'écrit pas en vers — qu'il y a aussi le "vers français"; qui trouve que le poème qu'on écrit, qu'on édite, est animé d'un sens moral qui proteste de ne pas être social, de ne pas revendiquer, d'attaquer, d'affirmer par la voix même, la voix physique du poète, l'homme physique et moral parmi les autres.

Tout cela, c'est Léo Ferré, qui à défaut de plaire désormais aux chansonniers "syndiqués", aux spécialistes qualifiés de Lament, fait entendre et probablement comprend des gens qu'on dit de la rue comme il leur a fait entendre, pour la première fois, Baudelaire et comme il nous le fera entendre à notre tour, grâce à Canadian Concerts & Artists, du 21 au 30 novembre à la Comédie-Canadienne. Mais on fera bien de se dépêcher si on veut voir et entendre l'unique Ferré, car plus de la moitié de la salle est déjà louée d'avance pour chaque récital.

Horaires des spectacles

THÉÂTRE

THEATRE ANJOU — "Chérie noire" Tous les soirs à 8 h. dim. 8 h. 30

THEATRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Maitre Puntilla" — jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 7 h. 30 — "Nouveau spectacle de marionnettes" (enfants) maitre: dimanche 2 h. 30 à partir du 14 décembre.

THEATRE NATIONAL — (Theatre Quebec) "L'Auberge des morts subites" — Tous les soirs à 8 h. 45

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "Le Fils d'Achille" — tous les soirs, à 8 h. 30; dim. mat. 12 h. 30; vend. 8 h. 30; dim. 12 h. 30

LES SALTIMBANQUES — "L'Enfant-roi" — jeudi, vend. 8 h. 30; dim. 12 h. 30

CINÉMA

AHUNTSIC — "Orfeu Negro" — semaine 8 h. 30, dim. 1 h. 15 - 4 h. 40 - 8 h. 10 - "L'homme à femmes" — semaine 8 h. 30 - 9 h. 55 sam. dim. 3 h. 00 - 8 h. 30

ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8 h. 30; mat. 2 h. 00; mer. sam. dim. 12 h. 30

AVENUE — "We joined the navy" — 12 h. 30 - 3 h. 30 - 5 h. 30 - 7 h. 30 - 9 h. 30

BIGUE — "Vanilla Vanilla" 2 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 30 - 10 h. 30 - 12 h. 30 - 2 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 30 - 10 h. 30 - 12 h. 30

CANADIAN — "Source de Vie" — 1 h. 15 - 4 h. 15 - 7 h. 15 - 10 h. 15

Capitol — "Main Attraction" — 12 h. 30 - 3 h. 30 - 5 h. 30 - 7 h. 30 - 9 h. 30

CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE — (Salle Alain-Renaud) "Electra" — lundi au vendredi 7 h. 30 - 9 h. 30 - samedi 7 h. 30 - 9 h. 30 - dimanche 1 h. 30 - 3 h. 30 - 5 h. 30 - 7 h. 30 - 9 h. 30

CHATEAU — "Le Tombeur de Des Dames" — 11 h. 15 - 2 h. 45 - 5 h. 15 - 7 h. 45 - 10 h. 15

CINÉMA FESTIVAL — "M..." (Le studio) semaine 7 h. 30 - 9 h. 30 - 11 h. 30 - 1 h. 30 - 3 h. 30 - 5 h. 30 - 7 h. 30 - 9 h. 30

CINÉMA THEATRE IMPERIAL — "How the West was won" tous les soirs 8 h. 30; mats: merc. 2 h.; dim. 12 h. 30

DORVAL — (Red Rooms) "Lawrence d'Arabie" — 12 h. 45 - 8 h. 30 sam. dim. 12 h. 45 - 8 h. 30

(salle dorée) "Bonne chance Charlie" — 8 h. 40 - "L'Épave du Châtiment" — 8 h. 50 soir 7 h. 40 dim. à compter de 1 h. 00 p.m. merc. mat. 1 h. 00

EMPIRE CINÉMA D'ESSAI — "Saint-Tropez Blues" — semaine 8 h. 30 - 10 h. 30 - 12 h. 30 - 2 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 30 - 10 h. 30 - 12 h. 30

FRANCAIS — "Le Tombeur de Des Dames" — 11 h. 15 - 2 h. 45 - 5 h. 15 - 7 h. 45 - 10 h. 15

KEY — "Mondo" — 1 h. 00 - 3 h. 00 - 5 h. 00 - 7 h. 00 - 9 h. 00

LOEWS — "The V.I.P.s" — 10 h. 15 - 12 h. 15 - 2 h. 15 - 4 h. 15 - 6 h. 15 - 8 h. 15 - 10 h. 15

LAVAL — "La Main Chaude" — 12 h. 30 - 2 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 30 - 10 h. 30

MONDRIAN — "Lawrence of Arabia" — 12 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30

PALACE — "Irma la Douce" — 10 h. 30 - 12 h. 30 - 2 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 30 - 10 h. 30

PAPINEAU — "Seul contre Rome" — 1 h. 00 - 3 h. 00 - 5 h. 00 - 7 h. 00 - 9 h. 00

PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) "Women of the World" — 8 h. 30 - 10 h. 30 - 12 h. 30 - 2 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 30 - 10 h. 30 - 12 h. 30

Programmes de radio

C B F

5.00-Radio-journal
5.25-Matino-magazine
5.45-Entracte
5.55-Nouvelles sportives
6.00-Radio-journal
6.15-Le marchand de sable
6.30-Radio-journal
6.45-Psychologie de la vie quotidienne
7.00-Radio-journal
7.15-Le petit ensemble vocal
7.45-Les Affaires de l'Etat
8.00-Radio-journal
8.20-La Revue des arts et des lettres
8.30-Sur toutes les scènes du monde
10.00-Trente minutes d'information
10.15-Le Bel Age
10.30-Les Mensonges d'Ulysse
10.45-Dix portes de la nuit
11.00-Radio-journal
12.00-La revue des minutes de minuit
1.00-Radio-journal
1.20-Musique variée

LE RIDEAU VERT
Ce soir 8h.30
Dim.: 2h.30 et 7h.30



LE FILS D'ACHILLE

de Claude Chabrier

Mise en scène: JEAN DALMAIN
avec
Monique Leyrac, Jean Dalmain,
Geneviève Bujold, Julien Genay

Au STELLA - VI. 4-1793

SALLE RESNAIS 5 derniers jours
"un des 10 meilleurs films de 1962"
"N.Y. Mac-Tribune" - N.Y. Times
IRENE PAPAS dans
ELECTRE
un film de
MICHAEL CACOYANNIS
V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS

ELYSEE
CINÉMA D'ESSAI
356 MILTON ST.
VI. 7-0932
EISENSTEIN ORSON WELLES
CITIZEN KANE
UN GRAND CLASSIQUE DU CINÉMA

3 MOIS
CINÉMA FESTIVAL
1204 EST RUE STE-CATHERINE
525-4400
Tous les jours 7.30 P.M.
Le chef-d'œuvre de Fritz Lang!
Version Originale
Sous-Titres Anglais
CINÉMA FESTIVAL
Programme Spécial
"Une étonnante symphonie cinématographique... d'une grande beauté visuelle" PONTAULT, "La Presse"
"L'ILE NUS est un film admirable, de beauté, de sursaut de tendresse." BASILE, "Le Devoir"
Tous les Jours 9.30 P.M.
Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal.

ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON - REX HARRISON
de Joseph L. Mankiewicz
CLEOPATRA
en Technicolor - Color by De Luce
MATINEES — Merc. à 3 p.m., 5 p.m., 7 p.m., 9 p.m.
Dim. à 2 p.m., 5 p.m., 7 p.m., 9 p.m.
SOIRS — Lundi à jeudi à 8 h. 00 p.m., 10 h. 30 p.m., 12 h. 30 p.m., 2 h. 30 p.m., 4 h. 30 p.m., 6 h. 30 p.m., 8 h. 30 p.m., 10 h. 30 p.m.
Vendredi à 8 h. 00 p.m., 10 h. 30 p.m., 12 h. 30 p.m., 2 h. 30 p.m., 4 h. 30 p.m., 6 h. 30 p.m., 8 h. 30 p.m., 10 h. 30 p.m.
Samedi à 8 h. 00 p.m., 10 h. 30 p.m., 12 h. 30 p.m., 2 h. 30 p.m., 4 h. 30 p.m., 6 h. 30 p.m., 8 h. 30 p.m., 10 h. 30 p.m.
Représentation pour étudiants, le samedi à 9 A.M.
99¢
ALOUETTE

METRO-GOLDWYN-MAYER présente
ELIZABETH TAYLOR / RICHARD BURTON
LOUIS JOURDAN
ELSA MARTINELLI
MARGARET RUTHERFORD
MAGGIE SMITH
ROD TAYLOR
ORSON WELLES
PANAVISION et METROCOLOR
L'HISTOIRE D'UN AMOUR DRAMATIQUE
The V.I.P.s
A L'AFFICHE
LOEWS

...BEHIND THE FANCY CLOTHES... INTO THE MOST PRIMITIVE, THE MOST PRIVATE AFFAIRS OF WOMEN
WOMEN OF THE WORLD
Technicolor
MATINEES — 12 h. 30 - 2 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 30 - 10 h. 30
SOIRS — 8 h. 30 - 10 h. 30 - 12 h. 30 - 2 h. 30 - 4 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 30 - 10 h. 30 - 12 h. 30
7e SEM.
JEAN GABIN
JEAN-PAUL BELMONDO
HENRI VERNHEIM
MONKEY IN WINTER
4e SEM.

UNE EXCLUSIVITE... à l'affiche de deux cinémas
L'HOMME A FEMMES
un film de J.-G. Cornu avec D. Datrieux et Mel Ferrer
au même programme à l'AHUNTSIC: "ORFEU NEGRO"
au même programme à l'EMPIRE: "SAINT TROPEZ BLUES"

AHUNTSIC
BU. 8-4700
Henri-Bouard et Lajeunesse

EMPIRE
274-4521
Ogilvy et Durocher

Canadian Concerts & Artists présente
LÉO FERRÉ
le bouleversant chanteur-poète dans son récital de deux heures
Léo Ferré c'est le talent de notre siècle: violent, passionné, hurlant à l'injustice, à l'amour déçu, aux scandales mal cachés.
PREMIERE FOIS A MONTRÉAL
du 21 au 30 novembre
matinée, dimanche, 24 novembre
COMEDIE CANADIENNE
PRIX DES BILLETS (taxe incl.) SOIRS: \$2.00, \$3.00, \$4.00, \$5.00. MATINEES: \$1.50, \$2.50, \$3.50, \$4.50.
BILLETS EN VENTE à la Comédie Canadienne; à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke e.; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine e. et 2140 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1434 Sherbrooke e.; au Salon de l'Hologerie, 4960 St-Denis; chez Charlebois Bijouterie, 2115 Jean-Talon e.; chez Fortin Télévision, 47 Fleury e.; à la Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame ouest.
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES. Veuillez faire parvenir votre commande avec un chèque ou mandat payable à CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. 1822 Sherbrooke e. Montréal. Joindre une enveloppe-retour affranchie.

Canadian Concerts & Artists présente
ENSEMBLE NATIONAL DE BULGARIE "KOUTEV"
22 et 23 NOVEMBRE (soirs)
matinée: dimanche, 24 novembre.
PLACE DES ARTS
Prix (taxe incl.) SOIRS: \$7, \$3, \$3.50, \$4.50. MATINEE: \$1.50, \$2.50, \$3, \$3.50, \$4.
BILLETS EN VENTE A LA PLACE DES ARTS
et à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke e.; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine e. et 2140 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1434 Sherbrooke e.; Salon de l'Hologerie, 4960 St-Denis; Charlebois Bijouterie, 2115 Jean-Talon e.; Fortin Télévision, 47 Fleury e.; Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame ouest.
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES. Faire chèque ou mandat payable à Canadian Concerts & Artists Inc. 1822 Sherbrooke ouest, Montréal et joindre une enveloppe-retour affranchie.

LA COMÉDIE DE L'ANNÉE
L'Auberge des Morts Subites
de Félix Leclerc
CA VA TRÈS BIEN
124e
THÉÂTRE NATIONAL - 1220 EST, Ste Catherine - 521-4751

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Grande Salle • Place des Arts
A LA DEMANDE GENERALE!
Soirée supplémentaire
Lundi, 9 décembre, à 8h.30 p.m.
Sixième audition annuelle du chef-d'œuvre de
HAENDEL
Le Messie
au pupitre VICTOR FELDBRILL
Adele ADDISON Soprano
Maureen FORRESTER Contralto
Léopold SIMONEAU Tenor
Donald GRAMM Basse
LE CHOEUR ELGAR DE MONTRÉAL
Gifford Mitchell, dir.
BILLETS EN VENTE A LA PLACE DES ARTS
Parterre, A-C \$4. Loges Corbeille \$6.
Parterre, D-P \$4. Mezzanine \$3.
Parterre, Q-Z \$4. Loges mezzanine \$4.
Corbeille A-C \$6. Balcon \$2.
Corbeille D-J \$5. Loges balcon \$3.
Commandes postales remplies si accompagnées d'un chèque ou mandat à l'ordre de la Place des Arts et d'une enveloppe adressée et affranchie. Renseignements: 842-2112.

Le Théâtre du Nouveau Monde
L'AVARE
de MOÏSE
DES VENDREDI PROCHAIN
THEATRE ORPHEUM
525 e., rue Sainte-Catherine
VI. 5-7149

el condor
COMEDIE-CANADIENNE
UN. 1-3339
"Il fait bon entendre la jeunesse s'exprimer avec cette violence et cette franchise; il fait bon voir qu'elle croit en l'art dramatique pour faire connaître et répandre ses idées. A ce titre, "El Condor" est un très bon spectacle, et il faut inviter le public à aller le voir."
Jean Bérard
La Presse.
3 dernières
Une pièce pour le réarmement moral du monde, par des étudiants parviens.
BILLETS: 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00
Procurez-vous les vôtres
AUJOURD'HUI
Billets de choix en vente jusqu'à l'heure des spectacles
FORUM

Town & Country
BUFFET
chaud et froid
Nous avons 75 fameux mets chauds ou froids parmi notre excellent buffet, incluant du homard, rôti de boeuf, soupe et dessert.
• Permis complet
• Lunch buffet chaque jour de \$1.50 la semaine
• Dîner buffet et lunch du dimanche \$2.50 (Enfants de moins de 12 ans \$1.50)
RI. 8-8871

THE BG SHOW
LE CAPADES
OF 1964
UN SPECTACLE ABSOLUTEMENT ENCHANTEUR!
CE SOIR
Lun. à Jeu, à 8 hres
Ven. à 8h.30 Sam. 9h.
MATINEES
à 1h.30 et 5h.30 samedi et dimanche
BILLETS: 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00
Procurez-vous les vôtres
AUJOURD'HUI
Billets de choix en vente jusqu'à l'heure des spectacles
FORUM

Emotions!
BLUE BOULETS
8 h. 15
Dimanche 2 h. 15
Pas de courses le jeudi

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Petit essai psychologique du costume,
de la féminité et de la personnalité

New-York — Paris — Londres — Rome — Montréal — Quelle modiste, de quelle ville, n'a pas pensé et dit: "Toute femme qui possède un atome de bon sens, sait qu'elle a meilleure apparence si elle est coiffée, car un chapeau rehausse ses traits, accentue sa féminité et la rend plus jolie". (Sally Victor, N.Y.)

Féminité! On en parle encore mais existentielle toujours? Certes, couturiers et chroniqueuses, commentatrices de défilés de modes et arbitres de l'élégance vestimentaire, recommandent, à chaque saison et d'année en année, plus de féminité, des lignes "fluides", souples, douces, mais que voit-on, de plus en plus, dans les foules populaires? Pour combien cette féminité se résume au mouchoir de tête porté partout, à toute heure, comme les pauvres réfugiés des camps européens et d'ailleurs qui ne pouvaient trouver autre chose. Et l'on voit aussi, tournant le dos à la féminité, de plus en plus de femmes de toutes tailles, de jeunes filles, d'adolescentes, de gamines et de petites filles en pantalons, sans ou avec sous-pied, en ville, en toutes saisons, par toutes les températures, à toutes les heures. Avec leur blouson sport ou leur coupevent, elles ont toujours l'air de partir pour la chasse, la pêche, excursions d'alpinisme, de canotage ou... de raquette. Le vêtement sport, même quand on ne pratique pas le moindre petit exercice sportif, est choisi de préférence à tout autre, porté à temps et à contretemps, pendant que les marchands de vêtements, révoltés, chaque année, et triomphalement, des chiffres d'affaires astronomiques! Aussi que de budgets sont débalancés par l'achat inconsidéré de tous ces vêtements sport qui favorisent surtout ou inspirent les allures garçonnières avec résultat que plusieurs de ces clients ne sont jamais vraiment "habillés" pour la ville et que des tas de petites filles n'apprennent même plus à s'asseoir convenablement et se tiennent aussi mal que ces garçons qui n'ont jamais corrigé leur mauvais maintien.

Féminité! Que d'illusions chez les couturiers et les chroniqueuses qui croient que le goût se forme et s'affirme dans toutes les couches de la société et que la Québécoise, en général, se féminise avec doigté et élégance! Le goût du laisser-aller l'emporte tellement sur le besoin du "bien fini", "bien fins", "bien orienté". Claude Rivière, rédactrice de mode à Paris, pour "Lige Magazine", disait encore, récemment, que les femmes ne devraient pas porter le pantalon en dehors de la pratique des sports, des randonnées en forêt, etc.

Des psychologues, des chroniqueuses recommandent diverses méthodes pour développer cette féminité si... nécessaire à toute femme, — quel que soit son état civil ou sa carrière ou ses talents — parce que son rôle est toujours le même, de siècle en siècle, mais aujourd'hui avec une plus impérieuse nécessité, être femme à part entière dans la société. Comme on voudrait bien que l'homme aussi, soit homme à part entière dans le monde moderne, c'est-à-dire, l'une et l'autre, arrivés au développement complet et à la maturité d'une personnalité achevée, donnant un être individuel et social capable de se défendre du poids des techniques, des vagues, des vagues et de l'artificiel, souvent décoré du nom de science, pour pouvoir porter l'autre

poids — celui-là éternel, quotidien, irremplaçable — le poids de la vie. Poids d'une vocation humaine comprise, évaluée, acceptée et mise en valeur de toute son âme. Mais les pantins, les marionnettes, les esprits-jouets à la mécanique facile mais courte, les esclaves du factice et des mécaniques, se multiplient de façon inquiétante: on ne s'embarrasse plus de ce qui se fait ou ne se fait pas, de ce qui peut se porter ou ne se fait pas. On se contente de faire comme tout le monde, c'est-à-dire de cultiver le facile, le laisser-aller, le moindre effort. On ne se donne plus la peine d'élever les petites filles en robes, de pourvoir les petits garçons d'habits du dimanche ou de grandes sorties; peu importe que ce système ne produise surtout que des garçons manqués et des adolescents sans tenue.

Des éducateurs chevronnés, des éducatrices d'ici et d'ailleurs dénoncent cet accoutrement de travesti, en dehors du bal masqué, ce maquillage insolent de tant d'adolescentes qui finissent par prendre d'ailleurs des filles de la rue. Au lieu de voir jusqu'à quel point ces éducateurs ont raison, on crie à la liberté contrariée, à l'entrave de la libre expression de soi-même, et quoi encore! Et il se trouve des parents pour prendre le parti des enfants contre les maîtres: et la foule des pantins s'accroît et les pantalonnades foisonnent dans tous les milieux, jusque sur la scène des organismes qui se veulent éducateurs de l'esprit populaire! Psychologues et éducateurs proclament, avec combien de raison, que le premier moyen de trouver son assiette psychologique et d'ajuster sa personnalité aux réalités de la vie de notre époque comme des autres époques, c'est d'abord d'accepter sa condition humaine, de s'accepter soi-même, avec ses limites mais aussi avec toutes ses possibilités, de s'accepter comme femme quand on est née femme, ce qui n'est en rien l'humanité au rabais.

L'habit ne fait pas le moine, bien sûr. Mais on a découvert en psychologie et en pédagogie modernes que l'habit influe considérablement sur le comportement de l'individu. "La mode régent le plus qu'un extérieur", dit Claude Labeyrie, dans "Conscience de la féminité". Un père de famille, médecin, de sa profession dans une ville québécoise, et qui a, m'a-t-on dit, six ou sept garçons au collège ou à l'université, répondit un jour, à l'un d'eux qui lui demandait les clés de sa voiture: "Enlève ta veste de cuir, va t'habiller si tu veux l'auto. Il y a des choses qu'on se permet en blouson noir qu'on sait éviter autrement". Ça a l'air de rien et pourtant ce père de famille se révélait psychologue et vraiment père en voulant protéger ce jeune contre le courant et contre lui-même. Cela m'a rappelé ce fait de l'histoire du monachisme oriental: le moine Eustache qui poussait les maris à quitter leurs épouses, les femmes à se vêtir en hommes par haine de leur sexe. Faut-il ajouter qu'un concile condamna Eustache et sa doctrine... de haine contre l'humain... et tous les féminismes sans doute.

Espérons que les couturiers et les mères de famille n'aient pas besoin des décrets d'un concile pour remettre la féminité à la mode, pour redonner le goût des chapeaux et des robes aux femmes de tous âges...

Germaine BERNIER



COLLOQUE SUR LA NUTRITION. — Mlle Thérèse Bissonnette, dt.p., consultante en nutrition au Service de santé de la Cité de Montréal, agira à titre de modératrice à un colloque sur la nutrition, mercredi, le 20 novembre, à l'hôtel Reine Elizabeth. Deux médecins et trois diététiciennes exposeront leur point de vue sur l'enrichissement de la farine et des aliments en général, à l'occasion de ce colloque marquant le dixième anniversaire de la promulgation de la loi de l'enrichissement du pain et de la farine au Canada.

Création d'un centre technique
pour trouver mari ou femme

TORONTO — La psychologue Gertrude Neiger est d'avis que l'amour poétique et ce qu'il comporte d'illusions d'un bonheur éternel, est un guide aléatoire dans le choix d'un compagnon ou compagne d'existence. Selon Mme Neiger, cette erreur provoque un nombre croissant de mariages incompatibles ou malheureux. C'est pourquoi Mme Neiger et un groupe de psychologues et travailleurs sociaux organisent un centre technique, dans le but d'offrir aux couples dans les sursis qu'ils croient être le meilleur. Les clients devront répondre à une série de questions. Ainsi par exemple, si une personne déclare boire modérément, les psychologues détermineront si la consommation quotidienne se res-

me à deux bouteilles de bière, ou à plusieurs verres de scotch. Mme Neiger précise que la stabilité émotionnelle, les niveaux d'énergie et de sociabilité, sont d'importants facteurs devant être étudiés avant le mariage. Elle ajoute que le centre n'est pas un club pour "cœur en peine" non plus qu'une entreprise pour faire rompre les fiançailles par son caractère scientifique et son personnel d'experts. Le centre veut attirer une clientèle de jeunes gens avertis qui, comme tout être humain, aspirent à un mariage sur des bases sérieuses, mais qui n'ont pas le temps de fréquenter les associations ou réceptions dans l'espoir de rencontrer la ou la partenaire pour s'engager ensemble sur le chemin de la vie.

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
18 novembre	Distribution annuelle des prix aux écoliers ayant cultivé un lopin de terre au Jardin Botanique. Cette distribution aura lieu à 7h.30. Ces jardinets d'écoliers existent depuis 25 ans.	Auditorium du Jardin Botanique
19 novembre	Partie de cartes organisée par l'Amicale du Pensionnat de St-Lambert, à 8h. Un goûter sera servi. Renseignements: OR. 1-8983 ou OR. 1-7792.	375 rue du Bord de l'Eau St-Lambert
19 novembre	Conférence de M. Scott Symons, à 8h.30, organisée par la Société d'étude et de conférences.	Hôtel Windsor
19 novembre	Partie de cartes annuelle des Anciens de l'Ecole St-François-Xavier, à 8h, à la salle de l'école. Renseignements: 526-3379 ou 522-2823.	2175 est, rue Rachel
20 novembre	Le Conseil des femmes tiendra une assemblée à 2h. au YWCA. La conférencière invitée est Mme Saul Hayes.	1355 ouest, boul. Dorchester
20 novembre	"AUJOURD'HUI, à la rue BONSECOURS": visite organisée par la Voix des Femmes dans le vieux Montréal. Réception chez madame Marie-Paule, maison de haute couture, et chez M. Eric McLean, critique musical. L'organisation de cette journée a été confiée à Mme Raymond Roy. Mme Jehane Benoit servira les rafraîchissements. Renseignements: LA VOIX DES FEMMES, 4166 ouest, Ste-Catherine, Mt.	rue Bonsecours
20 novembre	Dîner-causerie du Women's Canadian Club, à 1h.30. Le Dr. Robertson est le conférencier invité.	Hôtel Windsor
20 novembre	Dîner mensuel à 6h. p.m. du Desk and Derrick Club, au club Themis. Le conférencier sera M. A. D. Hunt, administrateur.	910 ouest, rue Sherbrooke
21 novembre	Conférence de Dr. M. Prados sur la "recherche de l'identité" à la résidence Montboisé.	5330 avenue Louis-Colin
21 novembre	Dîner annuel espagnol organisé par l'Union des Latins d'Amérique, à 7h.	Restaurant Hélène de Champlain
21 novembre	Réunion annuelle des anciennes élèves du Collège Ste-Anne de Lachine, à 7h.30. Renseignements: PO. 9-0452.	12e avenue Lachine
22 novembre	L'Equipe SERENA donnera son cours sur la régulation des naissances par la méthode symptomatique à 8h.15. Pour obtenir son laissez-passer, téléphoner à ME. 7-2796 ou CL. 9-1107. Présence du couple obligatoire.	Auditorium de l'hôpital Notre-Dame

HORAIRES DE
LA TÉLÉVISION

LUNDI	CFTM-TV, Canal 10	CFTM-TV, Canal 10
18 NOVEMBRE	10.30 Cinq à six musical	10.30 Cinq à six musical
11.30 Cinq à six musical	11.30 Cinq à six musical	11.30 Cinq à six musical
12.15 Bien l'univers	12.15 Bien l'univers	12.15 Bien l'univers
12.15 Destination danger	12.15 Destination danger	12.15 Destination danger
12.45 EN MATINÉE	12.45 EN MATINÉE	12.45 EN MATINÉE
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
2.30 Tout pour le femme	2.30 Tout pour le femme	2.30 Tout pour le femme
2.30 Tout pour le femme	2.30 Tout pour le femme	2.30 Tout pour le femme
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel	1.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel	2.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel	3.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel	4.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel	5.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel	6.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel	7.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel	8.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel	9.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel	10.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel	11.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel
12.30 Les musiciens du ciel	12.30 Les musiciens du ciel	12.

L'Europe ne peut plus...

(Suite de la première page)

A cet égard, on ne saurait trop insister sur l'importance de la conférence de janvier à propos de la politique agricole commune dans la C.E.E. Et le fait est que la position française est parfaitement logique. Dans cet ensemble à la fois industriel et agricole que forment les six pays, vous ne pouvez édicter une communauté économique réelle, faire l'intégration économique, si tout le secteur agricole est exclu.

"Il faut qu'assez rapidement l'intégration économique agricole suive l'intégration économique industrielle et que se dégage une politique agricole commune. La aussi, nous nous heurtons aux États-Unis mais nous devons bâtir l'Europe sans nous laisser arrêter par des protestations le plus souvent mal fondées de la part d'un pays qui devrait commencer par rationaliser ses prix agricoles. On tente de créer le mythe du "protectionnisme" de la C.E.E. en matière de produits agricoles, alors qu'il s'agit de mesures extrêmement raisonnables et légitimes pour assurer l'intégration économique de l'Europe et pour assurer la réalité de l'union douanière qui est la clé de cette intégration."

D'autre part, M. Jean Dessau a été amené à parler de la réaction des syndicats devant le programme de stabilisation et de la mesure dans laquelle les travailleurs français ont bénéficié de la croissance économique des dernières années.

"Il est incontestable que le sort du travailleur français s'est notablement amélioré depuis une dizaine d'années. Mais les différents secteurs n'ont pas bénéficié de la croissance au même degré et on peut estimer que l'ensemble des travailleurs n'ont pas tiré de l'expansion tous les bénéfices qu'ils étaient en droit d'en attendre. Il faut de plus remarquer que les augmentations de salaires des deux dernières années ont été suivies d'une réduction du niveau de vie en 1958-59 et d'une stagnation en 59-60. C'est dire qu'une bonne part de l'augmentation des salaires intervenue depuis lors a consisté surtout à rattraper le retard pris et qu'une autre partie a été absorbée par la hausse des prix. Ajoutons que le secteur public n'a pas suivi le secteur privé : cela explique les nombreuses grèves survenues dans ce secteur depuis quelques mois.

En direction, qui subit la pression des adhérents) se satisfassent du relèvement de 1% en moyenne, consenti par le gouvernement dans le secteur public. D'autre part, le succès du programme de stabilisation exige, entre autres conditions, le maintien de la masse salariale au-dessous d'un certain taux d'accroissement pendant quelque temps. D'où, on peut s'attendre à des flammes périodiques d'agitation sociale."

Le colloque franco-canadien sur la planification commencera hier à l'École des Hautes études commerciales. Il se poursuivra jusqu'à mercredi.

Les revendications insistantes et bruyantes du secteur public et les revendications d'une partie du secteur privé viennent d'autre part en conflit avec le programme de stabilisation du gouvernement, son désir d'agir sur les prix et les coûts et sa volonté de réduire l'impasse et le déficit de trésorerie."

"Il est peu probable que les syndicats ou plutôt les syndicats (car il semble que la base est en flèche par rapport à la

Le PSQ...

(Suite de la première page)

ou moins officielle, plus ou moins réelle du PSQ par le NPD.

La résolution de M. Lebel stipule que les membres du PSQ qui font partie du NPD feront "tout en leur pouvoir pour promouvoir les vues du PSQ au sein du NPD" et souhaite que la question de "la transformation du NPD" fasse partie des objectifs à long terme, la reliant ainsi au problème de la transformation de la constitution canadienne.

En plus de mettre en relief les contradictions entre les objectifs politiques du NPD et les tendances actuelles du PSQ, nettement orientées vers un accroissement des pouvoirs pour le Québec, M. Lebel et ses seconds ont insisté sur la priorité de la transformation des structures politiques du socialisme canadien avant de s'attaquer à celles de la Confédération. Si nous ne commençons pas par donner nous-mêmes l'exemple, a-t-il dit, nous ne pouvons espérer un jour refaire la Confédération sur une base de deux nations.

C'est d'ailleurs le même ordre logique qui avait prévalu alors que le même groupe la veille avait rejeté l'Assemblée plénière à rejeter un avant-projet de constitution du Québec conçu en fonction d'un État confédéral hypothétique. Le congrès a toutefois retenu les grandes lignes de ce document, soit la nécessité d'une constitution québécoise qui reconnaisse au Québec les pouvoirs voulus pour mener à bien une planification économique complète, de type socialiste.

Le document fut rejeté pour la triple raison que les pouvoirs requis pour planifier n'ont pas encore été clairement déterminés, qu'on ne peut imposer une constitution québécoise, et par extension une constitution confédérale, à l'ensemble du Canada, et que finalement certains articles du projet contenaient des éléments à caractère politique qui n'avaient pas leur place dans un texte de constitution nationale.

A ce sujet, des délégués se sont opposés par exemple à l'inscription à la charte d'une "politique de désarmement unilatéral". Si favorable que nous soyons à une telle politique, a dit un délégué, elle ne sied pas dans un texte de constitution. À l'appui de cette incidence anti-nucléaire et du projet en général, des délégués, Michel Chartrand en tête, ont invoqué sans succès l'argument du pouvoir de marchandage que représenterait un tel projet de constitution.

Les journalistes étu...

(Suite de la première page)

principe de la décentralisation des sections régionales de l'Association a été retenu, mais il a été résolu d'examiner de nouveau certains aspects particuliers du régime actuel en vue d'assurer une plus grande efficacité d'action et plus d'unité à l'UJCLF.

Les journalistes ont en outre adopté une résolution qui charge la direction de l'UJCLF de préparer un mémoire sur le biculturalisme et le bilinguisme dans la presse au Canada, notamment dans les agences de presse. Ce mémoire, une fois approuvé par chacune des sections, sera soumis à la Commission d'enquête Dunton-Lauréneau.

La conception...

(Suite de la première page)

Rôle des "industries nouvelles"

Dans son étude, M. Perroux a fait une distinction très nette entre les "industries modernes", c'est-à-dire pour l'essentiel celles qui historiquement se sont développées au début de ce siècle et les "industries entièrement nouvelles", surgies surtout depuis la deuxième guerre mondiale. C'est principalement l'essor extraordinaire, dans les pays économiquement avancés, des industries du second groupe qui modifie singulièrement le panorama industriel et économique en général.

Les industries de ce dernier groupe ont des effets d'entraînement d'une ampleur considérable sur le premier groupe en ceci notamment qu'elles interviennent en quelque sorte aux "industries modernes" de glissement vers la stagnation technique et souvent vers la stagnation économique même.

Son examen des processus récents d'innovation conduit le professeur Perroux à plusieurs conclusions importantes.

La première, c'est qu'une économie nationale doit en principe s'efforcer plutôt de provoquer l'expansion des industries entièrement nouvelles que de maintenir ou de relancer des industries qui n'ont pas participé ou qui ne peuvent participer au processus d'innovation technologique. La deuxième, c'est que plus les économies nationales sont pauvres et en retard dans le secteur des industries modernes, plus il leur est difficile de créer des industries entièrement nouvelles. Dans cette perspective, on doit constater qu'une économie attardée ou stagnante risque de l'être de plus en plus avec le temps.

Enfin, lorsque une économie nationale est en mesure de susciter des industries entièrement nouvelles, il faut encore décider comment les pouvoirs publics peuvent le mieux déclencher ou accélérer le processus d'innovation technologique. M. Perroux incline à croire qu'il convient alors pour un État de concentrer ses efforts sur quelques "pôles" de croissance soigneusement choisis parmi les industries modernes, d'une part, les industries "entièrement nouvelles", de l'autre.

Le comité...

(Suite de la première page)

les membres en garde contre toute manifestation de paranoïa politique et il les a engagés à étudier sérieusement le futur du Canada dans l'appareil défensif de l'Occident. Comme il fallait s'y attendre, les membres conservateurs du Comité ont tenté à quelques reprises au cours des premières séances à se laver de toute responsabilité concernant l'armement nucléaire des forces canadiennes de l'OTAN et du NORAD. Mais bientôt, toute intervention de caractère partisan a été exclue des délibérations du Comité et les membres, aussi bien conservateurs que néo-démocrates, ont été amenés à se pencher objectivement sur les problèmes défensifs du Canada.

De juin à la fin octobre, le Comité a recueilli, au cours de 17 séances, les témoignages du ministre de la Défense nationale, M. Paul Hellyer, des chefs des trois services armés, le lieutenant-général Geoffrey Walsh pour l'Armée, le vice-maréchal de l'Air Larry Dunlap pour l'Aviation, et l'amiral Herbert Rayner pour la Marine, de quelques officiers à la retraite, en particulier les généraux Charles Foulkes et Guy Simonds, et d'une demi-douzaine de spécialistes des matières militaires.

Ce voyage en Europe, qui le conduira dans quatre capitales (Paris, Bonn, Copenhague et Londres), culmine la première étape des travaux du Comité. À son retour au Canada le 24, il sera prêt à passer à la rédaction de ses recommandations et on n'écartera plus la possibilité maintenant qu'elles aient un effet déterminant sur l'orientation future de notre politique de défense.

Les journalistes...

(Suite de la première page)

M. Lévesque a reconnu que le journalisme canadien-français avait accompli des progrès remarquables depuis 15 ans; ces progrès sont attribuables surtout au syndicalisme, qui a permis d'amorcer une revalorisation de la profession. Il faudra, a-t-il dit, qu'en passant à d'autres étapes, comme l'adoption d'une charte d'intégrité, les journalistes intègrent ces étapes à ce qui s'est déjà accompli.

Au sujet de "l'incohérence de la presse", le ministre a soutenu que cette lacune tenait à un manque de prise sur la réalité. Il faudrait s'entendre sur une chose, a-t-il dit, c'est la nécessité absolue pour le Canada français, s'il veut faire partie, en français, de la civilisation du vingtième siècle, de prendre en mains les leviers de son destin.

Ces leviers, ils sont d'abord techniques et économiques, avec les implications sociales que cela entraîne. Dans ces domaines, les Canadiens français en général souffrent d'un manque de compétence. D'où l'obligation, pour le journaliste comme pour les gouvernants, de "faire ses classes", d'entreprendre le "travail terrible" d'essayer de comprendre à fond les questions économiques et techniques pour les traduire de manière intéressante."

Les jeunes...

(Suite de la première page)

tombés en parfait accord avec ceux du Québec. Ils ont apporté leur appui à la proposition québécoise sur la libéralisation des échanges; elle a été adoptée en assemblée plénière.

D'autres résolutions que le congrès a fait siennes recommandent au gouvernement fédéral de se retirer graduellement du domaine fiscal prioritaire des gouvernements provinciaux; les provinces qui ne croient pas bénéficier du programme opéreraient pour le statu quo.



Êtes-vous un gourmet?

Alors venez à l'Hôtel Montral Airport Hilton... et dirigez-vous à la salle Au Coin du Feu. Réglez vous des spécialités de notre pâtisserie. D'un canard rôti à la broche par exemple. Ou d'un succulent poulet truffé. Ou encore de tendres et juteuses tranches de rôt de bœuf. Si vous êtes vraiment en appétit et avez le goût de bien manger, c'est Au Coin du Feu qu'il vous faut aller. La cuisine y est exquise... et l'hôtel tout ce qu'il y a de plus distingué. (Ouvert tous les jours de midi à minuit, sauf le samedi de 11 h. p.m. à minuit)

MONTREAL Airport Hilton
situé près de l'aéroport international de Montréal.
6500 Chemin de la Côte-de-Liesse. Pour réservations composez 631-2411

QUE FAITES-VOUS CE SOIR...?

Que faites-vous de vraiment intéressant, instructif, profitable? Que faites-vous ce soir pour trouver de nouvelles idées, qui vous rapporteront de l'argent, du bonheur, du succès?

Consacrez cette soirée à votre avenir. Venez profiter d'un cours démonstration gratuit, sans aucune obligation de votre part, à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce.

Venez juger vous-même les techniques modernes et condensées qui ont aidé depuis 1954 plus de 3000 graduates parmi lesquels nous comptons des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de la Chambre d'Immobilier de Montréal, les employés de la Commission des Transports de Montréal, des Immeubles Faust, de la Brasserie Dow, de Monclair Automobile, de Dornier Pulp & Paper et d'une cinquantaine d'autres compagnies.

Venez découvrir vous-même les moyens que vous pouvez prendre pour surmonter ces ennemis qui vous empêchent de donner votre plein rendement: "la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac."

Venez apprendre vous-même comment vous pouvez cultiver la vraie confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, l'art de persuader par la parole.

Venez constater vous-même comment ces nouvelles idées vont vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à devenir un chef, à développer vos talents cachés, à posséder plus de prestige, à influencer les autres, à faire valoir votre point de vue en toutes circonstances.

Tout cela signifie pour vous...
départ vers une vie nouvelle!

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités à notre Cours Démonstration gratuit. Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles.

Rendez-vous à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 222 (entre par 1600, rue Berri, et prenez l'ascenseur), ce soir, lundi le 18 ou mardi le 19 ou mercredi le 20 ou jeudi le 21 novembre à 8h. p.m. (Facilité de stationnement au 951 est, de Montigny). Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186.

SHEARER LUMBER CO. LTD.

30 BOUL. STINSON MTL. (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES

EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

ARCHITECTES

CREVIER, LEMIEUX
MERCIER, CARON
ARCHITECTES

1065 rue Pratt
Outremont - RE. 3-7194

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE

2835 Chemin Gomin, Ste-Foy,
Québec 10, P.Q. Tél.: 653-9359

DAVID, BAROTT,
BOULVA
ARCHITECTES

750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL - VI. 9-9191

DUPUIS et MATHIEU
ARCHITECTES

MONTREAL 34 - LA. 6-3073

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE

4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL - WE. 7-1388

LAROSE, LAROSE,
LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES

1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 - RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 - 844-1775
RIMOUSKI - 723-8577

SARRA - BOURNET
& AUDET
ARCHITECTES

159, rue Principale
HULL, P.Q. - 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE

GRANBY - FR. 2-5888
MONTREAL - 276-6013

COURVOISIER vous présente avec fierté SON COGNAC V.S.

V.S. "Very Special"

Un COGNAC de grande classe

présenté dans la

gracieuse bouteille Joséphine

Fait honneur à qui l'offre et plaisir à qui le boit

*COURVOISIER

"LE COGNAC DE NAPOLEON"

UNE 62^e SUCCURSALE

A l'angle St-Denis et boul. St-Joseph



La Banque d'Épargne, poursuivant sa politique d'expansion, a le plaisir d'annoncer l'ouverture de sa 62^e succursale, à l'angle St-Denis et boul. St-Joseph.

Ce nouveau bureau, moderne et climatisé, est muni d'un système d'écritures mécanisé et met à la disposition de ses clients un service bancaire complet, incluant des comptes d'épargne et de chèques, des prêts personnels et hypothécaires, des chèques de voyage, des coffrets de sécurité, etc.

En plus des heures régulières du jour, cette nouvelle succursale (comme toutes les autres) est ouverte au public tous les soirs de 7h. à 8h. du lundi au vendredi.



M. Arthur St-Louis, gérant, et son personnel invitent cordialement tous les résidents de ce quartier à leur confier leurs transactions bancaires.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Heures additionnelles: 62 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8 h.

Trois autres SERVICES DE COMMUNICATIONS BELL POUR RÉSOUDRE VOS PROBLÈMES D'AFFAIRES

Vous aimeriez pouvoir traiter plus d'affaires au téléphone? Votre personnel doit courir pour répondre à un appel... vos clients ne peuvent pas vous attendre?



LES TÉLÉPHONES À POUSSOIRS...

vous permettent de ne perdre aucun appel et de tirer un meilleur parti du service téléphonique. Vous pouvez prendre vos appels à deux, trois, quatre ou plus - vos principaux collaborateurs, quand ils ont à faire avec vous, ne sont jamais éloignés d'un téléphone; vous pouvez suspendre une communication pendant que vous vous renseignez ou que vous répondez à un appel; les boutons s'illuminent pour indiquer les lignes occupées; bref, avec les téléphones à poussoirs, vous vous épargnez temps et fatigue, vous accélérez le service et le travail d'équipe, et vous donnez plus de satisfaction à vos clients.

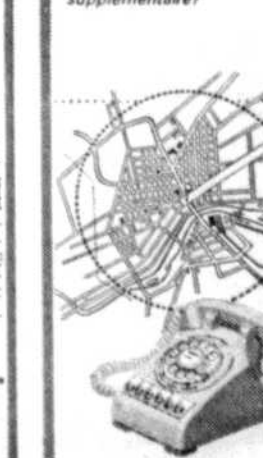
On demande le directeur de l'usine? On a besoin du préposé à l'entretien? On cherche le directeur des banquets?



Le BELLBOY

permet de rejoindre immédiatement la personne voulue. Les principaux employés appelés à se déplacer dans l'entreprise portent sur eux un petit récepteur léger qui les préviennent par un bourdonnement discret quand on les demande pour une communication téléphonique, une réunion ou un message. Le Bellboy fonctionne à l'extérieur comme à l'intérieur. Rapide, pratique... c'est le message idéal dans les usines et institutions.

Vous avez besoin de ventes hors de votre ville? Vous avez besoin d'une succursale - sans loyer, frais généraux ni personnel supplémentaire?



LE SERVICE DE SUCCURSALE

vous permet d'avoir un numéro de téléphone local et une inscription dans l'annuaire des localités éloignées où vous pouvez avoir des clients ou de futurs clients, mais sans nombre insuffisant pour justifier l'ouverture d'une succursale! Ceux-ci peuvent vous appeler et vous pouvez les appeler (sans que tout autre numéro de cette localité) sans frais d'interurbain. Bref, le service de succursale vous procure les avantages d'un bureau additionnel, sans loyer ni personnel supplémentaire. Il vous permet d'accroître votre chiffre d'affaires, de mieux couvrir votre territoire, de fournir un meilleur service.

Certains de vos problèmes d'affaires ne sont peut-être que des problèmes de communications. La conception Bell possède l'outil. L'expérience - et l'imagination - qu'il faut pour vous aider à trouver la solution. Communiquez avec nous aujourd'hui même!



Les communications sont notre raison d'être

L'AUTORITÉ DU FUTUR MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les commissaires d'écoles sont divisés en deux groupes égaux

par Jules LeBLANC

Les commissaires d'écoles catholiques du Québec appuient nettement et de façon quasi unanime, les amendements au bill 60 qu'ont suggérés les évêques de la province. Mais appuient-ils les dirigeants de leur fédération provinciale, qui ont demandé, entre autres, que le Conseil supérieur de l'éducation ait un droit de veto sur presque toutes les décisions d'ordre académique et qui ont voulu ainsi priver le futur ministre de l'éducation des pouvoirs habituellement accordés à un ministre? Il est difficile de l'affirmer catégoriquement à l'issue du XVI^e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, qui a pris fin samedi, à l'hôtel Reine Elisabeth.

Dans l'ensemble, il semble bien que la majorité des commissaires d'écoles approuvent l'attitude adoptée par leurs dirigeants et veulent conférer un droit de veto au Conseil supérieur de l'éducation; mais cette majorité, si elle existe, est très mince. En dépit des votes qui ont été pris, il ne paraît pas exagéré d'affirmer que, sur cette question, les commissaires d'écoles sont divisés en deux groupes à peu près égaux.

Plus d'un millier de personnes ont participé à ce congrès mais seulement 120 congressistes avaient droit de vote lors de l'assemblée générale, soit les 120 délégués officiels des associations diocésaines (et encore à condition qu'ils aient tous assisté au congrès). Notons que, au moment où le vote a été pris, concernant le bill 60, les congressistes siégeaient en séance plénière, et sans arrêt, depuis au moins deux heures et demie, qu'il était passé midi et qu'ils avaient encore 30 résolutions (sur un total d'environ 70) à étudier. De plus, au moment où le vote a été pris, sur un total possible de 120 délégués, seulement 31 étaient dans la salle.

Une alternative. L'alternative qui a été placée devant les délégués est la suivante: 1) ou bien ils appuient uniquement les amendements présentés par l'épiscopat québécois et ne s'occupent pas des amendements suggérés par la F.C.S.C.Q.; ainsi, de façon indirecte, ils redonnent au ministre une autorité véritable; 2) ou bien ils appuient à la fois les amendements des évêques et les amendements suggérés par la F.C.S.C.Q. L'alternative a été loin d'être

présentée de façon aussi claire. Une personne a signalé à deux reprises que les amendements de la F.C.S.C.Q. privaient le ministre de son autorité réelle en accordant un droit de veto au Conseil supérieur de l'éducation; ce sont les deux seules interventions qui ont porté sur le fond de la question; toutes les autres interventions ont porté sur l'alternative présentée ci-haut, sans aucune référence à l'autorité ministérielle et au contenu des deux listes d'amendements.

En outre, l'alternative a été quelque peu faussée dès le départ par une résolution qui n'avait rien à voir avec le fond du débat. La résolution qui a d'abord été mise sur la table par le comité des résolutions exposait la deuxième partie de l'alternative dans les termes suivants: "Que le ministre de la jeunesse et du gouvernement du Québec prenne en considération (certains ont signalé la faiblesse de ce "prennent en considération") tous les amendements au bill 60 soumis par la F.C.S.C.Q. et par Nos Seigneurs les Evêques."

Un délégué a aussitôt proposé qu'on amende la résolution en vue d'y ajouter un élément nouveau: prier le gouvernement d'agir immédiatement. L'amendement se lisait donc comme suit: "Que, pour le bien des étudiants et de la communauté en général, le gouvernement adopte sans retard le bill 60, tel qu'amendé par les évêques et par la F.C.S.C.Q." (C'est ce qui a faussé l'alternative).

Certains délégués ont alors posé la première partie de l'alternative, en demandant "que le ministre de la jeunesse et le gouvernement du Québec

prennent en considération les amendements au bill 60 soumis par l'assemblée des évêques et approuvés par la F.C.S.C.Q.". Le texte est ambigu; la discussion a montré qu'il s'agissait d'approuver uniquement les amendements des évêques.

Abstention massive. Le vote a tout d'abord été pris sur cette position — qui constituait un sous-amendement et qui, pour cette raison, n'a pu être modifiée. La demande d'approuver uniquement les suggestions des évêques a été rejetée par 26 voix contre 17, et 8 abstentions.

L'amendement qui ajoutait l'élément "adoption rapide du bill 60" a ensuite été défait par 32 voix contre 11, et 8 abstentions.

Enfin, par 28 voix contre 1, les délégués présents ont accepté d'appuyer et les évêques et la F.C.S.C.Q. Le nombre des abstentions, cette fois, s'est élevé à 22, soit 43 p.c. des délégués présents.

Il est évident que ce vote n'est pas significatif et qu'on ne peut savoir s'il reflète correctement les opinions. On peut dire que les 26 délégués qui ont voté contre la première partie de l'alternative (évêques seulement) sont parmi les 28 délégués qui ont voté en faveur de la deuxième partie (évêques et F.C.S.C.Q.). Il semble cependant que la plupart des 17 délégués qui ont voté en faveur des "évêques seulement" se sont abstenus de voter sur la deuxième partie de l'alternative: d'où 22 abstentions, au lieu des 8 qui avaient été enregistrées lors des deux votes précédents.

Pourquoi cette abstention massive? On ne le saura probablement jamais. On ne saura jamais non plus quel aurait été le vote si les 120 délégués avaient été présents. On ne saura jamais, enfin, ce qui serait arrivé si tous les commissaires d'écoles qui assistaient au congrès avaient pu voter. A noter que les délégués, qui seuls ont droit de vote, sont nommés par les associations diocésaines et non par chaque commission scolaire; bien plus, sauf erreur, ils sont nommés par les dirigeants des associations diocésaines et non pas par tous les commissaires d'écoles d'un diocèse donné. (Le choix des dirigeants de la F.C.S.C.Q. est fait suivant un mode semblable).

(Cette abstention massive rend non significatif le résultat du vote: elle ne permet pas de savoir si ce résultat reflète correctement les opinions des commissaires d'écoles).

Mgr Gaudette intervient. Un incident a marqué l'assemblée générale, alors que, comme il le fait tous les ans, l'aumônier général de la F.C.S.

L'anglais au primaire: pas de décision

Les délégués au XVI^e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec ont refusé d'adopter une résolution demandant que l'enseignement de l'anglais soit immédiatement reporté au cours secondaire.

Faisant valoir que la question est très délicate, qu'il y a des avantages et des inconvénients à ce que l'anglais soit enseigné dès le cours primaire, qu'on ne connaît pas très bien les répercussions d'un tel enseignement au primaire, les délégués ont décidé à l'unanimité de retourner la question pour étude plus approfondie. C'est le comité pédagogique de la F.C.S.C.Q. qui a été chargé de cette étude.

On sait que pour justifier son expérience concernant l'enseignement oral de l'anglais en première année, la Commission des écoles catholiques de Montréal invoquait précisément l'ambiguïté qui règne autour de cette question et les résultats contradictoires auxquelles ont abouti les expériences qui ont été faites en ce domaine jusqu'ici.

On sait également que le Comité catholique, qui a décidé de réformer le cours primaire, n'a pas encore tranché cette question de l'enseignement de l'anglais; apparemment, l'absence d'expériences scientifiques valables et concluantes sur ce sujet paralysant, dans une certaine mesure, le travail de réforme qui est en cours.

C.Q. Mgr Gaudette, a présenté son "message" aux congressistes. Cette fois, cependant, Mgr Gaudette a profité de l'occasion pour mettre les commissaires en garde contre certaines théories qui ont été mises de l'avant au cours des derniers mois par les protagonistes du bill 60, en particulier celles qui ont trait au rôle de l'Etat et à la démocratie. Accusant le micro pendant environ 40 minutes, l'aumônier n'a consacré que les cinq dernières minutes (au plus) de son allocution à des sujets de caractère proprement religieux, en l'occurrence le Concile.

Il a également parlé brièvement des amendements des

Opposition catégorique de la FCSCQ au droit de grève des instituteurs

"La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec s'oppose catégoriquement et énergiquement à la reconnaissance du droit de grève en faveur du personnel enseignant." Telle est l'une des résolutions touchant le bill 54 (code du travail) que la F.C.S.C.Q. a adoptée samedi, au cours de son XVI^e congrès annuel.

M. Jean Leduc est réélu à la présidence de la FCSCQ

M. Jean Leduc, de Hauterive, a été réélu président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec au cours du congrès de cet organisme qui a pris fin à Montréal, samedi. M. Paul Desrochers, de Rosemère, qui était président de la F.C.S.C.Q. jusqu'aux élections provinciales de novembre dernier, a été élu président de la section rurale (et de ce fait premier vice-président de la F.C.S.C.Q.). M. Lévis Sauvé, président de l'association diocésaine de Montréal, a été élu président de la section urbaine. MM. Albert T. Vielle, du Bas-St-Laurent, et Simon Carrière, de Valleyfield, ont été respectivement élus premier et deuxième vice-présidents de la section rurale, tandis que le Dr Charles Ouellette, de Charlesbourg, et M. Gilles Thibault, de Sherbrooke, ont été respectivement élus premier et deuxième vice-

présidents de la section urbaine. Ces sept commissaires constituent le nouvel exécutif de la F.C.S.C.Q.

A noter que les membres de l'exécutif de la F.C.S.C.Q. ne sont pas élus au suffrage universel, mais par les membres du conseil d'administration dont ils doivent d'ailleurs faire partie. Quant aux membres du conseil d'administration ils ne sont pas élus directement par les commissions scolaires ni par les commissaires d'écoles d'un diocèse donné, mais par les dirigeants de chaque association diocésaine de commissions scolaires. La Fédération provinciale des associations parents-maitres, dont la constitution a été adoptée le printemps dernier, à la même mode d'élection.

Une autre résolution demande à la Corporation provinciale des instituteurs d'obtenir "un certificat de reconnaissance syndicale l'autorisant à négocier pour et au nom des fédérations diocésaines d'instituteurs". Actuellement, ces certificats sont accordés aux syndicats locaux ou diocésains.

On sait que les instituteurs ont réclamé le droit de grève lors de leur dernier congrès provincial, droit qui ne leur est reconnu ni par la législation actuelle ni par le projet de code du travail. Leur recours ultime, présentement, est un tribunal d'arbitrage dont le président est nommé par Québec et dont les sentences lient les parties à l'avance.

Dans le préambule de la résolution qui a été adoptée samedi, les commissaires d'écoles affirment que "la grève du personnel enseignant est loin d'être un moyen d'éducation et constitue un mauvais exemple". Ils ajoutent que "les véritables victimes de ces grèves et de ces arrêts de travail ne sont pas les commissions scolaires, ne sont pas les membres du personnel enseignant, mais les élèves eux-mêmes".

Les commissaires d'écoles demandent le droit de pouvoir recourir aux services d'un conciliateur nommé par l'Etat, mais ils s'opposent — et en cela ils sont d'accord avec les instituteurs — à ce que l'Etat participe aux négociations en vue de la signature d'une convention collective (comme le prévoit le bill 54).

Une autre résolution demande au ministre de la jeunesse "d'établir, le plus tôt possible, un barème des salaires des professeurs". Le reste du texte original a été biffé (par 13 voix contre 10): il se lisait comme suit: "afin que cesse, une fois pour toute, cette orgie de demandes qui dépasse d'embles la capacité de payer de la plupart de nos commissions scolaires et du même coup celle des contribuables de cette province".

Une autre résolution demande à la Corporation provinciale des instituteurs d'obtenir "un certificat de reconnaissance syndicale l'autorisant à négocier pour et au nom des fédérations diocésaines d'instituteurs". Actuellement, ces certificats sont accordés aux syndicats locaux ou diocésains.

Lorsque le meilleur s'impose...

Offrez Seagram en toute confiance

Seagram's Crown Royal
Seagram's V.O.
Seagram's Extra Dry Gin

Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Montréal, Qué.



La FCSCQ veut être seule à représenter les parents

Les commissaires d'écoles catholiques du Québec désirent être les seuls autorisés à représenter les parents dans les prochaines structures supérieures de l'éducation. Une résolution en ce sens a été adoptée sans discussion samedi au cours du XVI^e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

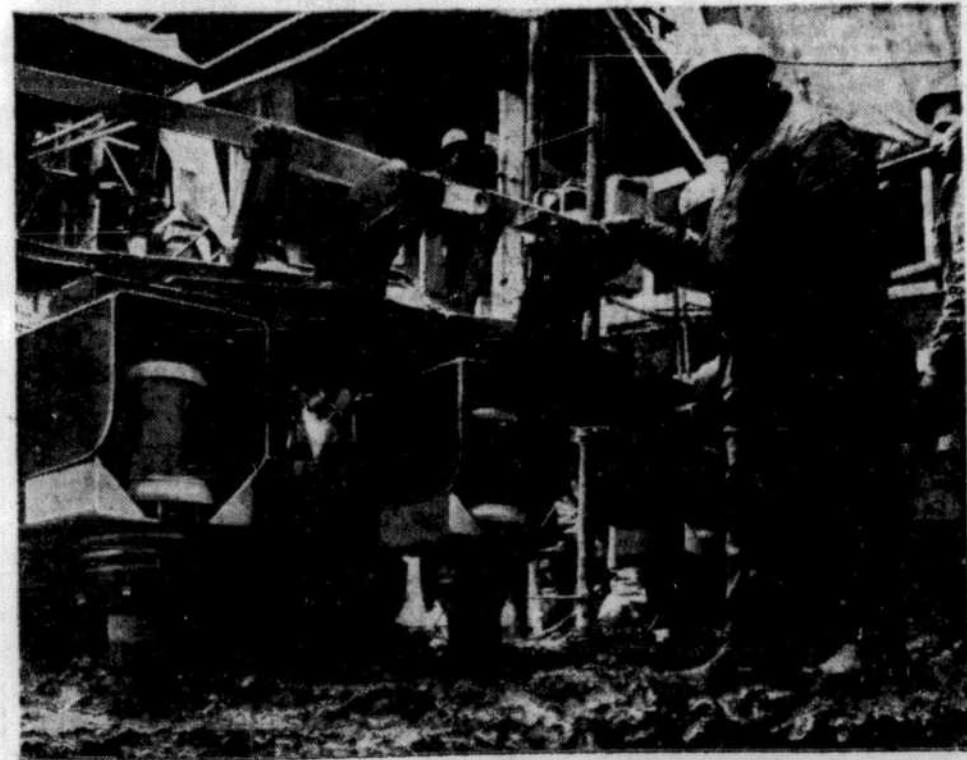
La résolution se lit comme suit: "Attendu qu'en vertu de la Loi de l'instruction publique, les commissaires d'écoles sont les véritables mandataires des parents et les seuls légalement autorisés par ce mandat à agir comme tels, il est proposé que demande soit faite au gouvernement (provincial) pour que dans les prochaines structures supérieures de l'éducation, les commissaires d'écoles soient les seuls et véritables représentants des parents."

Une seule intervention a eu lieu à ce sujet. Une femme a signalé qu'il ne fallait pas oublier que les parents qui ont des enfants dans le secteur privé ainsi que les divers groupements de parents ont eux aussi le droit d'être représentés. En conséquence, ce délégué a demandé le rejet de la résolution; personne n'a appuyé sa demande.

Cette résolution, si elle était agréée par les autorités provinciales, signifie que la F.C.S.C.Q. serait seule autorisée à désigner les représentants des parents au sein du Conseil supérieur de l'éducation, du Comité catholique et des quatre commissions pédagogiques du Conseil. Dans le cas du Comité catholique, la F.C.S.C.Q. désignerait ainsi le tiers des membres.

LE BÉTON SANS AFFAISSEMENT

A Manicouagan 5, M. Roy Bisson, Surintendant du Béton, vérifie le travail des vibrateurs électriques P.T.C., opérant à 10,000 vibrations par minute, dans du béton sans affaissement. La distribution et le service de ces vibrateurs sont assurés par "Canadian Formwork Ltée."



"À L'ŒUVRE AU QUÉBEC"

CANADIAN

FORMWORK

LIMITÉE

INGÉNIEURS DE L'ENTREPRENEUR

Division de la Construction de Francis Hughes & Associés Inc.

4850 rue Amiens, Montréal Nord, Qué.

Représentants techniques à travers tout le Canada

Bureau en Europe: Canadian FORMWORK (U.K.) Ltd., Londres.

322-4220

S'IL SURVENAIT UNE MALADIE OU UNE BLESSURE SÉRIEUSES, QUE FERIEZ VOUS—SANS REVENU?

Si une maladie ou une blessure graves vous privaient de votre revenu, seriez-vous en mesure de pourvoir à vos besoins et à ceux de votre famille?

Le Plan de remplacement du revenu de la Dominion Life prévoit le paiement d'indemnités régulières aux assurés incapables de travailler par suite d'une maladie ou d'une blessure. Ces indemnités aident à remplacer le

revenu normal à même lequel vous payez les provisions, le logement et les autres frais que toute famille doit nécessairement encourir.

Le représentant de la Dominion Life se fera un plaisir de vous renseigner sur nos Plans de remplacement du revenu. N'hésitez pas à vous prévaloir de ses services, dès la première occasion: vous vous en ferez plaisir.

Lorsqu'il s'agit d'assurance... c'est

Dominion
pour la **Vie**



THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY, WATERLOO, ONTARIO

SUCCURSALES

2055, rue Peel

5801 av. Monkland

Laurent & Veillet Inc. obtient l'émission de \$1,476,500 de Cité St-Michel

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, N.Y., Londres et Paris étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence, ce matin, des tableaux réguliers dans nos pages financières.

- O -
Vu l'ampleur de la baisse durant la dernière séance à Wall Street — l'indice des industriels de DJ a baissé de 7,04 points à 740,0 — la liste mobilière américaine pourrait bien être plus soutenue au début de cette semaine, d'autant plus la baisse prévue des impôts de \$11,000,000,000 présagerait une période d'expansion sans précédent.

- O -
M. J.-J. Picard, président du comité des programmes de l'Association des acheteurs de l'Association, nous fait savoir que c'est jeudi de cette semaine, soit le 21 novembre, à midi, qu'aura lieu, au Windsor, la prochaine réunion des membres de cet organisme. Ces derniers auront le plaisir d'entendre M. A.E. Javet, N.P., leur parler des problèmes d'assurance, de succession, etc.

- O -
L'exécutif de Montréal de Les Anciens de Lévi, dont M. Gilles Perron est le président, invite, à nouveau, tous les anciens de la région de Montréal, leurs épouses et leurs amis, à une réception qui sera donnée dimanche, le 8 décembre, au Centre Social de l'Université de Montréal.

- O -
Le bruit court la rue qu'il y aurait fusion de certaines de nos institutions d'assurance. Il serait à désirer que nous ayons une puissante entreprise, adonnée à ce commerce.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

1963 semblerait devoir être une fort bonne année sur notre marché des obligations

Notre marché des obligations ne chôme guère par le temps qui court. En plus de la rumeur d'un lancement d'une émission de remboursement, sous peu, par Ottawa, voici que nous apprenons que la cité de Lachine vient d'adjuger une émission de \$1,667,000 d'obligations à Wood Gundy & Co. Ltd., A. Ames & Co. Ltd. et la Société de Placements Ltée. Ces valeurs furent achetées à 99,158, d'où un rendement de 6,07 p.c. La 1ère tranche, de 1 à 10 ans à 5 1/2 %, a été vendue privément et le solde, soit \$1,443,000, 11 à 20 ans, comporte du 6 p.c. En outre, Nesbitt Thomson & Co. offrirait, sous peu, des valeurs de la Shell et McLeod Young Weir & Co. mettrait sur le marché 74,000 actions de Rothman aux environs de 9-8. Somme toute, 1963 se révélerait vouloir être une fort bonne année, puisqu'il ressort de la dernière compilation de A. E. Ames & Co. Ltd., qu'il a été lancé sur notre marché, depuis le début de l'année jusqu'au 11 novembre, pour \$9,993,797,438 d'obligations contre \$8,495,848,813 durant la même période l'an dernier et comparativement à \$9,386,960,589 durant le même espace de temps il y a deux ans.

Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée affiche un actif de \$17,824,707.00

Le rapport trimestriel de Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée a été envoyé aux actionnaires en fin de semaine. C'est la Corporation de Prêt et Revenu, fondée en 1928 (il y a donc 35 ans), qui s'occupe de la vente des actions du Fonds précité. Il ressort du rapport précité qu'un dividende de cinq cents (\$0.05) par action a été déclaré par les directeurs payable le 15 novembre 1963 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie à la fermeture des affaires le 31 octobre 1963. Ce déboursé représente le vingt-sixième dividende trimestriel consécutif payé par la compagnie depuis le début de ses opérations.

LE TRIMESTRE EN UN COUP D'OEIL

	31 oct. 1963	31 juil. 1963	Augment.
Actionnaires:	9,915	9,228	7.4%
Actions en circulation:	2,808,799	2,677,437	4.9%
Actif net total:	\$17,824,707.	\$16,529,599.	7.8%
Actif net par action:	\$6.35	\$6.17	2.9%

Au 31 octobre 1962, la valeur nette d'actif des actions s'élevait à \$5.31. En incluant les \$0.20 de dividendes par action distribués durant ces derniers douze mois, le gain total des actions s'élève donc à 18.9% depuis un an. Les résidents canadiens, détenteurs d'actions du Prêt et Revenu Mutuel, ont droit à un dégrèvement d'impôt de 20% du montant des dividendes reçus durant l'année. C'est un avantage qui est accordé à tous les investisseurs qui retirent des dividendes de corporations canadiennes imposables. D'après une opinion de notre département légal, les actions spéciales constituent un placement dont peuvent se prévaloir les compagnies d'assurance enregistrées en vertu de la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, sans avoir recours aux dispositions de l'article 63, paragraphe 4, de la dite loi.

A.E. Ames & Co. Ltd a obtenu l'émission de Tracy disputée par 9 soumissionnaires

La ville de Tracy, comté de Richelieu, a vendu récemment, à A. E. Ames & Co. Ltd., au prix de \$94.2, une émission de \$330,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans. L'émission comprend \$117,000 de titres à 5 1/2 % 1964-73 et \$213,000 à 5 1/2 % 1974-83. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.888 p.c. Datées du 1er décembre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1964 au 1er décembre 1983 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisés par les règlements nos 97, 98, 110 et 111, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts, pavage et trottoirs. L'évaluation impossible de la ville, pour 1963, s'élève à \$27,800,830, y compris \$9,886,525 pour les compagnies.

Les détenteurs d'actions de Shawinigan Industries ne semblent guère pressés à profiter de l'offre de Power Corporation

M. P. N. Thomson, président de Power Corporation of Canada Ltd., annonce que seulement 598,000 actions ou 33 p.c. des actions de la Shawinigan Industries Ltd. détenues par le public, avaient été présentées pour paiement au comptant en vertu de l'offre faite le 26 juillet. A son dire, l'offre pourrait bien être prolongée au-delà de la date d'expiration, soit le 25 novembre 1963 ou, encore, si la corporation ne reçoit pas assez d'actions en vertu de ladite offre, cette dernière pourrait bien prendre fin et les actions reçues contre paiement comptant seraient retournées à leurs détenteurs. Comme on sait, Power Corporation a acquis 80 p.c. des 6,086,713 actions de la Shawinigan Industries de l'Hydro-Québec au début de cette année, au prix de \$5.116 chacune, et la vente stipulée que la même offre devait être faite aux détenteurs minoritaires de Shawinigan Industries. Selon M. Thomson, si Power Corporation ne vient pas à détenir 90 p.c. des actions détenues présentement par le public — il y en a 1,820,000 — elle n'est pas obligée d'exercer son offre. Les actions de Shawinigan Industries ont varié cette année à la hausse d'un bas de \$4.25 et un sommet de \$5.18. Cette dernière entreprise est aujourd'hui une filiale de Power Corporation of Canada.

Marcel CLÉMENT

NOMINATION CHEZ SHERWIN-WILLIAMS



M. R.-G. Prénovost

M. R.F. Curley, directeur commercial de la Sherwin-Williams Company of Canada, Limited, annonce la nomination de M. Robert-G. Prénovost au poste de directeur des ventes aux dépenseurs, division de l'Est. Cette nomination prend effet immédiatement. M. Prénovost, qui possède de nombreuses années d'expérience, était directeur des ventes pour le Québec. Il restera en poste à Montréal.

Dividendes

Montreal Trust Co. 40 cts., 15 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Bulbo Gold Dredging Ltd., 25 cts., 13 décembre, inscription 22 novembre.

Canadian Western Natural Gas Co. Ltd., 20 cts l'action ordinaire, 29 novembre, inscription 15 novembre; 20 cts l'action privilégiée 4 p.c. et 28 cts l'action privilégiée 5 1/2 p.c., 2 décembre, inscription 15 novembre.

H. Corby Distillery Ltd., 50 cts l'action de classe "A" de non-participation et 50 cts l'action de classe "B", 1er décembre, inscription 7 novembre.

General Bakeries Ltd., 12 1/2 cts., 23 janvier 1964, inscription 8 janvier 1964.

Great Northern Capital Co., 15 cts l'action ordinaire, 62 1/2 cts l'action privilégiée de \$2.50 et 70 cts l'action privilégiée de \$2.80, 2 décembre, inscription 22 novembre.

Hayes Steel Products Ltd., 12 1/2 cts., 25 novembre, inscription 15 novembre.

Interprovincial Pipeline Co., 80 cts., 2 décembre, inscription 8 novembre.

Rockwell-Standard Corporation, 2 p.c. l'action ordinaire à la moyenne d'une action or-

Disputée par 5 soumissionnaires

La Cité de Saint-Michel vient d'adjuger à la maison Laurent & Veillet Inc., une émission d'obligations au montant de \$1,476,500, dont \$690,500 portant intérêt à 5 1/2 % pour les échéances de 1964 à 1973, et \$787,000 à 6 %, échéant de 1974 à 1983, au prix de \$98,777. Le coût de cet emprunt sera donc de 6.09 p.c. Cinq soumissionnaires se disputaient cette émission d'obligations. Saint-Michel est une cité industrielle et résidentielle située sur l'île de Montréal et adjacente à la Cité de Montréal. Cet emprunt est contracté pour défrayer le coût de travaux d'aqueduc, égouts, achat de bornes-fontaines, signalisation, pavages, trottoirs, achat et installation d'un système de contrôle de lumières, de machinerie, etc. Les règlements pour ces fins ont été précédemment reçus des autorités requises par la loi.

En 1963, l'évaluation municipale est de \$167,001,839, soit \$52,000,000 pour les compagnies.

Y compris la présente émission, la dette obligatoire atteindra \$16,459,719, soit 9.8 p.c. de l'évaluation impossible. L'exercice de 1962 a démontré un surplus administratif annuel pour un montant de \$51,778. Le surplus estimé pour l'exercice 1963, est de \$35,000. La dette par capita est de \$250. Nous nous réjouissons donc de l'excellente position financière de cette ville progressive de l'île de Montréal. La population y est de 65,939 âmes et le nombre des propriétaires est de 8,369. Au cours de 1962, la valeur de construction, comprenant 1,000 nouveaux logements a été de \$9,903,000. Durant les dix premiers mois de 1963, le nombre de permis de bâtir a été de 350, pour une valeur déclarée de \$8,100,000, comprenant 750 logements. Cité Saint-Michel n'a pas emprunté sur le marché canadien des obligations depuis 1958. Les chiffres énoncés plus haut démontrent que Cité Saint-Michel possède un excellent crédit.

Situation imprécise du marché du cacao

La consommation dépasserait la production en 1964

La situation sur le marché du cacao reste toujours assez confuse. Après que les efforts visant à parvenir à un accord sur le plan international eurent échoué, les contrats à terme de cacao ont vu leurs cours avancer, puis reculer. De nombreux facteurs d'incertitude semblent s'attacher à la production mondiale. déclare le département de recherche sur les matières premières de Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith Inc. Bien que la consommation doive très probablement dépendre de la production prévue, la production mondiale de cacao de la saison 1963-64 n'apparaît pas devoir être trop abondante. Le département américain de l'agriculture l'a récemment estimée à 1,141 700 tonnes métriques; ce qui représente une diminution de 28 000 T.M. par rapport à la dernière saison.

Les prix de la marchandise affectée ont naturellement augmenté. L'importance de la demande, mais, en supposant que la consommation mondiale n'augmentera pas en dépit de l'accroissement des populations, le niveau actuel des prix du cacao pourrait avoir déjà escompté un tel phénomène. La conférence qui s'est tenue récemment pour discuter d'un accord international sur le cacao n'a pas été couronnée de succès, car les points de vue des participants, producteurs et consommateurs, différaient trop. Les consommateurs pensaient que les prix élevés de la marchandise ne profiteraient

additionnelle pour chaque bloc de 50 actions ordinaires, 2 janvier 1964, inscription 15 novembre.

pas, à la longue, aux pays producteurs et finiraient par provoquer une diminution de la consommation. Ils avaient en vue un accord qui aurait été une sorte d'assurance pour les producteurs, plutôt qu'un moyen de leur assurer un revenu fixe. Les pays producteurs, eux, voulaient dans cet accord un moyen de renforcer leurs économies respectives, sans avoir à recourir aux prêts des nations économiquement fortes. Ces grosses divergences de vues indiquent que pour cette saison, tout au moins, la situation du cacao devra être jugée par rapport aux positions relatives de l'offre et de la demande, plutôt que par l'influence qu'aurait pu avoir un accord international.

Les ventes effectuées par deux des plus gros producteurs de cacao du monde, le Ghana et le Nigeria, se sont poursuivies à un rythme très satisfaisant. Mais les augmentations de prix, survenues ces derniers mois, ont conduit de nombreuses fabriques de chocolat de petite et moyenne importance à réduire leurs stocks de cacao. Mais ce phénomène a alors produit une accumulation d'achats potentiels qui pourraient parfaitement bien intervenir sur le marché dans un avenir rapproché. Suivant l'importance de tels achats et suivant le volume des récoltes africaines, 1964 pourrait se révéler être la deuxième année consécutive où la consommation dépasserait la production. Les départements de recherches de Merrill Lynch attirent l'attention sur le meilleur climat régnant actuellement dans le monde pour les prix des diverses matières premières.

Dominion Tar & Chemical, en Italie

Elle a pris une participation de 49 %

Dominion Tar & Chemical Co. Ltd., vient d'acquiescer, par l'entremise de Domtar International Ltd., sa filiale, une participation de 49 p.c. dans la fabrique de papier "Cellulosa d'Italia", de Chieti, Italie. Située sur la côte de l'Adriatique, à l'est de Rome, cette fabrique produit de la pâte blanche faite de paille qu'elle transforme, en y ajoutant de la pâte de bois, en papiers écriture et pour impression, ainsi qu'en papiers transformables en produits divers. Sa production annuelle est actuellement de 30,000 tonnes.

Domtar fournira à Cellulosa d'Italia des services techniques qui seront à la base d'un important programme d'expansion comportant l'installation d'une troisième machine à papier, pour porter la capacité de l'établissement à 60,000 tonnes par an. Domtar aidera également cet établissement à mettre au point un procédé visant à accroître l'emploi de pâte de bois sur la nouvelle machine ainsi que sur les deux autres, ce qui fournira un marché appréciable pour la pâte canadienne.

Cette participation de 49 p.

c. a été achetée de l'Institut Per La Ricostruzione Industriale (I.R.I.), important complexe italien formé d'industries manufacturières et de services commerciaux, et ce groupe continuera de détenir 51 p.c. des actions.

Par suite de cette acquisition, le conseil d'administration a été remanié, et quatre représentants du Dominion Tar & Chemical Co. Ltd., ont été élus au conseil. A la suite de la signature du contrat, le vendredi 25 octobre, il y eut un déjeuner auquel assistaient M. Jules Léger, ambassadeur du Canada en Italie, le professeur Giuseppe Petrilli, président de l'I.R.I., M. E. P. Tavorin, président du conseil de Dominion Tar & Chemical, Ltd., et autres invités.

À noter...

Canadian Export Association réunira ses membres demain midi au Royal York, à Toronto, et les membres de la même association, résidant ici se réuniront le lendemain, à midi, à l'hôtel Reine Elizabeth.

- O -
Des soumissions seront reçues le jeudi 21 novembre 1963 pour \$120,000,000 en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 22 novembre 1963. Sur ce montant, \$95,000,000 seront des bons à 91 jours et \$25,000,000 seront des bons à 182 jours. \$130,000,000 de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 22 novembre 1963.

- O -
Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 31 octobre 1963 avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, W.D. Latimer Co. Limited, au nom de clients et en son propre nom, a souscrit ferme 200,000 actions de McInnes Gold Mines à 12 1/2 cts chacune, payables sur-le-champ et elle a obtenu des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 15 cts et 50 cts, susceptibles d'être exercés dans les 15 mois. Le produit servira à des travaux de prospection détaillés ainsi qu'à des travaux géologiques sur les 35 nouveaux claims acquis, connus sous le nom de groupe Marie, près de Hazelton, en C.B.

- O -
Nesbitt Thomson & Co. Ltd. a fait une offre secondaire de 693,400 actions de premier privilège, 5 1/2 % cumulatif, rachetables de Shell Investments Limited, sur le parquet de la Bourse de Montréal, le 14 novembre. Les firmes membres de cette bourse et les corporations membres font partie du groupe vendeur. Un livre a été ouvert et sur le parquet de la bourse et les membres furent requis de donner leurs commandes directement à Nesbitt, Thomson & Co.

Roger Martel directeur Jacques Gill

MEAD & Co. LIMITED

ETABLIE EN 1924

Membres de la Bourse de Montréal et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

630 ouest, boul. Dorchester - Montréal - 866-3061

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Propriétés résidentielles, commerciales et industrielles
Taux d'intérêt courants



ROYAL TRUST



GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.

Membres de l'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

MONTRÉAL
129 ouest, rue St-Jacques
80 ouest, rue Jean-Talbot
QUÉBEC
CHICOUTIMI

Des commentaires sur le marché

A chaque quinzaine, nous publions des commentaires fort à point sur les nouvelles financières courantes. Ils font ressortir les principales fluctuations du marché et ils couvrent passablement ce qui est en vedette dans le domaine du placement. Ce bulletin est une mine de renseignements et il est de lecture facile.

Sur demande, nous nous en ferons parvenir une copie, avec plaisir.

R. A. DAILY & COMPANY LIMITED

Membres des Bourses de Montréal, Bourse Canadienne, Bourse de Toronto

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

630 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL 2

Service français—Pierre Lacroix
Téléphone 861-9143 ou 861-9751



*Cette offre est bonne seulement jusqu'au 30 novembre 1963.

Prudential Finance Corporation Limited

offre des

BILLETS GARANTIS

portant un intérêt à

6 1/4 %

pendant 365 jours

125% de valeur garantie détenue par contrat fiduciaire

Minimum de \$1000.00

*REMARQUE: En vigueur le 30 novembre 1963, le taux d'intérêt sur les billets garantis de Prudential Finance sera réduit à 6% pour 365 jours.

Pour de plus amples détails et demandes d'achat, veuillez communiquer avec:

M. M.-E. LEGAULT ou M. N.W. BATHURST

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED,

1255 rue Université, Montréal, P.Q.

UN. 6-6672

S-MFPG



Les administrateurs du Canadian Pacific Oil and Gas, à Calgary, avant leur assemblée mensuelle tenue ces jours-ci en cette ville. C'était la première fois dans l'histoire du Canadian Pacific que le Conseil se rencontrait dans ce centre du sud de l'Alberta. Première rangée, de gauche à droite: MM. I.D. Sinclair, C.R., Montréal; Henry S. Winick, New York; Louis G. Rolland, Montréal; George W. Bourque, Montréal; N.R. Crump, Montréal; H. Greville Smith, Montréal; G.H. Baillie, Londres; G. Arnold Hart, Montréal. Deuxième rangée, de g. à d.: Harry E. Sellers, Winnipeg; Harold M. Turner, Toronto; Hon. J.V. Clyne, Vancouver; Cyril F.H. Carson, C.R., Toronto; G. Blair Gordon, Montréal; H.G. Welford, Montréal; G.M. Bell, Calgary; H.H. Lank, Montréal; Howard C. Shepherd, New York; R.A. Emerson, Montréal. Une nécessité technique nous a obligé à retrancher M. L.J. Belpas, qui figurait sur la première rangée.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 430 ouest, boul. Dorchester

	Offre Dem.
All. Cdn. Div.	5.07 5.56
All. Cdn. Div.	9.41 10.38
American Growth	34.25 37.38
Beaumont Corp.	5.32 5.82
Canada Fund	7.33 8.03
Cdn. Gas and Energy	10.43 11.46
Cdn. Investment	4.70 5.14
Cdn. Trust	43.58 45.76
Champion Mutual Fd Cda	6.03 6.43
Collection Fund	5.01 5.45
Commonwealth Intl	9.27 10.16
C. I. Leverage	7.81 8.54
Div. Inc. Sh. Serv. A	10.51 11.49
Div. Inc. Sh. Serv. B	4.46 5.13
Div. Inc. Sh. Serv. C	3.41 3.77
Div. Inc. Sh. Serv. D	3.76 4.04
Dom. Cdn. (N. Read)	3.84 3.93
Dom. Dividend Shares	3.13 3.34
Dom. Dividend	18.47 20.03
Dom. Dividend	10.42 10.73
Dynamic Fd	6.82 7.45
European Growth Fd	9.78 10.45
Federated Growth	4.48 5.13
First Oil and Gas	6.51 7.08
Fds. Collectif. A	5.43 5.77
Fds. Collectif. B	6.88 7.47
Fds. Collectif. C	10.71 11.15
Group. Inc.	9.46 10.15
Growth Oil-Gas	7.09 7.70
Investors Mutual	4.40 5.00
Investors Mutual Cda	12.92 14.03
Mutual Accumulating	4.00 4.27
Mutual Income Fd	5.53 6.08
North Amer. Fd Cda	11.31 12.33
One William Street	14.42 15.76
Pret. et Revenu	6.27 6.85
Provident Mutual	5.08 5.52
Pulnam Growth	8.56 9.48
Radiation	4.80 5.14
Regent Fd	5.93 6.48
Research Investing	6.27 6.85
Savings Invest Mutual	5.48 5.90
1962 Exec. Fd Cda	7.58 8.26
Television Electronics	6.30 6.92
Timed Investment	6.48 7.08
United Accum	8.32 9.31
Western Growth	4.70 5.14

— EN ARGENT AMÉRICAIN —

	Offre Dem.
AHL Fund Inc. %	8.08 8.74
American Bus-Shares %	4.34 4.57
Boston Fd	9.78 10.45
Bullock Fund	13.35 14.43
Keystone Cust. B-3	16.84 18.37
Keystone Cust. B-4	10.71 11.15
Keystone Cust. K-1	14.91 15.98
Keystone Cust. K-2	5.35 5.84
Mass. Inv. Growth Stock	8.32 9.31
Wellington Fund	14.78 16.09

Cours des huiles

Cours fournis par Hugh Mackay & Company

	Offre Dem.
Alaska Y Pipe	— 60
Refineries PFD	— 100
Anacosta	1/4 1/4
Bathurst	1/4 1/4
Blue Crown	19 27
Cdn. Fuel	2 2 1/2
Castle	16 21
Clayburn	14 15 1/2
Edmore	14 15 1/2
Gateway	1 1/4 1 1/2
Kenora	2 2 1/2
Lebec	36 38
Merit	3 8
Monterey	12 17
N.W. Ritchfield	2 2 1/2
N.W. Continental	1 1
Nuco	2 1/2 4
N.W. Ridgeway	1 1
Ranchmans	3 4
Sage	20 24
Saltex	2 1/2 3
Shore	2 1/2 3
Silver City	2 4 1/2
Turner Valley	12 20
Western	2 2 1/2
Plains Petroleum	10 10 1/2
Nymex	21 23

Cours des grains

Cours fournis par Kippin & Company

	1155	ouest, boul. Dorchester	WINNIPEG	
AVOINE	79 1/2	78 1/2	77 3/4	77 1/2
Dec	80 1/2	81 1/2	80 3/4	80 1/2
mai	80 1/2	81 1/2	80 3/4	81 1/2
ORGE	111	111 1/2	111	111 1/2
Dec	115	114 1/2	114 1/2	114 1/2
mai	115	114 1/2	114 1/2	114 1/2
LIN	316 1/4	315 1/4	315 1/4	316
Dec	323 1/4	323 1/2	322 1/4	323
mai	323 1/4	323 1/2	319 1/2	320 1/2
SEIGLE	157 1/2	155 3/4	155 3/4	156 1/2
Dec	158 1/2	157 1/2	157 1/2	158 1/2
mai	157 1/2	155 3/4	155 3/4	156 1/2
CORSA	284	284	283 1/2	284 1/2
Dec	284	284	284 1/2	284 1/2
mai	284	284	286	286
		CHICAGO		
	Ouv.	Moul	Ras	Fer. F.A.
BLE	215 1/2	214	214 1/2	216 1/2
Dec	217	216	216 1/2	217 1/2
mai	215 1/2	212 1/2	212 1/2	214 1/2
Dec	217 1/2	217 1/2	217 1/2	217 1/2
mai	174 1/2	174 1/2	174 1/2	176 1/2
Dec	117 1/2	116 1/2	116 1/2	117 1/2
mai	121	120 1/2	120 1/2	121 1/2

À LA BOURSE DE TORONTO (Cours fournis par

— **CERTAINES MARCHES** —

Samedi au Forum

Les Black Hawks sont impitoyables pour le Canadien

- DeJordy, Wharram, et Mikita sont les vedettes du match
- Du jeu extrêmement rapide
- Larose a le sang bouillant

Par ROGER LABONTÉ

MONTRÉAL. — Devant une foule de plus de 14.000 spectateurs au forum de Montréal, samedi soir, les Black Hawks de Chicago ont démontré de nouveau pourquoi ils détiennent la première place du classement de la Ligue Nationale depuis le début de la saison, en augmentant encore leur avance de deux points en tête, par un triomphe facile sur le Canadien au compte de 5 à 2. La joute a pris l'allure d'une compétition de séries éliminatoires au cours des deuxième et troisième périodes, ponctuées de jeux rudes et de deux punitions majeures infligées au Canadien, dont une de match à Claude Larose.

Les protégés de Billy Reay, par cette victoire, portée à 8 points, leur avance sur le Canadien dans le classement général, et à 6 points sur le Toronto.

La direction du forum a profité du début de la seconde période, alors que les caméras de télévision étaient en action, pour inviter la foule à observer une minute de silence à la mémoire de Michel Normandin, dont les obsèques avaient lieu en matinée. Le commentateur de la maison, dans un bref discours de circonstance, devait dire de Normandin qu'il était le Maurice Ri-

chard "gentilhomme" des commentateurs du sport, et qu'il était aimé et respecté de tous.

Les vedettes

Pour en revenir à la partie elle-même, chez les Hawks, les grandes vedettes au cours du match ont été sans contredit le gardien substitut de Glen Hall, Denis DeJordy, l'ailier droit Ken Wharram, qui a participé à tous les buts des siens en outre de déjouer lui-même deux attaques de la part de Mikita, qui a scellé l'issue de la joute en marquant le but vainqueur au tout début de la seconde période.

Du côté du Canadien, Jean Beliveau fut encore le pilier de son équipe, et son talent s'est particulièrement fait sentir au cours des première et seconde périodes alors qu'il enfilait un but et obtenait une assistance sur le second du Tricolore, marqué par John Ferguson.

Au cours du deuxième engagement, le jeune Richard a réchauffé le banc des joueurs pendant plus d'une dizaine de minutes, Backstrom le remplaçant. A son retour au jeu toutefois, Henri a raté les filets de DeJordy à plusieurs occasions et a bien secondé Beliveau sur quelques jeux de puissance.

Jeu rude

Des la première période, le jeu rude s'est fait sentir. C'est le Montréal qui a ouvert les hostilités en écopant de la première punition de la joute. Young devait purger deux autres punitions au cours de la partie. Les Hawks ont enfilé deux buts rapides après seulement 5 minutes de jeu. Tous deux ont été le lot de Ken Wharram, assisté de MacNeil et Pilote.

Le Canadien a tenté à plusieurs reprises d'organiser des jeux mais sans succès. Il fallut attendre une percée de Jean Beliveau à la 16e minute de la joute pour voir marquer le premier but des protégés de Blake. Rousseau a obtenu une assistance sur ce jeu. Ce premier engagement a pris fin sans que le Canadien puisse niveler le pointage. Chicago a dirigé il lancers sur Hodge tandis que le Canadien en dirigeait 12 sur DeJordy au cours de la première période.

Coup de grâce

C'est véritablement au cours du deuxième engagement que le Chicago a joué sa partie. Ce fut le commencement de la fin pour le Tricolore. Moins de 3 minutes après le début, le Chicago mettait à profit une punition de deux minutes infligée à Rousseau et portait son avance à deux buts dans la joute.

Une attaque bien montée par Beliveau devait cependant porter ses fruits, une minute plus tard. C'est John Ferguson qui faisait allumer la lumière des filets sur des passes de Beliveau et Rousseau. Le jeu est alors devenu quelque peu erratique, puis quelques secondes avant la fin de la période, le trio Hull, MacNeil et MacDonald ajoutait à l'avance du

Chicago. Ab MacDonald a été crédité du but.

Mikita hué

Les deux équipes jouaient alors 4 contre 3, le Canadien privé des services de Claude Larose et Terry Harper, tous deux au cachot, de même que Stan Mikita, pour les Hawks.

Les trois se sont retrouvés au pénitencier après un accrochage sur le banc. Larose s'en est pris à Mikita à coups de poings, et Mikita a retiré en direction de l'instructeur Billy Reay, pour éviter le pire. Et le pire se produisit. Larose écopa d'une majeure de 10 minutes pour mauvaise conduite, puis d'une punition de match.

La foule n'a pas caché sa désapprobation et Mikita fut hué copieusement. Certains spectateurs criaient même à Larose: "Va le chercher..." La période a pris fin avec une punition de 10 minutes infligée à Bob Rousseau pour mauvaise conduite. Rousseau avait protesté énergiquement contre le but de MacDonald, en frappant la glace de plusieurs coups de goret.

Le chat et la souris

En dépit de deux punitions qui leur furent infligées au cours du troisième engagement, les Hawks n'ont pas diminué leur allure. Le premier trio d'attaque face aux protégés de Blake, Wharram, Mikita et MacDonald, a scellé sa visite sur la glace d'un nouveau but, après seulement une minute et deux secondes de jeu. Les Canadiens n'ont pu rien faire pour l'empêcher. La défensive a croulé lamentablement sur ce jeu. Par la suite, ce fut au tour de Hull, Hay et Pilote d'assiéger la zone du Canadien, mais sans succès. La riposte du Canadien a semblé faible devant DeJordy qui fit preuve de beaucoup d'agilité jusqu'à la fin.

Au cours des dernières minutes de jeu, le Canadien a eu beaucoup de mal à organiser même dans sa propre zone, et le Chicago jouant un jeu de position a permis à l'horloge de parcourir les dernières minutes de la partie. Hull, à lui seul a jonglé avec la rondelle pendant près d'une minute et les alliés du Canadien étant impuissants à le mettre en échec.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE
1-Chicago: Wharram (9) 5:44
(MacNeil, Pilote)
2-Chicago: Wharram (7) 6:07
(MacNeil, Pilote)
3-Montréal: Beliveau (7) 16:19
Punitions: Young 7:10, Lappere 13:38, Nestor 16:00, Beliveau 18:30
DEUXIEME PERIODE
4-Chicago: Mikita (11) 2:00
(MacNeil, Wharram)
5-Montréal: Ferguson (6) 3:07
(Beliveau, Rousseau)
6-Chicago: MacDonald (4) 10:03
(MacNeil, Hull)
Punitions: Rousseau 0:34, Young 3:14, Talbot 10:00, MacNeil 14:06
Mikita et Larose 17:30, Larose (match) 17:30, Harper 17:30, Rousseau (10 min. mauv. cond.) 19:03
TROISIEME PERIODE
7-Chicago: MacDonald (5) 1:02
(Wharram, Mikita)
Punitions: Pilote 5:40, Young 8:33, Mikita 11:40
ARRETS: 11 12 13-38
DISCORDS: 9 15 2-30

DETROIT ET BOSTON FONT MATCH NUL, 1-1

BOSTON. — Un but par Lowell MacDonald pendant un jeu de puissance à la troisième période a privé les Bruins de Boston d'une victoire et aidé les Red Wings de Detroit à faire match nul, 1-1, samedi soir. MacDonald a accepté le retour d'un lancer de Noren Ullman à 12 pieds des filets d'Eddie Johnston.

Murray Oliver avait déjoué Terry Sawchuck avec l'aide de Ted Green à la deuxième période. Jusqu'à la, Sawchuck n'avait pas été déjoué pendant 162 minutes. Après le but des

Brins, Sawchuck a été impeccable.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE
Aucun but
Punitions: Faulkner 5:24, Gadsby 14:47, Boivin 19:31
DEUXIEME PERIODE
1-Boston: Oliver (5) 9:22
(Green)
Punitions: Gadsby 7:31, Moniz 12:08, Ingram 16:39, McCord 19:14
TROISIEME PERIODE
2-Detroit: L. MacDonald (1) 9:55
(Howe, Ullman)
Punitions: Buckley 4:48, Johnson 8:00, Howe 13:33, Connolly 12:33, Oliver 14:40, Ullman 14:40
Howe 17:35
ARRETS: 12 7 10-22
JOHNSTON: 12 7 10-22
SAWCHUCK: 7 3 10-22



Les inscrits à B. B.

PREMIERE PERIODE
AMBLE — Reclamer \$1,500 — \$900
1-Sky Goode 3
2-Delroy Action, Gil. Lachance 7-2
3-Billpoe C. J. Findlay 4
4-Lena's Pride 6
5-Kelly McWin 6
6-Dalney 6
7-Miss Gee Gee 6
8-Chuck Peters 10
9-Ausl eligible 10
10-Gook 10

DEUXIEME PERIODE
TROT — Conditions — \$900
1-Newport Britton 3
2-Société Poppy 3
3-Riverdale Bob 4
4-Dicky Max Worthy 4
5-Mary Dean 4
6-Lusty McKinnon 4
7-Claret Brooke 4
8-Verna Walcott 4
9-Ausl eligible 10
10-Van Bars 10

TROISIEME PERIODE
AMBLE — Conditions — \$900
1-Randy Giesman 3
2-Chief King 3
3-Success Brook 4
4-Fan Tan Wick 4
5-Hal Spitz 4
6-Mr. Waters 4
7-Adia Bars 4
8-Air Prince 10
9-Ausl eligible 10
10-Guyver 10

QUATRIEME PERIODE
AMBLE — Conditions — \$1,200
1-Dale Freshall 3
2-Just Rite 3
3-Northwood Baldy 3
4-Panic 3
5-Kevy 3
6-Jamie Herbert 3
7-Smitty Rainbow 3
8-Adia Jay 3
9-Ausl eligible 10
10-Frimrose Pete 10

CINQUIEME PERIODE
TROT — Conditions — \$1,200
1-Batterhill Rodney 3
2-Leiland Hanover 3
3-Pick Song 3
4-Palcons 3
5-Armbr. Doris 3
6-Lord Claire 3
7-Wild Indian 3
8-Parley 3
9-Ausl eligible 10
10-Parkville 10

SIXIEME PERIODE
AMBLE — Reclamer \$3,000 — \$1,300
1-Lit 2
2-Benny Schum 2
3-Rennie Norris 2
4-Bankroll 2
5-Vernon's Star 2
6-Royal Direct 2
7-Minor Joe 2
8-Chipman a Direct 2
9-Ausl eligible 10
10-Parkville 10

SEPTIEME PERIODE
AMBLE — Conditions — \$1,200
1-Tonka 3
2-Rover Boy 3
3-Dale Herbert 3
4-Brightdale 3
5-Lester Hanover 3
6-Mr. Sand 3
7-Gold Rambler 3
8-Dennis K. Buie 3
9-Ausl eligible 10
10-Tommy R. 10

HUITIEME PERIODE
AMBLE — Conditions — \$1,300
1-Success Jean 3
2-Nova Scott 3
3-Harry Johnston 3
4-Gary Herbert 3
5-Dios Mite 3
6-Northwood Butch 3
7-Pierre Herbert 3
8-Sampson's Billy 3
9-Ausl eligible 10
10-Minnie's George 10

NEUVIEME PERIODE
AMBLE — Conditions \$2,300
1-F. W. Adlow 3
2-Bucky North 3
3-Adios Mont 3
4-Dolan Herbert 3
5-Kev Guard 3
6-Superior Richard 3
7-Doug Johnston 3
8-Jimmy Count 3
9-Ausl eligible 10
10-Snippe Roward 10

DIXIEME PERIODE
AMBLE — Conditions — \$1,000
1-M. 3
2-Coco's Girl 3
3-Success Boy 3
4-George L. Gratian 3
5-Kev Song 3
6-Shootin' Song 3
7-Star Vette 3
8-Peter Humes 3
9-Ausl eligible 10
10-Golden Kevstomer 10

Les Ice Capades, ce soir, au Forum

Le beau ciel d'Italie baigné de soleil; les jeunes beautés à la peau d'olive; des airs mélodieux et des danses qui sont populaires non seulement en Italie mais partout au monde entier depuis des siècles, voilà ce qui a servi d'inspiration pour le somptueux numéro à scène grandiose "Viva Italia" offert par la célèbre revue sur glace "Ice Capades" qui tiendra l'affiche du Forum ce soir pour une semaine.

Les "Capades" n'ont rien épargné pour faire de "Viva Italia" un numéro enchanteur et authentique. On a envoyé le chorégraphe Ron Fletcher en Italie où il a passé plusieurs mois à parcourir les coins les plus reculés du pays pour se

renseigner sur les danses de folklore les plus anciennes et les plus chères aux gens de l'endroit; on a demandé et reçu des différentes ambassades de l'Italie la liste des airs mélodieux les plus célèbres et après avoir tout classé, on a choisi ce qu'il y avait de mieux pour offrir une tranche de la scintillante histoire de ce beau pays.

Inutile de dire qu'il a fallu recourir à toutes les couleurs de l'arc-en-ciel pour confier les costumes requis. Les 40 jeunes patineuses-danseuses de l'ensemble les portent avec une rare grâce et il faut les voir quand elles nous offrent tout principalement deux des

danses les plus anciennes et les plus charmantes du pays qui nous a donné l'époque de la Renaissance.

Les vedettes du superbe numéro "Viva Italia" sont entre autres la jolie Doris Winter, de Vienne; les étonnantes patineuses-danseuses Romyne et Steele; les incomparables champions du monde Otto et Maria Jelinek; l'élégant Alan Konrad et le formidable Doug Austin. Disons enfin que la musique choisie est exactement ce qu'il faut et les airs si jolis tels "Santa Lucia", "O Sole Mio", "Funicula", "Carnaval de Venise", "Sorrento" et autres pièces vous transporteront facilement à Florence, Milan, Venise ou Rome.

Tels pères, tels fils

Il se peut que Bobby Hull et Frank Mahovlich, tous deux super-étoiles de la Ligue Nationale de hockey, aient bientôt à partager leur popularité avec leurs jeunes frères.

Les instructeurs de Denis Hull, 18 ans, et de Peter Mahovlich, 17 ans, ont prédit que tous deux pourraient accéder un jour à la LNH.

Les auteurs de ces prédictions sont Ken Campbell des Black Hawks de St-Catherines et Eddie Bush, des Red Wings de Hamilton.

Hull en est à sa quatrième saison de compétition junior A dans l'Association de hockey de l'Ontario. Il a compté 21 buts l'an dernier pour les Hawks et, depuis le début de la saison, il en a enfilé 11 en 10 joutes, se classant ainsi troisième dans la course des compteurs, soit trois points derrière le meneur.

Mahovlich tente sa première chance dans le junior A. En 12 joutes, l'ailier gaucher de 194 livres a compté neuf buts et s'est mérité neuf assistances, soit un total de 18 points, pour l'équipe de Hamilton, en dernière place.

Campbell a déclaré dans une interview que le jeune Hull a commencé à manifester les signes de l'habileté de son frère aîné vers le milieu de la saison dernière et qu'il continue cette saison.

"Il a moins de prestance que Bobby, de dire l'instructeur. Il frappe beaucoup plus fort et il a un dur lancer frappé."

"La seule chose qui lui ait fait défaut, c'est un peu de coordination. S'il parvient à remédier à cette lacune, il ira rejoindre Bobby."

Denis mesure un pouce de moins que Bobby et il pèse six livres de moins.

"C'est un joueur de hockey bien bâti", de dire Campbell.

Au sujet de Mahovlich, Bush déclare qu'il évolue mieux sur la glace que ne le faisait Frank lorsqu'il jouait dans les juniors.

"Son point le plus faible est la mise en échec, de dire l'instructeur de Hamilton. Mais il sait patiner, lancer et manier le bâton. Si ce jeune veut passer à la LNH, je crois qu'il le peut."

Les Rangers perdent de nouveau par la marge d'un seul but

TORONTO. — En vertu d'une victoire de 5-4, samedi soir, sur les Rangers de New-York, les Maple Leafs de Toronto sont montés seuls au deuxième rang de la Ligue Nationale. C'était la septième défaite de suite pour le club de Red Sullivan.

C'est Eddie Shack qui a enfilé le but victorieux, cinq minutes avant la fin de la partie.

Toronto a d'abord pris une avance de 2-0, avec des buts de Ron Stewart et Bob Pulford, mais les Rangers ont égalisé les chances avec les buts de Earl Ingarfield et le cinquième de la saison pour Andy Bathgate. Ron Stewart avait redonné l'avantage aux siens avant la fin de la première période.

Dick Duff et Vic Hadfield ont été les compteurs de la deuxième période. Andy Bathgate nivela de nouveau le pointage, sans aide, au début de la troisième période, égalité qui devait être brisée par le but de Shack.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE
1-Toronto: Stewart (2) 1:00
(Kelly, Mahovlich) 0:30

2-Toronto: Pulford (4) 3:01
(Brewer, Shack)
3-New York: Ingarfield (1) 4:32
(Bathgate, Fonteyne)
4-New York: Bathgate (5) 12:36
(Kelly)
5-Toronto: Stewart (3) 12:42
Punitions: Baun 5:12, Lan, Jole 14:37, Howell 16:47, Nevin 16:47
Shack 17:05
DEUXIEME PERIODE
6-Toronto: Duff (3) 6:24
(Keon, Baun)
7-New York: Hadfield (6) 9:11
(Goyette)
Punitions: Neilson 16:09, Bathgate 18:51, Brewer 18:51
TROISIEME PERIODE
8-New York: Bathgate (6) 5:00
9-Toronto: Shack (3) 13:12
(Nevin)
Punitions: Cahoon 14:39
ARRETS: 4 13 8-37
BOWEN: 2 7 12-37
PLANTE

SENTENCE PRATIQUE

NANAIMO, C.B. — Le magistrat Eric Winch a ordonné à trois adolescents d'écrire une composition de 3.000 mots sur la conservation du saumon. Ils avaient été traduits devant lui pour avoir tiré le saumon avec une carabine.

Le 1er rang sera en jeu ce soir

La première position de la Ligue amicale St-Viateur sera en jeu ce soir, au Centre sportif Paul Sauvé, alors que l'O'Keefe fera face au Billet dans la première joute d'un programme double à 8h15. Dans la deuxième joute à l'affiche, le Deschênes disputera la victoire au club Québéc. La semaine dernière, le O'Keefe avait déclaré le Deschênes 10 à 4 pendant que la Québéc disposait du Billet 6 à 4.

"DIX PREMIERS"

Rivard, J. Des. 12 6-18
Marocco, T., OK 9 9-18
Saraceno, H., OK 8 6-14
Colleret, G., Qu. 5-13
Godin, R., Billet 8 4-12
Geoffrion, J.J. Q 4 8-12
Rozon, C., Des. 2 9-11
Maille, C., Quer. 4 6-10
Fortin, S., Billet 4 6-10
Forget, J.-G., Quer. 3 7-10

Au Québec, la Kébec...



Reconstitution en style moderne, par l'artiste canadien Robert La Palme, d'une soirée dansante au Palais de l'Intendant, du temps de Jean Talon.

la bière de bonne compagnie

Créée spécialement à l'intention du Canada français moderne par la direction canadienne-française de la Brasserie Dow du Québec, la Kébec s'honore d'être la descendante des bières fabriquées en Nouvelle-France par le grand Jean Talon, illustre intendant du roy et premier administrateur d'une brasserie au Québec. Vraie bière au goût du Québec moderne, la Kébec rejoint la noble tradition du bien boire et du bien manger qui est nôtre. Car, c'est un fait connu, si la France est le pays des bons vins, le Québec est le pays des bonnes bières. Et les meilleures sont des produits de la Brasserie Dow du Québec.

*Kébec: épellation utilisée par Marc Lescarbot et autres auteurs du temps.

La vraie bière au goût du Québec moderne...la

-kébec



Le Canadien triomphe des Bruins de Boston

BOSTON. — Alors qu'il ne restait que 22 secondes dans la partie, Bob Rousseau a fait dévier un lancer de 50 pieds par Jacques Laperrière pour déjouer Ed Johnston et les Canadiens l'ont emporté de justesse, sur les Bruins de Boston, hier soir, au compte de 3-2.

Rangers 5 Détoit 2

NEW-YORK. — Les Rangers de New-York, qui avaient perdu sept fois de suite, ont triomphé hier soir des Red Wings de Détroit, au compte de 5-2.

Après un but de Parker Macdonald, sur une passe de Delvecchio, dès la deuxième minute de jeu, à la première période, Andy Bathgate enfilait son septième but de la saison, 19 secondes plus tard, avec l'aide de Vic Hadfield et Phil Goyette. Quelques minutes plus tard, Don McKenney donnait une avance de 2-1 aux Rangers, sur des assistances de Camille Henry et Dick Meissner.

Phil Goyette a compté le troisième but des Rangers au début de la deuxième période, avec l'aide de Bathgate et Don Johns. Ce dernier remplace Junior Langlois, envoyé à Baltimore, dans la ligue Américaine. Dick Meissner a porté le compte à 4-1, avec l'aide de Jim Neilson et Don McKenney.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Détroit: P. MacDonald (3) 1:38
2-New York: Bathgate (7) 1:57
3-New York: McKenney (3) 2:11
4-New York: Goyette (6) 2:35
5-New York: Bathgate (8) 2:59
6-Détroit: Goyette (4) 3:13
7-New York: McKenney (4) 3:37
8-New York: Bathgate (9) 3:51
9-New York: McKenney (5) 4:15
10-New York: Bathgate (10) 4:39
11-New York: McKenney (6) 4:53
12-New York: Bathgate (11) 5:17
13-New York: McKenney (7) 5:41
14-New York: Bathgate (12) 6:05
15-New York: McKenney (8) 6:29
16-New York: Bathgate (13) 6:53
17-New York: McKenney (9) 7:17
18-New York: Bathgate (14) 7:41
19-New York: McKenney (10) 8:05
20-New York: Bathgate (15) 8:29
21-New York: McKenney (11) 8:53
22-New York: Bathgate (16) 9:17
23-New York: McKenney (12) 9:41
24-New York: Bathgate (17) 10:05
25-New York: McKenney (13) 10:29
26-New York: Bathgate (18) 10:53
27-New York: McKenney (14) 11:17
28-New York: Bathgate (19) 11:41
29-New York: McKenney (15) 12:05
30-New York: Bathgate (20) 12:29
31-New York: McKenney (16) 12:53
32-New York: Bathgate (21) 13:17
33-New York: McKenney (17) 13:41
34-New York: Bathgate (22) 14:05
35-New York: McKenney (18) 14:29
36-New York: Bathgate (23) 14:53
37-New York: McKenney (19) 15:17
38-New York: Bathgate (24) 15:41
39-New York: McKenney (20) 16:05
40-New York: Bathgate (25) 16:29
41-New York: McKenney (21) 16:53
42-New York: Bathgate (26) 17:17
43-New York: McKenney (22) 17:41
44-New York: Bathgate (27) 18:05
45-New York: McKenney (23) 18:29
46-New York: Bathgate (28) 18:53
47-New York: McKenney (24) 19:17
48-New York: Bathgate (29) 19:41
49-New York: McKenney (25) 20:05
50-New York: Bathgate (30) 20:29
51-New York: McKenney (26) 20:53
52-New York: Bathgate (31) 21:17
53-New York: McKenney (27) 21:41
54-New York: Bathgate (32) 22:05
55-New York: McKenney (28) 22:29
56-New York: Bathgate (33) 22:53
57-New York: McKenney (29) 23:17
58-New York: Bathgate (34) 23:41
59-New York: McKenney (30) 24:05
60-New York: Bathgate (35) 24:29
61-New York: McKenney (31) 24:53
62-New York: Bathgate (36) 25:17
63-New York: McKenney (32) 25:41
64-New York: Bathgate (37) 26:05
65-New York: McKenney (33) 26:29
66-New York: Bathgate (38) 26:53
67-New York: McKenney (34) 27:17
68-New York: Bathgate (39) 27:41
69-New York: McKenney (35) 28:05
70-New York: Bathgate (40) 28:29
71-New York: McKenney (36) 28:53
72-New York: Bathgate (41) 29:17
73-New York: McKenney (37) 29:41
74-New York: Bathgate (42) 30:05
75-New York: McKenney (38) 30:29
76-New York: Bathgate (43) 30:53
77-New York: McKenney (39) 31:17
78-New York: Bathgate (44) 31:41
79-New York: McKenney (40) 32:05
80-New York: Bathgate (45) 32:29
81-New York: McKenney (41) 32:53
82-New York: Bathgate (46) 33:17
83-New York: McKenney (42) 33:41
84-New York: Bathgate (47) 34:05
85-New York: McKenney (43) 34:29
86-New York: Bathgate (48) 34:53
87-New York: McKenney (44) 35:17
88-New York: Bathgate (49) 35:41
89-New York: McKenney (45) 36:05
90-New York: Bathgate (50) 36:29
91-New York: McKenney (46) 36:53
92-New York: Bathgate (51) 37:17
93-New York: McKenney (47) 37:41
94-New York: Bathgate (52) 38:05
95-New York: McKenney (48) 38:29
96-New York: Bathgate (53) 38:53
97-New York: McKenney (49) 39:17
98-New York: Bathgate (54) 39:41
99-New York: McKenney (50) 40:05
100-New York: Bathgate (55) 40:29
101-New York: McKenney (51) 40:53
102-New York: Bathgate (56) 41:17
103-New York: McKenney (52) 41:41
104-New York: Bathgate (57) 42:05
105-New York: McKenney (53) 42:29
106-New York: Bathgate (58) 42:53
107-New York: McKenney (54) 43:17
108-New York: Bathgate (59) 43:41
109-New York: McKenney (55) 44:05
110-New York: Bathgate (60) 44:29
111-New York: McKenney (56) 44:53
112-New York: Bathgate (61) 45:17
113-New York: McKenney (57) 45:41
114-New York: Bathgate (62) 46:05
115-New York: McKenney (58) 46:29
116-New York: Bathgate (63) 46:53
117-New York: McKenney (59) 47:17
118-New York: Bathgate (64) 47:41
119-New York: McKenney (60) 48:05
120-New York: Bathgate (65) 48:29
121-New York: McKenney (61) 48:53
122-New York: Bathgate (66) 49:17
123-New York: McKenney (62) 49:41
124-New York: Bathgate (67) 50:05
125-New York: McKenney (63) 50:29
126-New York: Bathgate (68) 50:53
127-New York: McKenney (64) 51:17
128-New York: Bathgate (69) 51:41
129-New York: McKenney (65) 52:05
130-New York: Bathgate (70) 52:29
131-New York: McKenney (66) 52:53
132-New York: Bathgate (71) 53:17
133-New York: McKenney (67) 53:41
134-New York: Bathgate (72) 54:05
135-New York: McKenney (68) 54:29
136-New York: Bathgate (73) 54:53
137-New York: McKenney (69) 55:17
138-New York: Bathgate (74) 55:41
139-New York: McKenney (70) 56:05
140-New York: Bathgate (75) 56:29
141-New York: McKenney (71) 56:53
142-New York: Bathgate (76) 57:17
143-New York: McKenney (72) 57:41
144-New York: Bathgate (77) 58:05
145-New York: McKenney (73) 58:29
146-New York: Bathgate (78) 58:53
147-New York: McKenney (74) 59:17
148-New York: Bathgate (79) 59:41
149-New York: McKenney (75) 60:05
150-New York: Bathgate (80) 60:29
151-New York: McKenney (76) 60:53
152-New York: Bathgate (81) 61:17
153-New York: McKenney (77) 61:41
154-New York: Bathgate (82) 62:05
155-New York: McKenney (78) 62:29
156-New York: Bathgate (83) 62:53
157-New York: McKenney (79) 63:17
158-New York: Bathgate (84) 63:41
159-New York: McKenney (80) 64:05
160-New York: Bathgate (85) 64:29
161-New York: McKenney (81) 64:53
162-New York: Bathgate (86) 65:17
163-New York: McKenney (82) 65:41
164-New York: Bathgate (87) 66:05
165-New York: McKenney (83) 66:29
166-New York: Bathgate (88) 66:53
167-New York: McKenney (84) 67:17
168-New York: Bathgate (89) 67:41
169-New York: McKenney (85) 68:05
170-New York: Bathgate (90) 68:29
171-New York: McKenney (86) 68:53
172-New York: Bathgate (91) 69:17
173-New York: McKenney (87) 69:41
174-New York: Bathgate (92) 70:05
175-New York: McKenney (88) 70:29
176-New York: Bathgate (93) 70:53
177-New York: McKenney (89) 71:17
178-New York: Bathgate (94) 71:41
179-New York: McKenney (90) 72:05
180-New York: Bathgate (95) 72:29
181-New York: McKenney (91) 72:53
182-New York: Bathgate (96) 73:17
183-New York: McKenney (92) 73:41
184-New York: Bathgate (97) 74:05
185-New York: McKenney (93) 74:29
186-New York: Bathgate (98) 74:53
187-New York: McKenney (94) 75:17
188-New York: Bathgate (99) 75:41
189-New York: McKenney (95) 76:05
190-New York: Bathgate (100) 76:29
191-New York: McKenney (96) 76:53
192-New York: Bathgate (101) 77:17
193-New York: McKenney (97) 77:41
194-New York: Bathgate (102) 78:05
195-New York: McKenney (98) 78:29
196-New York: Bathgate (103) 78:53
197-New York: McKenney (99) 79:17
198-New York: Bathgate (104) 79:41
199-New York: McKenney (100) 80:05
200-New York: Bathgate (105) 80:29
201-New York: McKenney (101) 80:53
202-New York: Bathgate (106) 81:17
203-New York: McKenney (102) 81:41
204-New York: Bathgate (107) 82:05
205-New York: McKenney (103) 82:29
206-New York: Bathgate (108) 82:53
207-New York: McKenney (104) 83:17
208-New York: Bathgate (109) 83:41
209-New York: McKenney (105) 84:05
210-New York: Bathgate (110) 84:29
211-New York: McKenney (106) 84:53
212-New York: Bathgate (111) 85:17
213-New York: McKenney (107) 85:41
214-New York: Bathgate (112) 86:05
215-New York: McKenney (108) 86:29
216-New York: Bathgate (113) 86:53
217-New York: McKenney (109) 87:17
218-New York: Bathgate (114) 87:41
219-New York: McKenney (110) 88:05
220-New York: Bathgate (115) 88:29
221-New York: McKenney (111) 88:53
222-New York: Bathgate (116) 89:17
223-New York: McKenney (112) 89:41
224-New York: Bathgate (117) 90:05
225-New York: McKenney (113) 90:29
226-New York: Bathgate (118) 90:53
227-New York: McKenney (114) 91:17
228-New York: Bathgate (119) 91:41
229-New York: McKenney (115) 92:05
230-New York: Bathgate (120) 92:29
231-New York: McKenney (116) 92:53
232-New York: Bathgate (121) 93:17
233-New York: McKenney (117) 93:41
234-New York: Bathgate (122) 94:05
235-New York: McKenney (118) 94:29
236-New York: Bathgate (123) 94:53
237-New York: McKenney (119) 95:17
238-New York: Bathgate (124) 95:41
239-New York: McKenney (120) 96:05
240-New York: Bathgate (125) 96:29
241-New York: McKenney (121) 96:53
242-New York: Bathgate (126) 97:17
243-New York: McKenney (122) 97:41
244-New York: Bathgate (127) 98:05
245-New York: McKenney (123) 98:29
246-New York: Bathgate (128) 98:53
247-New York: McKenney (124) 99:17
248-New York: Bathgate (129) 99:41
249-New York: McKenney (125) 100:05
250-New York: Bathgate (130) 100:29
251-New York: McKenney (126) 100:53
252-New York: Bathgate (131) 101:17
253-New York: McKenney (127) 101:41
254-New York: Bathgate (132) 102:05
255-New York: McKenney (128) 102:29
256-New York: Bathgate (133) 102:53
257-New York: McKenney (129) 103:17
258-New York: Bathgate (134) 103:41
259-New York: McKenney (130) 104:05
260-New York: Bathgate (135) 104:29
261-New York: McKenney (131) 104:53
262-New York: Bathgate (136) 105:17
263-New York: McKenney (132) 105:41
264-New York: Bathgate (137) 106:05
265-New York: McKenney (133) 106:29
266-New York: Bathgate (138) 106:53
267-New York: McKenney (134) 107:17
268-New York: Bathgate (139) 107:41
269-New York: McKenney (135) 108:05
270-New York: Bathgate (140) 108:29
271-New York: McKenney (136) 108:53
272-New York: Bathgate (141) 109:17
273-New York: McKenney (137) 109:41
274-New York: Bathgate (142) 110:05
275-New York: McKenney (138) 110:29
276-New York: Bathgate (143) 110:53
277-New York: McKenney (139) 111:17
278-New York: Bathgate (144) 111:41
279-New York: McKenney (140) 112:05
280-New York: Bathgate (145) 112:29
281-New York: McKenney (141) 112:53
282-New York: Bathgate (146) 113:17
283-New York: McKenney (142) 113:41
284-New York: Bathgate (147) 114:05
285-New York: McKenney (143) 114:29
286-New York: Bathgate (148) 114:53
287-New York: McKenney (144) 115:17
288-New York: Bathgate (149) 115:41
289-New York: McKenney (145) 116:05
290-New York: Bathgate (150) 116:29
291-New York: McKenney (146) 116:53
292-New York: Bathgate (151) 117:17
293-New York: McKenney (147) 117:41
294-New York: Bathgate (152) 118:05
295-New York: McKenney (148) 118:29
296-New York: Bathgate (153) 118:53
297-New York: McKenney (149) 119:17
298-New York: Bathgate (154) 119:41
299-New York: McKenney (150) 120:05
300-New York: Bathgate (155) 120:29
301-New York: McKenney (151) 120:53
302-New York: Bathgate (156) 121:17
303-New York: McKenney (152) 121:41
304-New York: Bathgate (157) 122:05
305-New York: McKenney (153) 122:29
306-New York: Bathgate (158) 122:53
307-New York: McKenney (154) 123:17
308-New York: Bathgate (159) 123:41
309-New York: McKenney (155) 124:05
310-New York: Bathgate (160) 124:29
311-New York: McKenney (156) 124:53
312-New York: Bathgate (161) 125:17
313-New York: McKenney (157) 125:41
314-New York: Bathgate (162) 126:05
315-New York: McKenney (158) 126:29
316-New York: Bathgate (163) 126:53
317-New York: McKenney (159) 127:17
318-New York: Bathgate (164) 127:41
319-New York: McKenney (160) 128:05
320-New York: Bathgate (165) 128:29
321-New York: McKenney (161) 128:53
322-New York: Bathgate (166) 129:17
323-New York: McKenney (162) 129:41
324-New York: Bathgate (167) 130:05
325-New York: McKenney (163) 130:29
326-New York: Bathgate (168) 130:53
327-New York: McKenney (164) 131:17
328-New York: Bathgate (169) 131:41
329-New York: McKenney (165) 132:05
330-New York: Bathgate (170) 132:29
331-New York: McKenney (166) 132:53
332-New York: Bathgate (171) 133:17
333-New York: McKenney (167) 133:41
334-New York: Bathgate (172) 134:05
335-New York: McKenney (168) 134:29
336-New York: Bathgate (173) 134:53
337-New York: McKenney (169) 135:17
338-New York: Bathgate (174) 135:41
339-New York: McKenney (170) 136:05
340-New York: Bathgate (175) 136:29
341-New York: McKenney (171) 136:53
342-New York: Bathgate (176) 137:17
343-New York: McKenney (172) 137:41
344-New York: Bathgate (177) 138:05
345-New York: McKenney (173) 138:29
346-New York: Bathgate (178) 138:53
347-New York: McKenney (174) 139:17
348-New York: Bathgate (179) 139:41
349-New York: McKenney (175) 140:05
350-New York: Bathgate (180) 140:29
351-New York: McKenney (176) 140:53
352-New York: Bathgate (181) 141:17
353-New York: McKenney (177) 141:41
354-New York: Bathgate (182) 142:05
355-New York: McKenney (178) 142:29
356-New York: Bathgate (183) 142:53
357-New York: McKenney (179) 143:17
358-New York: Bathgate (184) 143:41
359-New York: McKenney (180) 144:05
360-New York: Bathgate (185) 144:29
361-New York: McKenney (181) 144:53
362-New York: Bathgate (186) 145:17
363-New York: McKenney (182) 145:41
364-New York: Bathgate (187) 146:05
365-New York: McKenney (183) 146:29
366-New York: Bathgate (188) 146:53
367-New York: McKenney (184) 147:17
368-New York: Bathgate (189) 147:41
369-New York: McKenney (185) 148:05
370-New York: Bathgate (190) 148:29
371-New York: McKenney (186) 148:53
372-New York: Bathgate (191) 149:17
373-New York: McKenney (187) 149:41
374-New York: Bathgate (192) 150:05
375-New York: McKenney (188) 150:29
376-New York: Bathgate (193) 150:53
377-New York: McKenney (189) 151:17
378-New York: Bathgate (194) 151:41
379-New York: McKenney (190) 152:05
380-New York: Bathgate (195) 152:29
381-New York: McKenney (191) 152:53
382-New York: Bathgate (196) 153:17
383-New York: McKenney (192) 153:41
384-New York: Bathgate (197) 154:05
385-New York: McKenney (193) 154:29
386-New York: Bathgate (198) 154:53
387-New York: McKenney (194) 155:17
388-New York: Bathgate (199) 155:41
389-New York: McKenney (195) 156:05
390-New York: Bathgate (200) 156:29
391-New York: McKenney (196) 156:53
392-New York: Bathgate (201) 157:17
393-New York: McKenney (197) 157:41
394-New York: Bathgate (202) 158:05
395-New York: McKenney (198) 158:29
396-New York: Bathgate (203) 158:53
397-New York: McKenney (199) 159:17
398-New York: Bathgate (204) 159:41
399-New York: McKenney (200) 160:05
400-New York: Bathgate (205) 160:29
401-New York: McKenney (201) 160:53
402-New York: Bathgate (206) 161:17
403-New York: McKenney (202) 161:41
404-New York: Bathgate (207) 162:05
405-New York: McKenney (203) 162:29
406-New York: Bathgate (208) 162:53
407-New York: McKenney (204) 163:17
408-New York: Bathgate (209) 163:41
409-New York: McKenney (205) 164:05
410-New York: Bathgate (210) 164:29
411-New York: McKenney (206) 164:53
412-New York: Bathgate (211) 165:17
413-New York: McKenney (207) 165:41
414-New York: Bathgate (212) 166:05
415-New York: McKenney (208) 166:29
416-New York: Bathgate (213) 166:53
417-New York: McKenney (209) 167:17
418-New York: Bathgate (214) 167:41
419-New York: McKenney (210) 168:05
420-New York: Bathgate (215) 168:29
421-New York: McKenney (211) 168:53
422-New York: Bathgate (216) 169:17
423-New York: McKenney (212) 169:41
424-New York: Bathgate (217) 170:05
425-New York: McKenney (213) 170:29
426-New York: Bathgate (218) 170:53
427-New York: McKenney (214) 171:17
428-New York: Bathgate (219) 171:41
429-New York: McKenney (215) 172:05
430-New York: Bathgate (220) 172:29
431-New York: McKenney (216) 172:53
432-New York: Bathgate (221) 173:17
433-New York: McKenney (217) 173:41
434-New York: Bathgate (222) 174:05
435-New York: McKenney (218) 174:29
436-New York: Bathgate (223) 174:53
437-New York: McKenney (219) 175:17
438-New York: Bathgate (224) 175:41
439-New York: McKenney (220) 176:05
440-New York: Bathgate (225) 176:29
441-New York: McKenney (221) 176:53
442-New York: Bathgate (226) 177:17
443-New York: McKenney (222) 177:41
444-New York: Bathgate (227) 178:05
445-New York: McKenney (223) 178:29
446-New York: Bathgate (228) 178:53
447-New York: McKenney (224) 179:17
448-New York: Bathgate (229) 179:41
449-New York: McKenney (225) 180:05
450-New York: Bathgate (230) 180:29
451-New York: McKenney (226) 180:53
452-New York: Bathgate (231) 181:17
453-New York: McKenney (227) 181:41
454-New York: Bathgate (232) 182:05
455-New York: McKenney (228) 182:29
456-New York: Bathgate (233) 182:53
457-New York: McKenney (229) 183:17
458-New York: Bathgate (234) 183:41
459-New York: McKenney (230) 184:05
460-New York: Bathgate (235) 184:29
461-New York: McKenney (231) 184:53
462-New York: Bathgate (236) 185:17
463-New York: McKenney (232) 185:41
464-New York: Bathgate (237) 186:05
465-New York: McKenney (233) 186:29
466-New York: Bathgate (238) 186:53
467-New York: McKenney (234) 187:17
468-New York: Bathgate (239) 187:41
469-New York: McKenney (235) 188:05
470-New York: Bathgate (240) 188:29
471-New York: McKenney (236) 188:53
472-New York: Bathgate (241) 189:17
473-New York: McKenney (237) 189:41
474-New York: Bathgate (242) 190:05
475-New York: McKenney (238) 190:29
476-New York: Bathgate (243) 190:53
477-New York: McKenney (239) 191:17
478-New York: Bathgate (244) 191:41
479-New York: McKenney (240) 192:05
480-New York: Bathgate (245) 192:29
481-New York: McKenney (241) 192:53
482-New York: Bathgate (246) 193:17
483-New York: McKenney (242) 193:41
484-New York: Bathgate (247) 194:05
485-New York: McKenney (243) 194:29
486-New York: Bathgate (248) 194:53
487-New York: McKenney (244) 195:17
488-New York: Bathgate (249) 195:41
489-New York: McKenney (245) 196:05
490-New York: Bathgate (250) 196:29
491-New York: McKenney (246) 196:53
492-New York: Bathgate (251) 197:17
493-New York: McKenney (247) 197:41
494-New York: Bathgate (252) 198:05
495-New York: McKenney (248) 198:29
496-New York: Bathgate (253) 198:53
497-New York: McKenney (249) 199:17
498-New York: Bathgate (254) 199:41
499-New York: McKenney (250) 200:05
500-New York: Bathgate (255) 200:29
501-New York: McKenney (251) 200:53
502-New York: Bathgate (256) 201:17
503-New York: McKenney (252) 201:41
504-New York: Bathgate (257) 202:05
505-New York: McKenney (253) 202:29
506-New York: Bathgate (258) 202:53
507-New York: McKenney (254) 203:17
508-New York: Bathgate (259) 203:41
509-New York: McKenney (255) 204:05
510-New York: Bathgate (260) 204:29
511-New York: McKenney (256) 204:53
512-New York: Bathgate (261) 205:17
513-New York: McKenney (257) 205:41
514-New York: Bathgate (262) 206:05
515-New York: McKenney (258) 206:29
516-New York: Bathgate (263) 206:53
517-New York: McKenney (259) 207:17
518-New York: Bathgate (264) 207:41
519-New York: McKenney (260) 208:05
520-New York: Bathgate (265) 208:29
521-New York: McKenney (261) 208:53
522-New York: Bathgate (266) 209:17
523-New York: McKenney (262) 209:41
524-New York: Bathgate (267) 210:05
525-New York: McKenney (263) 210:29
526-New York: Bathgate (268) 210:53
527-New York: McKenney (264) 211:17
528-New York: Bathgate (269) 211:41
529-New York: McKenney (265) 212:05
530-New York: Bathgate (270) 212:29
531-New York: McKenney (266) 212:53
532-New York: Bathgate (271) 213:17
533-New York: McKenney (267) 213:41
534-New York: Bathgate (272) 214:05
535-New York: McKenney (268) 214:29
536-New York: Bathgate (273) 214:53
537-New York: McKenney (269) 215:17
538-New York: Bathgate (274) 215:41
539-New York: McKenney (270) 216:05
540-New York: Bathgate (275) 216:29
541-New York: McKenney (271) 216:53
542-New York: Bathgate (276) 217:17
543-New York: McKenney (272) 217:41
544-New York: Bathgate (277) 218:05
545-New York: McKenney (273) 218:29
546-New York: Bathgate (278) 218:53
547-New York: McKenney (274) 219:

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT



NOUVELLE ÎLE

REYKJAVIK, Islande — Une île volcanique d'une dizaine de mètres de haut a émergé au large de la côte sud de l'Islande, à l'endroit où une éruption volcanique souterraine s'est produite la veille. L'île mesure environ 220 mètres de long. L'éruption du cône volcanique s'est poursuivie hier. De la fumée et de la vapeur se sont élevées de plusieurs kilomètres dans les airs. Plusieurs centaines de personnes ont été évacuées de la zone, à Reykjavik pour aller voir l'île, qui est située à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest des

îles Westman. La profondeur de la mer à cet endroit était auparavant d'environ 120 mètres.

RÉSEAU DE L'OTAN

PARIS — La station finale d'un réseau de communication reliant neuf pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord vient d'être complétée. La nouvelle a été confirmée hier par le quartier général de l'OTAN à Paris. Les stations du réseau se trouvent en Norvège, au Danemark, en Allemagne de l'Ouest, en Grande-Bretagne, au Pays-Bas, en France, en Italie, en Grèce et en Turquie.



Petites annonces du "Devoir"

AUTOS A VENDRE

BESOIN D'ARGENT POUR L'ACHAT D'UNE VOITURE
ACHAT IMPORTANT! OU POUR TOUT CONSULTER D'ABORD LA BANQUE ROYALE ET FINANCIER-LE D'AVANCE, A PEU DE FRAIS, AVEC UN PRÊT plan-à-Terme

Prêts pouvant atteindre \$3.000. Jusqu'à 36 mois pour le remboursement. Intérêt souvent bien inférieur à ce que vous devez payer ailleurs. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés. Assurance-vie. Renseignez-vous à la plus proche succursale de la Banque Royale.

AUTOMOBILES

VOUS AVEZ UN BÉGUIN POUR UNE VOITURE NEUVE?
ACHETEZ-LE DÈS MAINTENANT, GRÂCE À UN PRÊT PEU CÔTÉUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE. A LOUER

Appartements Roussel, 3 1/2 — 4 1/2, nouveau, moderne, équipé, s.v.p. appeler: 254-8081. 30-11-63

A VENDRE
Particulier vendrait avec petit comptant à personne solvable, restaurant "casse-croûte", propriété impeccable, bien située, Montréal près d'express, 67,oyer \$30, possibilité bail à ans, accepterait balance de prix de vente. Case postale 153, Station Youville, Montréal. Tél.: 322-0474 de 1h. p.m. à 7 h. p.m. 25-11-63

OUTREMENT — Cottage à vendre, 5 chambres, à couler, environ \$25.000 — Aussi, terrain à vendre \$25.000 — RE. 9-6543. J.N.O.

Particulier vendrait bungalow, 6 pièces, moderne, Laval-des-Rapides, pas de comptant si solvable. Téléphone: 322-0474 de 1h. à 7h. p.m. 21-11-63

EMPLOI DEMANDE
Technicien gradué de MIT en électronique demande position comme représentant des ventes dans une industrie technique. Appeler 6h. p.m. DU. 7-1958. 20-11-63

EDUCATION
Anglais, professeur expérimenté Toronto-Montréal, après-midi et soir, petits groupes, leçons agréables et efficaces. RU. 9-9038. 16-11-63

LOGEMENT À LOUER
Grand 7 pièces, moderne, très bien situé, riverain, près pont, libre le 1er novembre, 341 Tiffin, \$100. OR. 7-7728. 16-11-63

3 appartements chauffés, moderne, situés rue de Lorimer près Beaubien. Prix \$45, par mois. Pour information, téléphonez à 727-3865 après 3 h. J.N.O.

ON DEMANDE
Professeur de comptabilité, temps partiel le jour. Appeler: LA 2-4431. J.N.O.

Aide familiale logée et nourrie, Westmount, 3 enfants dont 2 d'âge scolaire, \$35, par semaine, références exigées. RU. 9-0509. 30-11-63

ON DEMANDE
Cherche couple honnête, référence, pour administration "casse-croûte", Montréal, salaire, commission, C.F. 153 Station Youville, Montréal. 21-11-63

Grande institution requiert représentants, conditions intéressantes. Téléphonez à: Pierre Guay, 842-9501. 19-11-63

OCCASION D'AFFAIRES
L'APPAREIL GOBE-SOUS WESTINGHOUSE
Buanderie Landromat et Nettoyage à Sec

Achetez le meilleur équipement et obtenez le meilleur service que vous offre Ald, distributeur de Westinghouse, reconnu comme le plus expérimenté et le plus pratique.

• équipement complet
• aide à la location
• excellent financement
• avancement continu
• placement d'équipement au minimum

D'autres peuvent être réclamés mais Ald seulement a démontré sa réussite avec plus de 15.000 magasins. Téléphonez ou écrivez aujourd'hui même.

ALD INC.
8400 boul. St-Laurent, Montréal, Qué. Canada, DU. 9-3595

PRETS SUR HYPOTHEQUES

PRETS HYPOTHECAIRES
DE \$2,000 à \$10,000 (OU PLUS)

Prêts sur premières et deuxième hypothèques, solde de prix de vente, escompte d'hypothèques actuelles. Consentis sur maisons d'habitation, petites propriétés à revenu et fermes. Pas d'escompte, pas de boni, pas de frais dissimulés et vous pouvez rembourser avant échéance sans encourir aucune pénalité.

NIAGARA Mortgage & Loan
Company Limited
MEMBRE DU GROUPE DE COMPAGNIES I.A.C.

1625, rue Ste-Catherine ouest
WE. 7-6361

PERSONNEL
Jeunes filles célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courriel amical, agence matrimoniale, peuvent se joindre à: DuBonheur Inc., Tél.: RA. 9-6680 ou inscription envoyée \$2.00 à Casier postal 181, station Rosemont, Montréal, Qué. 19-11-63

PROPRIETE A VENDRE
A Cornwall, 15 rue Bryden, Grand terrain 50 x 130, chauffage central, électricité, 220, garage, 4 pièces, conditions faciles. Téléphonez à: 363-2073. 19-11-63

TAILLEUR
Faites transformer votre habit à devants croisés en un jolli complet à devants simples, dans le dernier style.

HABITS ET COSTUMES RAJUSTES
DROLET TAILLEUR
351 est. rue GUZOE. — DU. 9-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE
ROUSSILLE Transport. Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 9-5221 J.N.O.

L'incident Barghoorn ne semble pas avoir été désiré par Moscou

le professeur américain a été libéré en fin de semaine par l'Union soviétique

NEW-YORK — Le professeur Frederick C. Barghoorn est arrivé hier après-midi à New-York, venant de Londres. Des amis et des parents attendaient le professeur à l'aéroport d'Idlewild. Le professeur a simplement déclaré: "Je suis très content d'être de retour. J'ignore pourquoi j'ai été arrêté."

Le caractère soudain qu'a pris la libération du prof. Barghoorn confirme le fait que son arrestation n'a pas constitué une décision réfléchie du gouvernement soviétique destinée à détériorer ses relations avec les États-Unis, estiment les diplomates et observateurs occidentaux en poste à Moscou.

L'explication la plus plausible de cet incident, qui a déstabilisé pendant cinq jours les relations entre les deux grands, est qu'il s'est agi, au début, d'une initiative de la police de sécurité, motivée peut-être par quelque

petite dérogation du professeur aux lois mal définies concernant les informations secrètes en URSS.

Par ailleurs, le professeur Barghoorn, président du département d'études soviétiques à l'université de Yale et membre de l'ambassade américaine à Moscou de 1942 à 1947, a toujours porté beaucoup d'intérêt à l'URSS où il s'est rendu à plusieurs reprises.

Une telle personnalité, quelque honnête qu'elle puisse paraître aux yeux des observateurs, ne peut que sembler suspecte du point de vue des services de sécurité soviétiques.

Certains diplomates estiment par ailleurs que les services de sécurité soviétiques ont pu poursuivre deux autres mobiles en arrêtant le Pr. Barghoorn.

1. Détenir un Américain susceptible de servir de monnaie d'échange pour la libération d'Igor Ivanov, le chauffeur so-

Epuration au sein du parti Baas irakien

BEYROUTH — Cinq ministres du gouvernement de Bagdad, qui avaient dirigé les factions rivales nées de la scission qui se produisit récemment au sein du parti Baas irakien, ont été démis de leurs fonctions hier, a annoncé Radio-Bagdad.

Il s'agit de MM. Ali Saleh Al Saadi, ministre de l'Orientation et Hamdi Abdel Majid, ministre du Travail et des Affaires sociales — tous deux membres de la faction dite "Saadi" du parti Baas irakien — d'une part, et MM. Haxem Jawad, ministre de l'Intérieur par intérim, Taleb Hussein Shabib, ministre des Affaires étrangères, et Abdul Sattar Abdul Latif, ministre des Communications, d'autre part. Ces trois derniers ministres font partie du groupe "Jawad" opposé au groupe "Saadi."

Leurs portefeuilles ont été distribués parmi les autres ministres en attendant un remaniement ministériel complet, a ajouté Radio-Bagdad.

MM. Jawad, Shabib et Latif sont actuellement à Beyrouth; M. Al Saadi s'est rendu à Madrid tandis que M. Majid est retourné à Bagdad après avoir accompagné M. Saadi dans la capitale espagnole.

La mesure prise par le gouvernement de Bagdad fait suite à une déclaration par les leaders du groupe "Jawad"

menaçant de retourner en Irak si la direction internationale du parti Baas persiste à appuyer le groupe "Saadi". Les observateurs politiques à Beyrouth déclarent que le fait que les ministres Saadi et Majid aient été également démis de leurs fonctions indique que la direction internationale du Baas tient à rester neutre dans le conflit qui oppose les deux factions nationales du parti. La solution de la crise dépend uniquement de la direction internationale, les observateurs rappellent que les membres syriens de la direction internationale du Baas sont toujours à Bagdad ce qui semble indiquer que la crise n'est pas encore résolue malgré ce que laissent entendre les milieux autorisés irakiens.

Quant au président Abdul Salam Mohamed Arif, il ne semble pas qu'il ait joué un rôle actif dans cette crise. Pour la première fois depuis le début des événements, son nom a été mentionné par Radio-Bagdad au sujet d'une audience accordée à des personnalités locales. Ainsi se trouvent démenties les rumeurs selon lesquelles il aurait ou allait quitter l'Irak.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS **DESY**
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re} MONTRÉAL

Dupuis
Appareils acoustiques
ZENITH
1^{er} préféré des clients
présentation du nouveau

Delegate
minuscule dispositif à l'oreille réalisé par **ZENITH**

ZENITH
petit, léger. Seulement 1/4 once, s'ajuste discrètement derrière l'oreille.
nouvelle pile oxydée plus durable, maintient sa force par températures extrêmes
circuit transistor Silicon
réception efficace sous tout angle; logs confortablement derrière l'une ou l'autre oreille
test audiométrique sans frais
entretien privé
cords et piles pour tous genres d'appareils

DOMICILE-VOUS A
RECEVOIR LA DEMANDE
Venez ou téléphonez en composant **VI. 2-5157, Poste 316**

DUPUIS — TROISIÈME, ST-CATHERINE
LES APPAREILS ZENITH
ZENITH
20 SUR VENT

France: le sort de de Gaulle dépend du succès du plan de stabilisation

PARIS — La Bourse de Paris a baissé la semaine dernière après l'annonce des mesures anti-inflationnistes du plan de stabilisation approuvé par le gouvernement français.

Ces mesures comprennent le relèvement de 0.5% du taux de l'escompte et un renforcement du contrôle des prix.

Les milieux industriels français craignent que le renforcement du crédit conduise à d'importants licenciements de personnel. De leur côté, les commerçants, qu'une longue période d'expansion avait amenés à considérer comme normale la réalisation rapide de gros bénéfices, envisagent avec amertume la perspective d'un arrêt de la hausse des prix et l'obligation de réduire leurs marges bénéficiaires.

En fait, cette amertume semble expliquer pour une grande part, la proportion croissante de "mécontentés" envers la politique du général de Gaulle, telle qu'indiquée le mois dernier par une enquête d'opinion publique.

En attendant, l'empressement dont fait preuve le général de Gaulle pour affronter les milieux d'affaires le fait presque ressembler à un révolutionnaire de gauche. Sa baisse récente de popularité ne signifie pas que le gouvernement soit "en perte

de vitesse" car, les résultats de la première phase du plan de stabilisation économique sont bons, déclare-t-on dans les milieux proches du gouvernement, et, dans l'ensemble, les prix sont restés stables pendant le mois d'octobre.

L'un des problèmes que doit affronter le gouvernement dans sa lutte contre l'inflation est un problème essentiellement psychologique. A l'heure actuelle, la plupart des Français ont vécu la majeure partie de leur vie en période d'inflation et ne peuvent pas croire que les prix puissent un jour cesser de monter.

Si le gouvernement se montre capable, au cours de l'année prochaine, de fournir la preuve concrète d'une stabilisation de l'économie, sans qu'il soit mis fin pour autant à un taux d'accroissement raisonnable de l'expansion et de son corollaire, l'élévation du niveau de vie, alors il sortira vainqueur de la lutte et son manque actuel de popularité n'aura pas, à long terme, de conséquences politiques.

Cependant, s'il échoue, il est possible que le général de Gaulle ne cherche pas à renouveler son mandat présidentiel.

Washington souhaiterait freiner pour un temps le commerce occidental avec l'Est

PARIS — Les États-Unis vont probablement demander à leurs alliés occidentaux d'adopter une politique de crédits à long terme commune à l'égard du bloc soviétique, à l'occasion de la réunion du Conseil permanent de l'OTAN, qui se tient cette semaine à Paris.

Les Américains s'inquiètent en effet de la longueur des termes de crédits accordés par plusieurs

pays européens à l'Union soviétique et aux pays est-européens, importateurs de biens d'équipement.

M. George Ball sous-secrétaire d'Etat américain, qui a eu des entretiens la semaine dernière à Londres et à Bonn, sur le commerce est-ouest, demandera probablement une rationalisation des crédits à long terme. De l'avis de certains observateurs, M. Ball pourrait demander l'imposition d'une limite de cinq ans.

Des crédits à long terme, déclare-t-on de source américaine à Paris, permettraient aux pays du bloc communiste de différer le paiement en or ou en devises étrangères des produits importés.

Le "virage à gauche" du Cambodge

(Service Le Monde)

Les diverses déclarations successives depuis une dizaine de jours du prince Norodom Sihanouk — ou du moins les échos partiels qui en sont parvenus à l'extérieur du Cambodge — ont provoqué une certaine émotion en Occident. De la formule de choc qu'il a employée la semaine dernière dans un discours où il évoquait l'exemple d'un "socialisme progressiste à la Ben Bella" jusqu'à l'annonce qu'il a faite incidemment, le lundi dernier, au cours d'une conférence de presse, de sa renonciation à dater du 1er janvier, à l'aide américaine, en passant par la décision gouvernementale de prendre en main le commerce d'import-export et, à dater du 1er juillet, les activités bancaires, le chef de l'Etat cambodgien n'a pas ménagé les susceptibilités occidentales. En assurant toutefois qu'il n'était pas question pour le Cambodge d'avoir recours à une "aide massive" de la Chine, et en exprimant le souhait que la coopération avec la France aille en se développant, il a néanmoins quelque peu rectifié le tir. Et, dans une toute dernière allocution à son peuple il affirmait encore jeudi matin que rien n'était changé à la neutralité cambodgienne.

En fait, le chef de l'Etat cambodgien a trop multiplié dans le passé les professions de foi neutralistes — et les efforts concrets en ce sens — pour qu'il soit possible de mettre en doute son attachement à la formule du non-engagement, en dépit du "virage à gauche" — c'est l'expression

qu'il aurait employée au cours de sa conférence de presse — qu'il vient d'opérer et qu'il explique très vraisemblablement par les événements de Saigon.

On avait imaginé à Phnom-Penh que la chute de Diem allait ouvrir la voie à une généralisation du neutralisme dans la péninsule indochinoise, et dans un hebdomadaire cambodgien le prince Sihanouk renouvelait il y a quelques jours, sa proposition de constituer une zone d'Etat neutres qui s'aideraient mutuellement pour redresser leurs économies, élever leur niveau de vie et sauvegarder leur indépendance nationale, "menacée par tous les impérialismes".

On n'a pas oublié que c'est sur l'initiative du prince Sihanouk que se tenait au printemps 1961, à Genève, la conférence qui aboutit l'année suivante aux accords sur la neutralisation du Laos. Ni les efforts qu'il déploya ensuite — sans succès — en vue d'obtenir une garantie analogue pour son propre pays. A Phnom-Penh on a sans doute été déçu par les résultats de l'expérience laotienne, mais plus encore par les suites du coup d'Etat de Saigon, où Diem disparu, le nouveau régime ne semble pas chercher des solutions politiques nouvelles.

Le "virage à gauche" a visiblement été commandé par les exigences de l'opinion cambodgienne mobilisée depuis des mois par le chef de l'Etat contre la propagande antigouvernementale diffusée par des émetteurs situés en territoire thaïlandais et sud-vietnamien, et que l'on dit alimentée par des fonds américains. Le prince Sihanouk menace depuis longtemps de rompre avec les États-Unis si ces émissions ne cessaient pas.

Il n'est pas encore certain qu'il passera aux actes. Un précédent existe pourtant: celui de la Birmanie — un autre pays asiatique, mais, lui, doté d'une frontière commune avec la Chine — qui, en 1953, renoua sans tambours ni trompettes l'aide américaine et est resté depuis lors le pays "le moins engagé des non-engagés".

Sans doute le Cambodge lui envie-t-il ce titre. Mais coincé entre deux États — la Thaïlande et le Vietnam du Sud — qui se veulent à tout prix "engagés" ses ambitions sont difficilement réalisables.

Grèves en URSS!
VIENNE. — Des ouvriers soviétiques de Krivovoïg, Ukraine centrale ont effectué la semaine dernière une grève sur le tas pour protester contre le rationnement du pain et pour demander une augmentation de salaire afin de contrebalancer la hausse des produits alimentaires, apprend-on de source digne de foi à Vienne.

On annonce également que des dockers du port d'Odessa ont refusé de charger la semaine dernière du beurre sur un cargo en partance pour Cuba.

Les E.-Unis, moins isolationnistes

WASHINGTON — Les Américains sont moins isolationnistes qu'ils ne l'étaient il y a dix ans, indique un sondage d'opinion mené par "Elmo Rogers and Associates", la demande du Conseil atlantique des États-Unis.

Il ressort de ce sondage d'opinions que:

- 1 — Il se trouve moins d'Américains désireux de voir leur pays ne pas honorer leurs engagements internationaux.
- 2 — 78 pour cent des personnes interrogées estiment que les organisations internationales, et notamment les Nations Unies, constituent la meilleure chance de paix;
- 3 — 67 pour cent croient que les Nations Unies ne peuvent à elles seules assurer la paix et pensent que les États-Unis ont besoin d'alliés sûrs;
- 4 — 65 pour cent estiment que l'Europe occidentale est le meilleur allié et 29 pour cent choisissent l'Amérique du Sud.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 622036

HENRI BOURGEOULT, employé civil, des cités et district de Montréal, en sa qualité de tuteur au mineur Jean-Jacques Bourgoault. Demandeur.

— VS —
STEPHEN JAMES DAVIS, des cités et district de Montréal. Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à **STEPHEN JAMES DAVIS** de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 14^e jour de novembre 1963.
Parent, Gauthier & Alary, Avocats,
333 est. rue Craig,
Suite 208,
Montréal.

Procureurs du Demandeur.
RAOUL CREVIER,
Député-Protonotaire.

Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT
1—Travaillent souvent de nos jours du haut des airs
2—Distribuer avec ordre — Transpire
3—En forme d'oeuf — Divinité
4—A la base de nombreuses boissons gazeuses — Brillant
5—Docteurs musulmans — Echassier d'Australie
6—Cours d'eau sans importance — Etant actif
7—Sans voix — Pluriel verbaux
8—Symbole du titane — On y trouve des oeufs — Fleuve italien
9—Voyelles — Exister — Article
10—Eau en mouvement — Dit non — Façon de faire
11—Lieu de pénétration
12—Allonger — Légumineuse

VERTICALEMENT
1—Pouvoir légal de remplacement
2—Tour de la terre sur elle-même
3—Pierre blanche — Apport féminin
4—Genre de batracien
5—Signe permettant de deviner l'avenir — Impersonnel
6—Conjonction — Note — Dans

7—Voûte naturelle — Petit chemin
8—Percés — Prénom
9—Poisson plat
10—Emploiment — Mesure agraire
11—Début de ruine — Obtient — Éviter un coup
12—Abondant dans la mer — Voies de communication

Solution de samedi
HORIZONTALEMENT
1—HEMOPHILES
2—AXE — LIEU — EVE
3—LANCER — INNES
4—EGALISE — TRI
5—TE — ENUMERE
6—ER — METIS — NUL
7—MELE — ER — ACRE
8—ER — NI — SAINS
9—ACCELEREE
10—LEON — USES
11—TU — NEON
12—FENSES — PERE

VERTICALEMENT
1—HALETEMENT
2—EXAGERER — TE
3—MENA — ALUN
4—CLEMENCE —
5—PLEINE — ICONE
6—HURTE — ENVE
7—IE — EMIR — OS
8—LUI — ES — SEIN
9—AAR
10—SENTENCEUSE
11—VER — URNES
12—BESICLES — ETE